

Rapport de gestion 2016

du Comité de direction

AU CONSEIL INTERCOMMUNAL SECURITE RIVIERA

www.securite-riviera.ch

PRÉAVIS No 02/2017
du Comité de direction
AU CONSEIL INTERCOMMUNAL SECURITE RIVIERA

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions :

- de la loi du 28 février 1956 sur les communes (art. 93c);
- du règlement du Conseil d'Etat du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes, modifié le 16 novembre 1984 (art. 34);
- du règlement du Conseil intercommunal de l'Association Sécurité Riviera du 21 avril 2016 (art. 100);

le Comité de direction a l'honneur de vous soumettre le présent Rapport sur sa gestion pendant l'exercice 2016.

En conclusion, nous vous prions de bien vouloir prendre la décision suivante :

le Conseil intercommunal Sécurité Riviera

Vu le rapport du Comité de direction sur sa gestion 2016
Vu le rapport de la Commission de gestion

décide

d'approuver la gestion relative à l'exercice 2016 et d'en donner décharge au Comité de direction.

COMITE DE DIRECTION
Le Président
Bernard Degex
Le Secrétaire
Michel Francey



TABLE DES MATIERES

1. Notre organisation	4	7. Ambulance Riviera	80
1.1 Organigramme au 31.12.2016	5	7.1 Organisation générale	80
2. Les autorités au 31.12.2016	6	7.2 Opérationnel	82
2.1 Le Comité de direction	6	7.3 Aspects financiers	84
2.2 Le Conseil intercommunal	10	7.4 Personnel	84
2.3 Les décisions du Conseil intercommunal	14	7.5 Formation	85
2.4 Planning de toutes les séances 2016	18	7.6 Technique	86
2.5 Eléments clés	19	7.7 Partenariat & Prévention	88
3. Résumé des comptes 2016	21	7.8 Qualité	90
4. Direction	24	7.9 Direction médicale	91
4.1 Ressources Humaines	24	7.10 Données complémentaires	92
4.2 Finances	28	8. Protection civile Riviera –Pays-d’Enhaut	95
4.3 Secrétariat	28	8.1 Bilan de capacité Riviera – Pays-d’Enhaut	96
4.4 Chancellerie	28	8.2 Instruction	99
5. Police Riviera	30	8.3 Engagements et prestations subsidiaires	100
5.1 Corps de police	30	8.4 Interventions d’urgence	101
5.2 Bilan des manifestations	43	8.5 Formations d’intervention régionale (FIR) et Formations d’appui régional (FAR), Protection civile Riviera – Pays-d’Enhaut	102
5.3 Prévention	46	9. SDIS Riviera	104
6. Services généraux	53	9.1 Préambule	104
6.1 Unité Technique Logistique & Informatique	53	9.2 Bataillon des sapeurs-pompiers	105
6.2 Amendes d’ordre	56	9.3 Organisation opérationnelle	105
6.3 Police du commerce	60	9.4 Formation	109
6.4 Signalisation	66	9.5 Prévention	110
6.5 Office du stationnement	69	9.6 Perspectives 2017	111

1. Notre organisation



Urgences

Police : 117
Feu : 118
Ambulance : 144

Sites

CLARENS (Montreux) - Rue du Lac 118



- ▶ COMITE DE DIRECTION
- ▶ DIRECTION
- ▶ CORPS DE POLICE
POLICE RIVIERA
REPDONDANTS DE PROXIMITE
PREVENTION
- ▶ SERVICES GENERAUX
UTLI (unité technique, logistique et informatique)
OFFICE DU STATIONNEMENT
POLICE DU COMMERCE

VEVEY - Rue du Simplon 38



- ▶ CORPS DE POLICE
POLICE RIVIERA
REPDONDANTS DE PROXIMITE
- ▶ SERVICES GENERAUX
AMENDES D'ORDRE
OFFICE DU STATIONNEMENT
SIGNALISATION

24h/24h, 7 jours sur 7

AMBULANCE
RIVIERA

LA TOUR-DE-PEILZ - Ch. de Béranges 111

Tél. : 021 966 83 63 - Fax : 021 966 83 01
mail : info@securiv.ch

PROTECTION
CIVILE
RIVIERA
PAYS-D'ENHAUT

MONTREUX - Rue de la Corsaz 2

Tél. : 021 966 84 50 - Fax : 021 966 83 06
mail : orpcriviera@securiv.ch

SDIS
RIVIERA

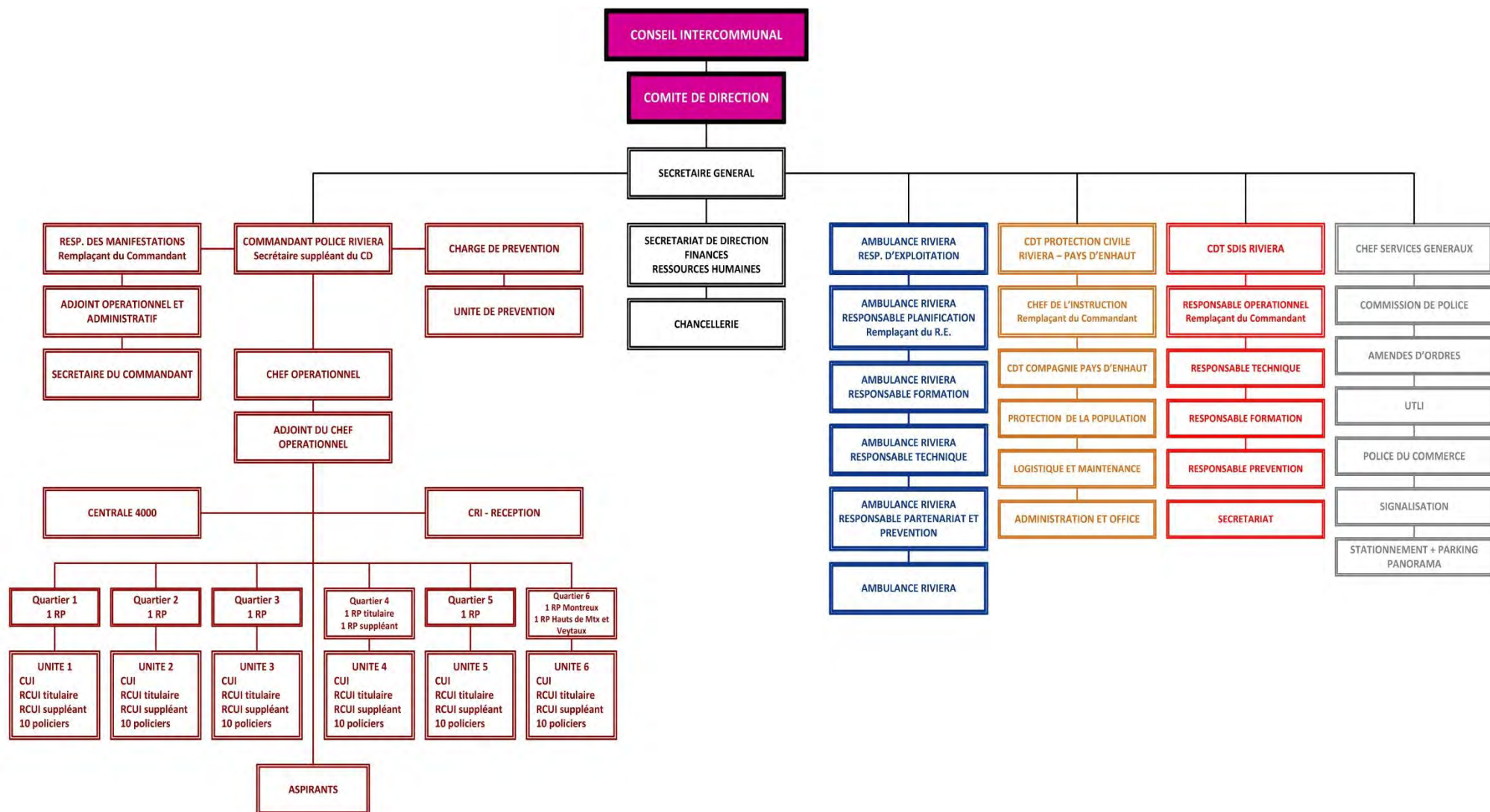
MONTREUX - Rue de la Corsaz 4

Tél. : 021 966 84 60 - Fax : 021 966 84 73
mail : sdis@securiv.ch

Adresse unique

Rue du Lac 118 - CP 434 - 1815 Clarens - Tél. : 021 966 83 00 - Fax : 021 966 83 01 - Site internet : www.securite-riviera.ch - mail : info@securiv.ch

1.1 Organigramme au 31.12.2016



2. Les autorités au 31.12.2016

2.1 Le Comité de direction

2.1.1 Son message

L'année 2016 a été marquée par les élections communales, respectivement par des changements au niveau du Comité de direction, puisque ce sont 6 nouveaux représentants de commune qui l'ont rejoint au 1^{er} juillet pour remplacer les sortants.

Ce nouveau Comité de direction tient tout d'abord à remercier chaleureusement les personnes qui, pour diverses raisons, l'ont quitté. Elles ont mis leurs compétences et leur vision à la disposition de notre Association et, par là-même, à la disposition des habitants et des visiteurs de la Riviera.

Le Comité de direction bénéficie d'une plate-forme sécuritaire régionale constituée, depuis le 1^{er} janvier 2014, par l'ensemble des Corps-métier actifs dans la sécurité civile opérant sur son territoire.

Placés sous un étendard unique, voulu par les autorités politiques à la fin des années 1990, nous sommes une organisation vivante - les Lois, règlements et directives diverses nous le démontrent au jour le jour - qui doit être réactive et donc poursuivre la réflexion initiée par nos prédécesseurs. Mieux encore, au travers des nombreuses considérations qui ont animé le Comité de direction durant le deuxième semestre 2016, en partenariat avec les cadres de l'Association, nous avons tenté d'être proactifs. De nouvelles visions stratégiques ont été amorcées, notamment à propos de la succession de notre Secrétaire général, dont le départ est annoncé pour fin juillet 2017, et de celle du Commandant de Protection civile Riviera - Pays-d'Enhaut, qui nous quittera à la fin du premier trimestre 2017.

Par exemple, il souhaite mettre en place une culture d'entreprise orientée vers un service à la clientèle et il apporte dès maintenant un soin particulier à la communication, tant externe qu'interne; dans

ce sens, des rencontres avec les divers services ont déjà démarré et seront poursuivies dans les prochains mois.

Bien conscient que l'ASR évolue dans des contextes à périmètres variables, notamment en matière législative et en fonction des Corps-métier, le Comité de direction prend à cœur la défense des intérêts de notre région et des communes membres. Il fera tout son possible pour se positionner clairement sur des projets de lois, de directives et de financement, de manière à sauvegarder autant que faire se peut une autonomie de notre région.

Le Comité de direction a tenu 12 séances et validé 115 propositions en 2016, parmi lesquelles :

- deux modifications du Règlement relatif aux taxes d'exploitation sur les débits de boissons alcooliques à l'emporter, aux émoluments de surveillance des établissements et aux dispositions relatives à la délivrance des permis temporaires (horaires des terrasses), ainsi que l'adaptation des Prescriptions relatives aux heures d'ouverture des établissements et au tarif des taxes de prolongation (horaires des terrasses et des discothèques)
- la modification du Règlement général de police intercommunal suite à l'introduction de la Loi sur les amendes d'ordre communales
- la mise en place des nouvelles autorités élues pour la législature 2016-2021
- le lancement des procédures de sélection des nouveaux Secrétaire général et Commandant de Protection civile Riviera - Pays-d'Enhaut
- l'engagement d'un nouveau Président de la Commission de police, M. Pierre BLANC ayant atteint l'âge de la retraite
- l'acquisition de matériel balistique et d'un nouveau radar pour Police Riviera

- l'acquisition de deux nouveaux logiciels de gestion (amendes d'ordre, contraventions et macarons, ainsi que finances et ressources humaines)
- le choix d'un système de paiement du stationnement par smartphone à mettre en œuvre au début 2017
- l'engagement de 7 aspirants pour l'Académie de Savatan (2017-2018)
- la nomination définitive de 22 collaborateurs
- le maintien, pour 2017, de l'échelle des traitements.

Le Comité de direction se plaît à relever les bonnes relations qui sont en place avec le Conseil intercommunal, lui aussi partiellement renouvelé, et les discussions constructives avec les différentes commissions. Il remercie sincèrement les membres de leur investissement et souhaite que perdure cet état d'esprit positif, basé sur le respect et la confiance réciproques.

Le Comité de direction ne pouvait terminer son message sans adresser ses plus vifs remerciements aux collaboratrices et collaborateurs de l'ASR, tout grade et toute fonction confondus, pour les prestations qu'ils délivrent 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 à l'ensemble de notre population. Le Comité de direction salue leur motivation, leurs compétences et leur disponibilité. C'est grâce à eux que le sentiment de sécurité est si fort sur la Riviera; il est constitutif du vivre ensemble.



Rapport de législature de l'ASR, 13 septembre 2014 à La Tour-de-Peilz

2.1.2 Ses membres

Législature 2011 - 2016

Lyonel Kaufmann
La Tour-de-Peilz
Président



Caleb Walther
Montreux
Vice-Président



Bernard Degex
Blonay



Michel Jaccoud
Chardonne



Yves Raboud
Corseaux



Thérèse Volet
Corsier



Claude Cherbuin
Jongny



Antoinette Siffert
St-Légier



Etienne Rivier
Vevey



Laurent Croset
Veytaux



MEMBRES DU COMITE DE DIRECTION ASR 2016-2021

Bernard DEGEX
Commune de Blonay



Président
du Comité de direction

Etienne RIVIER
Commune de Vevey



Vice-Président
du Comité de direction

Gilbert CAVIN
Commune de Chardonne



Membre
du Comité de direction

Yves RABOUD
Commune de Corseaux



Membre
du Comité de direction

Arianne ROUGE
Commune de Corsier



Membre
du Comité de direction

Jean-Pierre TAVERNEY
Commune de Jongny



Membre
du Comité de direction

Taraneh AMINIAN
Commune de La Tour-de-Peilz



Membre
du Comité de direction

Jean-Baptiste PIEMONTESE
Commune de Montreux



Membre
du Comité de direction

Antoinette SIFFERT
Commune de St-Légier



Membre
du Comité de direction

Arnaud REY-LESCURE
Commune de Veytaux



Membre
du Comité de direction

2.2 Le Conseil intercommunal

Législature 2011 – 2016 (situation au 30.06.2016)

Bureau

Fonction	Nom	Prénom	Commune politique
Président	Ming	Christophe	Vevey
Vice-Président	Espinosa	José	La Tour-de-Peilz
Scrutateur	Gori	Mario	Montreux
Scrutateur	Vionnet	Alain	St-Légier
Scrutateur-suppl.	Wyss	Emmanuelle	La Tour-de-peilz
Scrutateur-suppl.	Zaugg	Jacques	Vevey
Secrétaire	Dind	Carole	

Commission de gestion

Nom	Prénom	Commune politique
Jaunin	Gilbert	Blonay
Mercier	Philippe	Chardonne
Michaux	Patrick	Corseaux
Layaz	Michel	Corsier
Durussel	Dominique	Jongny
Urech	Roger	La Tour-de-Peilz
Hess	Yanick	Montreux
Besson	Pierre-Alain	St-Légier
Baud	Francis	Vevey
Grandchamp	John	Veytaux, Président

Suppléants

Nom	Prénom	Commune politique
Favre	Patrick	Blonay
Cossy	Laurent	Chardonne
Müller-Hermann	Hans Jörg	Corseaux
Bucher	Yves	Corsier
De Quattro	Angelo	Jongny
Wyss	Emmanuelle	La Tour-de-Peilz
Jost	Marcel	Montreux
Burgy	Jean-Luc	St-Légier
Jerbia	Isabel	Vevey
Emery	Huguette	Veytaux

Conseil intercommunal

Nom	Prénom	Commune politique
Blanchod	Charles	Blonay
Boraley	Claude	Blonay
Favre	Patrick	Blonay
Jaunin	Gilbert	Blonay
Vuadens	Aurèle	Blonay
Cossy	Laurent	Chardonne
Mercier	Philippe	Chardonne
Neyroud	Eric	Chardonne
Signorell	Arsène	Chardonne
Marmier	Jacques	Corseaux
Michaux	Patrick	Corseaux
Müller-Hermann	Hans Jörg	Corseaux
Volet	Alain	Corseaux
Bucher	Yves	Corsier-sur-Vevey
Debetaz	Pierre-André	Corsier-sur-Vevey
Layaz	Michel	Corsier-sur-Vevey
Schopfer	Eddy	Corsier-sur-Vevey
De Quattro	Angelo	Jongny
Durussel	Dominique	Jongny
Pointet	Nicole	Jongny
Aminian	Taraneh	La Tour-de-Peilz
Chervet	Roland	La Tour-de-Peilz
Culand	Michel	La Tour-de-Peilz
Espinosa	José	La Tour-de-Peilz
Gambardella	Luigi	La Tour-de-Peilz
Urech	Roger	La Tour-de-Peilz
Wyss	Emmanuelle	La Tour-de-Peilz
Ziehli	Yohan	La Tour-de-Peilz
Chevalley	René	Montreux
Filippone	Joseph	Montreux
Gaillet	Prisca	Montreux
Gori	Mario	Montreux

Nom	Prénom	Commune politique
Granato	Michel	Montreux
Grangier	Carole	Montreux
Hess	Yanick	Montreux
Jost	Marcel	Montreux
Kiala	Jean-Jacques	Montreux
Kundert	Yves-Laurent	Montreux
Muggli	Marcel	Montreux
Staeger	Alexandre	Montreux
Tschopp	Vincent	Montreux
Wehrli	Laurent	Montreux
Winkler	Lionel	Montreux
Besson	Pierre-Alain	St-Légier
Burgy	Jean-Luc	St-Légier
Gygli	Gérald	St-Légier
Schlaeppli	Martine	St-Légier
Vionnet	Alain	St-Légier
Baud	Francis	Vevey
Branquinho	Tiago	Vevey
D'Inverno	Jérémy	Vevey
Ferland Fürst	Carole	Vevey
Jerbia	Abdelkarim	Vevey
Jerbia	Isabel	Vevey
Leimgruber	Elina	Vevey
Marques	Sandra	Vevey
Ming	Christophe	Vevey
Riesen	Werner	Vevey
Rizzello	Vittorio	Vevey
Zaugg	Jacques	Vevey
Emery	Huguette	Veytaux
Grandchamp	John	Veytaux
Rinaldi	Igor	Veytaux

Législature 2016 – 2021 (situation au 31.12.2016)

Bureau

Fonction	Nom	Prénom	Commune politique
Président	Espinosa	José	La Tour-de-Peilz
Vice-Président	Grandchamp	John	Veytaux
Scrutateur	Baud	Francis	Vevey
Scrutateur	Huys	Anthony	Montreux
Scrutateur-suppl.	Rizzello	Vittorio	Vevey
Scrutateur-suppl.	Streicher	Bibiana	Montreux
Secrétaire	Dind	Carole	

Commission de gestion

Nom	Prénom	Commune politique
Jaunin	Gilbert	Blonay
Mercier	Philippe	Chardonne
Müller-Hermann	Hans-Jörg	Corseaux
Goy	André	Corsier
Badoud	Marc	Jongny, Président
Urech	Roger	La Tour-de-Peilz
Hess	Yanick	Montreux
Besson	Pierre-Alain	St-Légier
Ming	Christophe	Vevey
Grandchamp	John	Veytaux

Suppléants

Nom	Prénom	Commune politique
Piralli	Pierre	Blonay
Ducret	Anne	Chardonne
Marmier	Jacques	Corseaux
Bays	Olivier	Corsier
De Quattro	Angelo	Jongny
Culand	Michel	La Tour-de-Peilz
Blanc	Olivier	Montreux
Morier	Céline	St-Légier
Tolusso	Clément	Vevey
Koschevnikov	Alexandre	Veytaux

Nom	Prénom	Commune politique
Chabloz	Jean-Luc	Blonay
Grivel	André	Blonay
Huys	Alain	Blonay
Jaunin	Gilbert	Blonay
Piralli	Pierre	Blonay
Young-Rarden	Helga	Blonay
Cossy	Laurent	Chardonne
Ducret	Anne	Chardonne
Groves	Bernard	Chardonne
Mercier	Philippe	Chardonne
Borloz	Corinne	Corseaux
Marmier	Jacques	Corseaux
Müller-Hermann	Hans Jörg	Corseaux
Volet	Alain	Corseaux
Bays	Olivier	Corsier-sur-Vevey
Debetaz	Pierre-André	Corsier-sur-Vevey
Goy	André	Corsier-sur-Vevey
Martins Alves Ribeiro	Tiago	Corsier-sur-Vevey
Badoud	Marc	Jongny
De Quattro	Angelo	Jongny
Pointet	Nicole	Jongny
Coeytaux	Olivier	La Tour-de-Peilz
Culand	Michel	La Tour-de-Peilz
Espinosa	José	La Tour-de-Peilz
Fesselet-Comina	Lucia	La Tour-de-Peilz
Grobéty	Christian	La Tour-de-Peilz
Martin	Olivier	La Tour-de-Peilz
Neyroud	Philippe	La Tour-de-Peilz
Urech	Roger	La Tour-de-Peilz
Blanc	Olivier	Montreux
Chevalley	René	Montreux
Chevallier	Charlotte	Montreux
Corbaz	Raphaël	Montreux

Nom	Prénom	Commune politique
Filippone	Joseph	Montreux
Gagnat	Christian	Montreux
Gote	Irina	Montreux
Grangier	Carole	Montreux
Hess	Yanick	Montreux
Huys	Anthony	Montreux
Imhof	Alain	Montreux
Kundert	Yves-Laurent	Montreux
Staeger	Alexandre	Montreux
Streicher	Bibiana	Montreux
Wehrli	Laurent	Montreux
Winkler	Lionel	Montreux
Besson	Pierre-Alain	St-Légier
Gygli	Gérald	St-Légier
Morier	Céline	St-Légier
Schlaeppli	Martine	St-Légier
Vionnet	Alain	St-Légier
Baud	Francis	Vevey
Bussy	Cédric	Vevey
D'Inverno	Jeremy	Vevey
Dragone	Umberto	Vevey
Girardin	Lionel	Vevey
Maldonado	Jorge	Vevey
Marques	Sandra	Vevey
Ming	Christophe	Vevey
Riesen	Werner	Vevey
Rizzello	Vittorio	Vevey
Tolusso	Clément	Vevey
Vallotton	Frédéric	Vevey
Andler	Philippe	Veytaux
Grandchamp	John	Veytaux
Koschevnikov	Alexandre	Veytaux

2.3 Les décisions du Conseil intercommunal

Première séance – jeudi 21 avril 2016, Salle du Conseil communal de Vevey

- Assermentation d'une Conseillère : Mme Elina Leimgruber (Vevey) en remplacement de M. Etienne Rivier, élu en qualité de membre du Comité de direction.
- Election de M. Hans Jörg Müller-Hermann (Corseaux) en qualité de membre suppléant de la Commission de gestion pour la fin de l'année 2015-2016, en remplacement de M. Daniel Mangili (démissionnaire).
- Préavis du Comité de direction déposés :
 - No 01/2016 – Comptes 2015 de l'Association Sécurité Riviera.
 - No 02/2016 – Rapport de gestion 2015.
 - No 03/2016 – Budget de l'Association Sécurité Riviera – Année 2016 – consolidé avec l'extension de la Protection civile aux communes du Pays-d'Enhaut.
 - No 04/2016 – Horaires des terrasses – Modification du Règlement relatif aux taxes d'exploitation sur les débits de boissons alcooliques à l'emporter, aux émoluments de surveillance des établissements et aux dispositions relatives à la délivrance des permis temporaires.
- Communication du Comité de direction :
 - No 01/2016 – Contrat de droit administratif définissant la structure de l'organisation régionale de protection civile Riviera - Pays-d'Enhaut conclu entre l'Association Sécurité Riviera et les Municipalités de Château-d'Oex, de Rossinière et de Rougemont.

- Rapports des Commissions :
 - Rapport de la Commission chargée d'étudier le préavis sur le remplacement des logiciels de gestion des amendes d'ordre, contraventions et macarons – Demande d'un crédit d'investissement de CHF 490'000.00 (préavis No 05/2015), adopté à l'unanimité.
 - Rapport de la Commission chargée d'étudier la prise en considération ou non de la motion de M. Vincent Tschopp « demandant une modification du règlement adéquat permettant de prolonger l'heure d'ouverture des discothèques d'au moins une heure », adopté à une très large majorité et transformant la motion en postulat.
 - Rapport de la Commission chargée d'étudier le préavis relatif à la modification du Règlement du Conseil intercommunal, suite aux nouvelles dispositions de la Loi sur les communes (préavis No 03/2014). Conclusions adoptées à l'unanimité telles qu'amendées.
- Dépôt de deux interpellations :
 - Interpellation de M. Francis Baud (Vevey) concernant le gestionnaire de documents du Conseil intercommunal sur site ASR.
 - Interpellation de Mme Isabel Jerbia (Vevey) intitulée : « Pour que le Téléthon reste à la bonne date ».

Deuxième séance – jeudi 09 juin 2016, Salle du Conseil communal de Vevey

- Préavis du Comité de direction déposé :
 - No 05/2016 – Budget de l'Association Sécurité Riviera - Année 2017.
- Communications du Comité de direction :
 - No 02/2016 – Contrat de prestations pour l'exploitation du guichet cartographique Cartoriviera.

- No 03/2016 – Réponse à l’interpellation de M. Francis Baud concernant le gestionnaire de documents du Conseil intercommunal sur site ASR.
- No 04/2016 – Réponse à l’interpellation de Mme Isabel Jerbia intitulée « Pour que le Téléthon reste à la bonne date ».
- Rapports des commissions :
 - Rapport de la Commission de gestion concernant les comptes 2015 (préavis No 01/2016), adopté à l’unanimité.
 - Rapport de la Commission de gestion concernant la gestion 2015 (préavis No 02/2016), adopté à l’unanimité.
 - Rapport de la Commission de gestion relatif au budget de l’Association Sécurité Riviera – Année 2016 – consolidé avec l’extension de la Protection civile aux communes du Pays-d’Enhaut (préavis No 03/2016), adopté à l’unanimité.
 - Rapport concernant les horaires des terrasses – Modification du Règlement relatif aux taxes d’exploitation sur les débits de boissons alcooliques à l’emporter, aux émoluments de surveillance des établissements et aux dispositions relatives à la délivrance des permis temporaires (préavis No 04/2016), adopté à une très large majorité (trois abstentions).

Séance d’installation des autorités – vendredi 1^{er} juillet 2016, Salle du Conseil communal de Vevey

- Séance d’installation du Conseil intercommunal et du Comité de direction pour la législature 2016-2021.
- Sous la présidence de Monsieur le Préfet, il est procédé à l’installation du Conseil intercommunal et à l’assermentation des membres, à l’élection du Président du Conseil intercommunal (M. José Espinosa – La Tour-de-Peilz), à l’élection de la secrétaire du Conseil intercommunal (Mme Carole Dind), puis, sous la présidence du Président élu du Conseil intercommunal, il est procédé à l’élection du Vice-Président du Conseil

intercommunal (M. John Grandchamp – Veytaux), de deux scrutateurs (MM. Francis Baud – Vevey et Anthony Huys – Montreux) et de deux scrutateurs suppléants (M. Vittorio Rizzello – Vevey et Mme Bibiana Streicher – Montreux).

Sont ensuite élus les dix membres de la Commission de gestion :

- | | |
|----------------------|-----------------------------|
| • Blonay : | M. Gilbert Jaunin |
| • Chardonne : | M. Philippe Mercier |
| • Corseaux : | M. Hans-Jörg Müller Hermann |
| • Corsier : | M. André Goy |
| • Jongny : | M. Angelo de Quattro |
| • La Tour-de-Peilz : | M. Roger Urech |
| • Montreux : | M. Yanick Hess |
| • St-Légier : | M. Pierre-Alain Besson |
| • Vevey : | M. Christophe Ming |
| • Veytaux : | M. John Grandchamp |

avec leurs dix suppléants :

- | | |
|----------------------|---------------------------|
| • Blonay : | M. Pierre Piralli |
| • Chardonne : | Mme Anne Ducret |
| • Corseaux : | M. Jacques Marmier |
| • Corsier : | M. Olivier Bays |
| • Jongny : | M. Marc Badoud |
| • La Tour-de-Peilz : | M. Michel Culand |
| • Montreux : | M. Olivier Blanc |
| • St-Légier : | Mme Céline Morier |
| • Vevey : | M. Clément Toluoso |
| • Veytaux : | M. Alexandre Koschevnikov |

Les dix membres du Comité de direction sont alors élus :

- | | |
|----------------------|-----------------------------|
| • Blonay : | M. Bernard Degex |
| • Chardonne : | M. Gilbert Cavin |
| • Corseaux : | M. Yves Raboud |
| • Corsier : | Mme Arianne Rouge |
| • Jongny : | M. Jean-Pierre Tavernay |
| • La Tour-de-Peilz : | Mme Taraneh Aminian |
| • Montreux : | M. Jean-Baptiste Piemontesi |
| • St-Légier : | Mme Antoinette Siffert |
| • Vevey : | M. Etienne Rivier |
| • Veytaux : | M. Arnaud Rey-Lescure |

M. Bernard Degex est élu Président du Comité de direction, avant l'assermentation des membres du Comité de direction par Monsieur le Préfet.

Troisième séance – jeudi 22 septembre 2016, Salle du Conseil communal de Vevey

- Assermentation de Mme Taraneh Aminian (La Tour-de-Peilz), élue en qualité de membre du Comité de direction et excusée à l'occasion de la séance d'installation du 1^{er} juillet 2016.
- Assermentation de MM. Bernard Groves (Chardonne), Alain Volet (Corseaux), Olivier Coeytaux (La Tour-de-Peilz), Olivier Martin (La Tour-de-Peilz), Laurent Wehrli (Montreux), excusés lors de la séance d'installation du 1^{er} juillet.
- Par ailleurs, M. Marc Badoud (Jongny), également excusé le 1^{er} juillet, est assermenté et nommé Président de la Commission de gestion, M. Angelo de Quattro n'ayant toujours pas pu prêter serment. Ce dernier sera nommé en qualité de suppléant à la Commission de gestion lors de la prochaine séance.
- Prestation de serment de M. Philippe Neyroud (La Tour-de-Peilz), en remplacement de Mme Anne-Marie Arnaud, démissionnaire.
- Préavis du Comité de direction déposés :
 - No 06/2016 – Autorisation générale de plaider à accorder au Comité de direction pour la durée de la législature 2016-2021.
 - No 07/2016 – Compétences financières du Comité de direction en matière de crédits complémentaires pour la durée de la législature 2016-2021.
 - No 08/2016 – Fixation d'un plafond d'endettement pour la durée de la législature 2016-2021.
 - No 09/2016 – Taux d'activité, rétribution et indemnités diverses des membres du Comité de direction pour la durée de la législature 2016-2021.
- No 10/2016 – Loi sur les amendes d'ordre communales (LAOC) – Modification du Règlement général de police de l'Association de communes Sécurité Riviera.
- No 11/2016 – Modification et suppression de l'art. 4 du Règlement relatif aux taxes d'exploitation sur les débits de boissons alcooliques à l'emporter, aux émoluments de surveillance des établissements et aux dispositions relatives à la délivrance des permis temporaires. Considérant que la requête du Service des communes et du logement, laquelle a conduit à l'élaboration de ce préavis, ne justifie pas que le préavis soit étudié par une Commission, le Conseil intercommunal adopte ses conclusions à une très large majorité (deux abstentions).
- Communications du Comité de direction :
 - No 05/2016 – Suivi de la Feuille de route du Comité de direction pour 2015-2016 – Etat de situation au terme de la législature 2011-2016.
 - No 06/2016 – Financement de l'emprunt lié au préavis No 05/2015 – Remplacement des logiciels de gestion des amendes d'ordre, contraventions et macarons – Demande d'un crédit d'investissement de CHF 490'000.00.
 - No 07/2016 – Planning des séances du Conseil intercommunal, du Comité de direction et du Bureau du Comité de direction pour l'année 2017.
- Communication orale du Président du Comité de direction informant de l'obligation, pour les membres du Conseil intercommunal non membres d'un Conseil communal, de se récuser systématiquement pour le traitement de l'ensemble des dossiers relatifs à la protection civile, conformément aux dispositions de la Loi vaudoise d'exécution de la législation fédérale sur la protection civile. Les objets « budget », « comptes » et « gestion » devront donc être adoptés avec cette réserve.

- Rapports des commissions :
 - Rapport de la Commission de gestion relatif au budget 2017 (préavis No 05/2016), adopté à une très large majorité (cinq récusations).

Quatrième séance – jeudi 24 novembre 2016, Salle du Conseil communal de Vevey

- Assermentation de M. Angelo de Quattro (Jongny), excusé les 1^{er} juillet et 22 septembre.
- Assermentation de Mme Martine Schlaeppli (St-Légier), en remplacement de M. Guy Marti, démissionnaire.
- Rapports des commissions :
 - Rapport de la Commission de gestion relatif à l'autorisation générale de plaider à accorder au Comité de direction pour la durée de la législature 2016-2021 (préavis No 06/2016), adopté à l'unanimité.
 - Rapport de la Commission de gestion relatif aux compétences financières du Comité de direction en matière de crédits complémentaires pour la durée de la législature 2016-2021 (préavis No 07/2016), adopté à l'unanimité.
 - Rapport de la Commission de gestion relatif à la fixation d'un plafond d'endettement pour la durée de la législature 2016-2021 (préavis No 08/2016), adopté à l'unanimité.
 - Rapport de la Commission de gestion relatif au taux d'activité, rétribution et indemnités diverses des membres du Comité de direction pour la durée de la législature 2016-2021 (préavis No 09/2016), adopté à la quasi-unanimité (une abstention).
 - Rapport de la Commission chargée d'étudier le préavis relatif à la Loi sur les amendes d'ordre communales

(LAOC) – Modification du Règlement général de police de l'Association de communes Sécurité Riviera (préavis No 10/2016), adopté tel qu'amendé à une très large majorité (deux abstentions).



2.4 Planning de toutes les séances 2016

JANVIER						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

FÉVRIER						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29						

MARS						
L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

AVRIL						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

MAI						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

JUIN						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

JUILLET						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

AOÛT						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

SEPTEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

OCTOBRE						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

NOVEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

DÉCEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Conseil intercommunal
jours fériés

Comité de direction
vacances scolaires

Bureau

séance installation

Dél. du personnel

2.5 Eléments clés

1^{er} janvier : entrée en force de la région de Protection civile Riviera - Pays-d'Enhaut, suite au découpage des régions.

13 janvier : suite à un accident sur le viaduc de Chillon, deux voitures prennent feu et obligent la fermeture complète de l'autoroute. Engagement du SDIS Riviera.

Février : les ambulanciers recertifient les policiers aux gestes de réanimation et à l'emploi de défibrillateurs.

16 février, Corseaux : feu dans le sous-sol d'une villa.

08 mars, Veytaux : rapport d'assermentation et de promotion de Police Riviera.

12 avril, Puidoux : arrêt cardiaque d'un jeune homme dans le silo à grains d'une ferme. Les conditions d'accès sont complexes pour les ambulanciers et la mission nécessite l'intervention de renforts cantonaux spécialisés.

16 avril, Corsier-sur-Vevey : inauguration du Musée Chaplin.

28 mai, Blonay : accident de la circulation sur la route de Brent, quelques minutes avant le passage du Tour de Romandie, justifiant que la caravane du Tour dévie son trajet.

07 juin : approbation, par la Cheffe du Département des institutions et de la sécurité, du nouveau Règlement du Conseil intercommunal de l'Association Sécurité Riviera.

10-12 et 17-19 juin, Montreux-Riviera : Fête Fédérale de Musique. Pour Protection civile Riviera - Pays-d'Enhaut, 15 sections sont engagées au profit des organisateurs, ainsi que soutien des régions de Lavaux, Lausanne Est et Gros de Vaud.

22 juin, Le Mont-Pèlerin : accident de circulation mortel impliquant un tracteur et une piétonne. La malheureuse s'est fait écraser par la machine. Le conducteur ne s'est pas rendu compte immédiatement des faits et a continué sa route sur 300 mètres environ. C'est un témoin qui a pu suivre l'agriculteur afin de l'aviser. Sauvegarde des lieux et bouclage de la route par Police Riviera. Le groupe de l'unité de circulation de la Gendarmerie a effectué le constat de l'accident.

28 juin : engagement de Protection civile Riviera - Pays-d'Enhaut pour un délestage de l'autoroute, suite au renversement d'un camion à la jonction de l'entrée Villeneuve.

1^{er} juillet, Vevey : séance d'installation des nouvelles autorités pour la durée de la législature 2016-2021.

1^{er} au 16 juillet, Montreux : 50^{ème} Festival de Jazz de Montreux, avec l'engagement des 4 Corps-métier de l'ASR.

04 juillet, Vevey : accident de la circulation mortel. Un automobiliste a heurté mortellement une jeune femme qui traversait la chaussée sur un passage pour piétons à la route de Blonay. Constat effectué par les spécialistes circulation de la Police cantonale.

19 juillet : engagement de Protection civile Riviera - Pays-d'Enhaut pour une déviation de l'autoroute, suite à un accident mortel sur le tronçon Vevey – Chexbres.

19 juillet, St-Légier : un poids-lourd se renverse dans le rond-point de Rio-Gredon et perd l'entier de son chargement sur la chaussée. Engagement du SDIS Riviera.

20 juillet : engagement de 150 personnes de Protection civile Riviera - Pays-d'Enhaut pour le passage du Tour de France entre Berne et Finhaut.

04 septembre, Vevey : début d'incendie dans les sous-sols de l'Hôpital du Samaritain. En cause, une machine à laver industrielle.

07 septembre, Montreux : avis d'un chauffeur de taxi pour une agression sur une femme à la gare CFF. L'intéressée, qui saignait aux mains et à la tête, a été blessée avec un objet tranchant par un individu vêtu d'un training à capuche gris. L'agresseur a pris la fuite après lui avoir dérobé son sac à main. Le personnel d'Ambulance Riviera a pris en charge la victime et l'a acheminée à l'Hôpital Riviera, site de Montreux. L'enquête conduite par la Police cantonale, en collaboration avec Police Riviera, a permis d'interpeller rapidement l'auteur.

14 septembre, Villeneuve : décès du conducteur d'une machine de chantier. A l'arrivée de l'ambulance, la victime et l'engin sont submergés dans un lac artificiel. Les recherches initiales sont menées de nuit, dans des conditions de sécurité délicates. Le SDIS Riviera et d'autres moyens spécialisés, dont des plongeurs de la Police cantonale, sont également engagés.

24 septembre, Chailly-sur-Montreux : brigandage à l'office postal. Le buraliste a été menacé par un individu armé d'un couteau. A un moment donné, l'employé a réussi à actionner le système de sécurité et faire fuir l'auteur. Pas de blessé et pas de butin emporté. L'enquête coordonnée par la Police cantonale a permis d'interpeller l'auteur le soir même.

23 octobre : engagement de Protection civile Riviera - Pays-d'Enhaut pour le Marathon de Lausanne et le semi-marathon de La Tour-de-Peilz.

Novembre : les ambulanciers forment les policiers aux premiers soins tactiques (PST). Les gestes entraînés portent particulièrement sur l'arrêt de saignements susceptibles de menacer la vie. Du matériel spécifique est acquis par Police Riviera.

03 novembre, La Tour-de-Peilz : recrutement des sapeurs-pompiers volontaires à la salle des Remparts.

12 novembre, St-Légier : feu de toiture d'une ferme inhabitée.

16 novembre : approbation des modifications du Règlement relatif aux taxes d'exploitation sur les débits de boissons alcooliques à l'emporter, aux émoluments de surveillance des établissements et aux dispositions relatives à la délivrance des permis temporaires et des Prescriptions relatives aux heures d'ouverture des établissements et au tarif des taxes de prolongation par la Cheffe du Département des institutions et de la sécurité.

16 novembre, Clarens : Rapport annuel de Protection civile Riviera - Pays-d'Enhaut au Collège Rambert.

24 novembre au 24 décembre, Montreux : Marché de Noël, avec l'engagement de Police Riviera et Protection civile Riviera - Pays-d'Enhaut.

03 décembre, La Tour-de-Peilz : rapport annuel du SDIS Riviera au Gymnase de Burier.

04 décembre, Vevey : suite à une alarme effraction dans une banque, les policiers ont pu appréhender, après une course poursuite, un auteur qui prenait la fuite en direction de la gare. Lors des recherches, un complice, au volant d'une voiture, a également pu être interpellé sur la Grande Place. Enquête reprise par la Police cantonale.

05 décembre : engagement de Protection civile Riviera - Pays-d'Enhaut pour une déviation de l'autoroute, suite à un accident en chaîne sur le viaduc entre Montreux et Villeneuve.

3. Résumé des comptes 2016

Sécurité Riviera - Charges et revenus par cellule comptes 2016

600 Autorités	
charges	314'719.98
revenus	
total	314'719.98

601 Direction	
charges	1'329'643.45
revenus	86'644.12
total	1'242'999.33

602 Chancellerie	
charges	491'195.40
revenus	388'870.95
total	102'324.45

603 Police Riviera	
charges	15'301'098.79
revenus	2'193'667.39
total	13'107'431.40

604 Prévention	
charges	766'744.94
revenus	1'100.00
total	765'644.94

650 SDIS Riviera	
charges	3'509'247.44
revenus	1'224'258.00
total	2'284'989.44

605 Ambulance Riviera	
charges	4'807'681.81
revenus	3'981'267.41
total	826'414.40

606 SG - utli	
charges	1'064'463.09
revenus	3'195.55
total	1'061'267.54

607 Amendes d'ordre	
charges	1'221'175.83
revenus	811'322.64
total	409'853.19

608 Polcom / admin	
charges	1'010'544.35
revenus	1'029'262.20
total	-18'717.85

609 Signalisation	
charges	1'429'853.35
revenus	229'960.35
total	1'199'893.00

66 Protection Civile	
charges	2'276'050.94
revenus	326'946.75
total	1'949'104.19

610 Off. du Stat. Personnel	
charges	2'553'070.22
revenus	2'553'070.22
total	0.00

610.01 Stat. Montreux	
charges	1'221'749.68
revenus	3'431'683.96
total	-2'209'934.28

610.02 Stat. Vevey	
charges	1'645'698.31
revenus	5'657'487.33
total	-4'011'789.02

610.03 Stat. La Tour-de-Peilz	
charges	248'268.10
revenus	642'056.62
total	-393'788.52

cptes 600 à 66	cptes 600 à 610.03	cptes 600 à 608
16'630'412.19	12'396'318.56	17'811'937.38
39'191'205.68	33'405'907.30	26'307'267.64
22'560'793.49	21'009'588.74	8'495'330.26
16'630'412.19	12'396'318.56	17'811'937.38

total charges brutes	39'191'205.68	33'405'907.30	26'307'267.64
total revenus	22'560'793.49	21'009'588.74	8'495'330.26

Sécurité Riviera - répartition par commune comptes 2016

Communes	n/habitants	coefficient	n/hab pond.	600	601	602	607	605	606	604	603	608	Tot. 600 à 608	coût/hab	budget 2016	comptes 2015
Blonay	6'132	5	30'660	23'380.94	92'343.98	7'601.81	30'448.51	61'395.36	78'842.90	56'880.72	973'767.50	-1'390.57	1'323'271.14	215.80	224.87	197.92
Chardonne	2'889	3	8'667	6'609.35	26'103.89	2'148.89	8'607.21	17'355.30	22'287.39	16'079.10	275'265.59	-393.09	374'063.63	129.48	134.92	118.75
Corseaux	2'172	3	6'516	4'969.02	19'625.35	1'615.57	6'471.05	13'048.02	16'756.04	12'088.54	206'949.41	-295.53	281'227.49	129.48	134.92	118.75
Corsier	3'427	3	10'281	7'840.17	30'965.05	2'549.06	10'210.08	20'587.27	26'437.83	19'073.41	326'526.54	-466.29	443'723.11	129.48	134.92	118.75
Jongny	1'493	3	4'479	3'415.63	13'490.17	1'110.52	4'448.10	8'969.01	11'517.85	8'309.48	142'253.90	-203.14	193'311.53	129.48	134.92	118.75
Montreux	26'283	6	157'698	120'258.57	474'966.10	39'099.49	156'610.20	315'783.62	405'524.03	292'562.82	5'008'518.82	-7'152.33	6'806'171.31	258.96	269.84	237.50
St-Légier	5'071	4	20'284	15'468.33	61'092.80	5'029.20	20'144.08	40'617.86	52'160.77	37'631.07	644'223.74	-919.97	875'447.87	172.64	179.89	158.33
La Tour-de-Peilz	11'421	5	57'105	43'547.58	171'992.92	14'158.56	56'711.09	114'350.36	146'846.82	105'941.74	1'813'665.79	-2'589.98	2'464'624.87	215.80	224.87	197.92
Vevey	19'217	6	115'302	87'927.90	347'274.80	28'587.87	114'506.65	230'887.41	296'501.74	213'909.36	3'662'013.70	-5'229.48	4'976'379.95	258.96	269.84	237.50
Veytaux	854	2	1'708	1'302.50	5'144.28	423.48	1'696.22	3'420.20	4'392.16	3'168.70	54'246.41	-77.47	73'716.47	86.32	89.95	79.17

scris 31.12.2015

total pour contrôle

314'719.98 1'242'999.33 102'324.45 409'853.19 826'414.40 1'061'267.54 765'644.94 13'107'431.40 -18'717.85 17'811'937.38

total 78'959 412'700

3 villes/609 56'921
habitants PCI 83'813

TOTAL 17'811'937.38

609	610.01-02-03	TOTAL	coût/hab
Signalisation	Stationnement		

Montreux	554'044.86	-2'209'934.28	5'150'281.90	195.95
La Tour-de-Peilz	240'754.34	-393'788.52	2'311'590.69	202.40
Vevey	405'093.79	-4'011'789.02	1'369'684.72	71.27

budget 2016	comptes 2015
214.82	168.92
228.06	180.03
105.82	92.50

	Protection Civile Riviera			SDIS Riviera		ASR - brut
	budget 2016	24.05	66	33.97	650	sans 609-610
Communes	n/habitants	coût/hab		coût/hab		
Blonay	6'132	23.26	142'602.07	28.94	177'453.55	1'643'326.76
Chardonne	2'889	23.26	67'184.83	28.94	83'604.59	524'853.05
Corseaux	2'172	23.26	50'510.71	28.94	62'855.37	394'593.57
Corsier	3'427	23.26	79'696.23	28.94	99'173.73	622'593.07
Jongny	1'493	23.26	34'720.30	28.94	43'205.83	271'237.66
Montreux	26'283	23.26	611'221.47	28.94	760'602.05	8'177'994.84
St-Légier	5'071	23.26	117'928.09	28.94	146'749.34	1'140'125.31
La Tour-de-Peilz	11'421	23.26	265'599.83	28.94	330'511.59	3'060'736.29
Vevey	19'217	23.26	446'898.87	28.94	556'119.53	5'979'398.35
Veytaux	854	23.26	19'860.10	28.94	24'713.85	118'290.43
			totaux		2'284'989.44	21'933'149.34

coût total ASR net cptes 600 à 65	coût/hab	budget 2016	comptes 2015
Blonay	1'643'326.76	267.99	282.76
Chardonne	524'853.05	181.67	192.81
Corseaux	394'593.57	181.67	192.81
Corsier	622'593.07	181.67	192.81
Jongny	271'237.66	181.67	192.81
Montreux	6'522'105.42	248.15	272.71
St-Légier	1'140'125.31	224.83	237.79
La Tour-de-Peilz	2'907'702.12	254.59	285.95
Vevey	2'372'703.12	123.47	163.72
Veytaux	118'290.43	138.51	147.84

Château-d'Oex	3'408	23.26	79'254.38	Château-d'Oex	79'254.38
Rossinière	565	23.26	13'139.30	Rossinière	13'139.30
Rougemont	881	23.26	20'488.00	Rougemont	20'488.00
total pour contrôle	83'813		1'949'104.19	total pour contrôle	16'630'412.19

Sécurité Riviera Comptes 2016 Charges par nature

	Comptes 2016	Budget 2016	Comptes 2015
3 CHARGES	39'191'205.68	40'983'154.00	35'688'437.48
30 AUTORITES ET PERSONNEL	29'912'683.06	30'676'540.00	29'203'490.18
300 AUTORITES ET COMMISSIONS	268'929.10	265'800.00	252'463.15
301 PERSONNEL ADMINISTRATIF	23'052'908.68	23'292'150.00	22'453'373.65
303 CHARGES SOCIALES 1ER PILIER	1'912'218.00	1'982'674.00	1'917'218.00
304 CAISSE DE PENSIONS	3'343'209.05	3'516'095.00	3'254'180.05
305 ASSURANCES ACCIDENTS	372'531.75	386'950.00	360'294.40
306 DEBOURS	419'930.42	552'021.00	441'321.74
309 AUTRES FRAIS	542'956.06	680'850.00	524'639.19
31 BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	5'823'023.37	6'656'595.00	5'517'524.55
310 FOURNITURES DE BUREAU	171'571.80	247'400.00	197'427.93
311 ACHATS EQUIPEMENTS	851'230.33	1'210'730.00	598'723.15
312 EAU ET ENERGIES	206'055.50	236'850.00	210'832.50
313 MARCHANDISES ET MP	222'451.18	283'300.00	269'945.46
314 ENTRETIEN DU PATRIMOINE	254'980.98	252'880.00	211'741.42
315 Entretien des équipements	945'427.62	1'128'820.00	958'955.99
316 LOYERS	1'528'286.30	1'547'350.00	1'545'635.50
317 RECEPTIONS	65'875.98	73'000.00	48'378.76
318 HONORAIRES ET FRAIS BANCAIRES	1'414'641.30	1'492'340.00	1'343'611.88
319 FRAIS DIVERS	162'502.38	183'925.00	132'271.96
32 INTERETS	10'392.91	12'400.00	11'362.30
322 INTERETS	10'392.91	12'400.00	11'362.30
33 AMORTISSEMENTS	378'628.62	395'700.00	298'654.70
330 Amortissement du patrimoine financier	264'798.62	274'700.00	184'825.40
331 Amortissements patrimoine adm.	113'830.00	121'000.00	113'829.30
35 CHARGES CANTONALES ET INTERCOM.	663'918.90	656'000.00	642'920.75
351 CHARGES CANTONALES ET INTERCOM.	544'784.50	539'000.00	507'201.50
352 Communes et associations de communes	119'134.40	117'000.00	135'719.25
36 SUBVENTIONS	13'938.00	14'500.00	14'485.00
365 SUBVENTIONS	13'938.00	14'500.00	14'485.00
39 IMPUTATIONS INTERNES	2'388'620.82	2'571'419.00	0.00
391 IMPUTATIONS INTERNES	2'388'620.82	2'571'419.00	0.00

Sécurité Riviera Comptes 2016 Revenus par nature

	Comptes 2016	Budget 2016	Comptes 2015
4 REVENUS	39'191'205.68	22'490'989.00	35'688'437.48
42 REVENUS DU PATRIMOINE	6'900'122.18	6'381'600.00	6'578'321.99
422 REVENUS PLACEMENTS	244.02	3'000.00	887.31
423 REVENUS PATRIMOINE	647'823.05	570'000.00	582'793.53
427 LOCATIONS, REDEVANCES	6'252'055.11	5'808'600.00	5'994'641.15
43 TAXES, EMOLUMENTS	27'712'214.23	11'054'380.00	26'814'057.24
431 EMOLUMENTS	560'438.25	533'600.00	482'896.80
435 PRESTATIONS DIVERSES	20'560'084.20	3'915'100.00	19'864'989.65
436 REMBOURSEMENTS	1'496'287.09	1'155'680.00	1'672'033.72
437 AMENDES	5'095'404.69	5'450'000.00	4'794'137.07
45 PARTICIPATIONS CHARGES CANTON	2'091'191.60	2'483'590.00	2'296'058.25
451 PARTICIPATIONS CHARGES CANTON	2'091'191.60	2'483'590.00	2'296'058.25
49 IMPUTATIONS INTERNES	2'487'677.67	2'571'419.00	0.00
491 IMPUTATIONS INTERNES	2'487'677.67	2'571'419.00	0.00

4. Direction



Michel Francey :
Secrétaire général de l'Association
Sécurité Riviera et
Secrétaire du Comité de direction

Responsable de l'organisation auprès du Comité de direction, le Secrétaire général administre l'ASR en gérant de manière directe les aspects Ressources Humaines, financiers et administratifs. Il est le garant de la coordination de la transversalité entre les 4 Corps-métier et les Services généraux.

2016 était la dernière année complète effectuée à la tête de Sécurité Riviera par le Secrétaire général Michel Francey, qui a signalé au Comité de direction sa volonté de bénéficier de la retraite à partir du 31 juillet 2017. Il a fonctionné à ce poste dès la création de l'Association Sécurité Riviera, à laquelle il a très largement contribué.

Sa fonction implique également qu'il œuvre en qualité de Secrétaire du Comité de direction.

4.1 Ressources Humaines

Le Responsable et son adjointe ont eu la délicate mission de régir l'ensemble de la gestion administrative relative au personnel pour un peu plus de 230 collaboratrices et collaborateurs. Ils ont également assuré l'établissement du budget des charges du personnel de Sécurité Riviera.

Le 22 mai 2015, le Comité de direction a validé l'entrée en force, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2015, de la Directive d'application DA-005. Pour mémoire, cette directive a pour but d'octroyer une prime dite d'assiduité afin de remercier le personnel qui assume et assure l'augmentation de la charge de travail causée par l'absentéisme.

Seize collaborateurs ont quitté l'organisation durant l'année 2016, alors que 20 sont venus renforcer ses rangs. Chaque collaborateur quittant l'organisation est reçu pour un entretien de sortie, de manière à tirer un bilan et à identifier les éventuels motifs d'insatisfaction. Une synthèse est dressée annuellement, à l'attention du Comité de direction.

Au chapitre des départs, 8 collaborateurs ont saisi l'opportunité de prendre leur retraite. Il s'agit des sgtm Gilbert Ferrari, Christian Burdet et Dominique Grand, Répondants de proximité, du sgtm Alain Chardon, Chef d'unité, du maj Jean-Michel Baud, Chef de l'instruction de Protection civile Riviera - Pays-d'Enhaut, de M. Pascal Chavan, Responsable logistique auprès de Protection civile Riviera - Pays-d'Enhaut, de Monsieur Pierre Blanc, Président de la Commission de police, et de Mme Claudine Borloz, réceptionniste-téléphoniste. Grands mercis à ces collaborateurs, qui ont œuvré au bien-être des habitants et visiteurs de la région.

Les 20 nouveaux collaborateurs engagés se répartissent de la manière suivante :

- 7 aspirants qui ont débuté l'Académie en mars,
- 6 agents de police,
- 1 réceptionniste-téléphoniste,
- 1 secrétaire détachée à l'Académie de police de Savatan,
- 1 adjointe aux Ressources Humaines,
- le Remplaçant du Commandant de Protection civile Riviera - Pays-d'Enhaut
- le Commandant de la compagnie du Pays-d'Enhaut pour Protection civile Riviera - Pays-d'Enhaut,
- 1 assistant de sécurité publique,
- le nouveau président de la Commission de police.

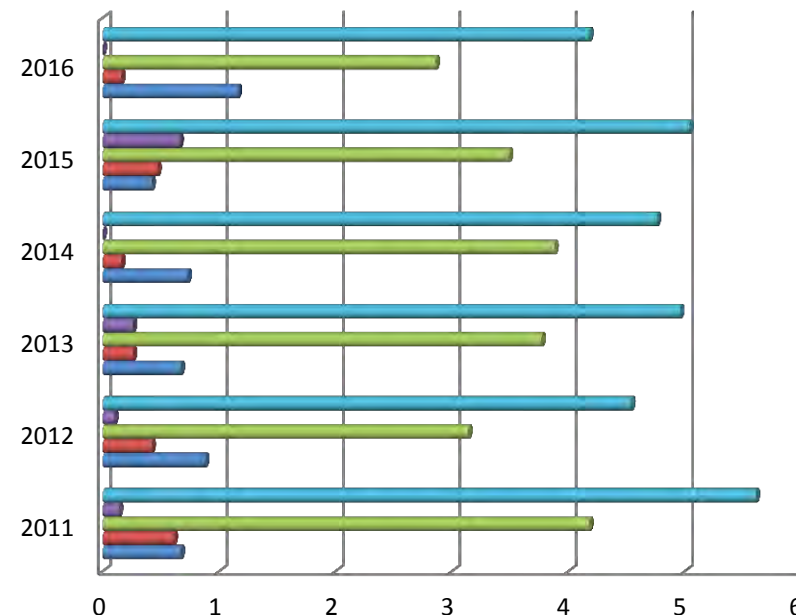
Chaque année, l'organisation a le plaisir de fêter ses jubilaires, puisque, pour mémoire, la Convention de transfert prévoyait que soit reconnue l'ancienneté réalisée auprès du précédent employeur communal, membre de Sécurité Riviera. En 2016, les jubilaires ont été les suivants :

30 ans de service : sgt Jean-François Nicod

35 ans de service : sgt Moreno Magnin

tous deux policiers fonctionnant à la réception de Vevey.

Evolution des absences 2011 - 2016 en % des heures totales

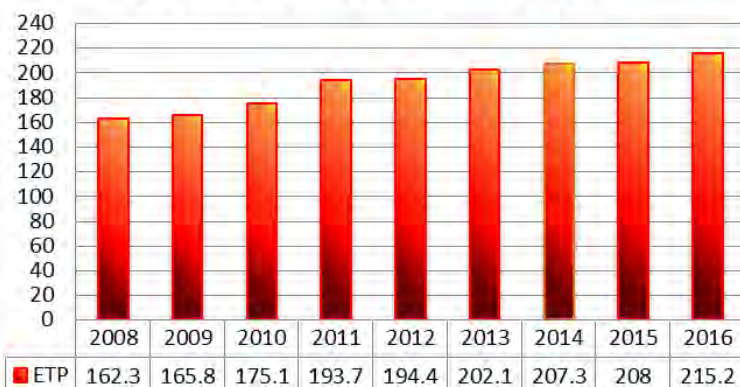


	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Total	5.61	4.54	4.96	4.76	5.04	4.18
Maternité	0.14	0.10	0.26	0	0.66	0
Maladie	4.18	3.14	3.77	3.88	3.49	2.86
AP	0.61	0.42	0.26	0.16	0.47	0.16
ANP	0.67	0.88	0.67	0.73	0.42	1.16

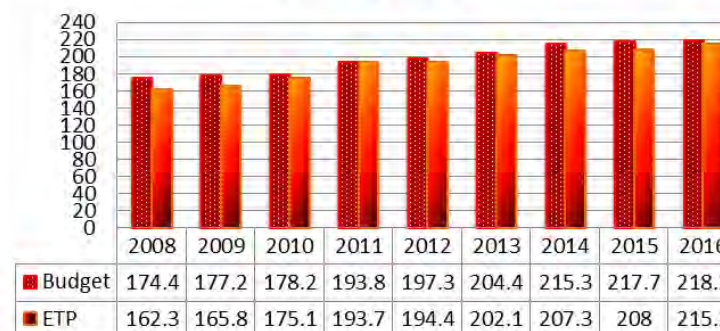
■ AP : Accident professionnel

■ ANP : Accident non professionnel

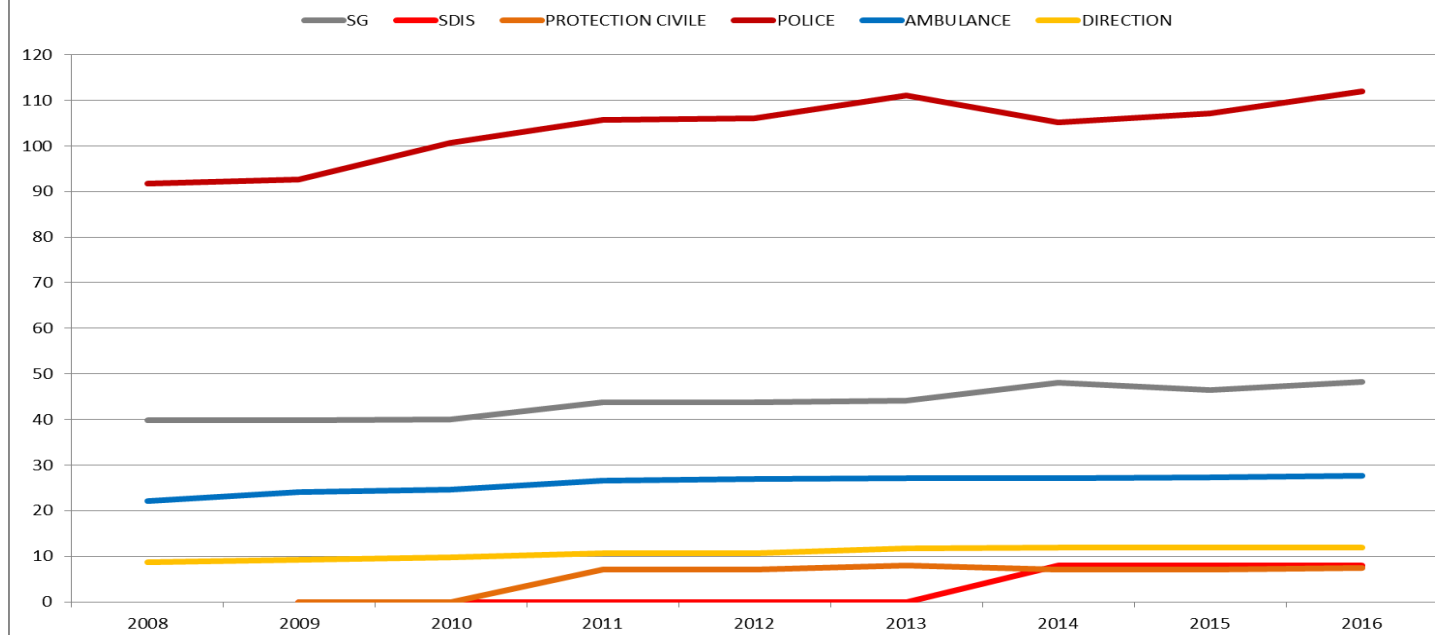
Evolution effectifs 2008-2016



Effectifs comparés budget/comptes 2008-2016



Evolution de l'effectif par Corps-métier, Direction et Services généraux 2008-2016



RECAPITULATIF DES ETP PAR CELLULE AU 31.12.2016					
CELLULES	ETP POLICIERS	ETP NON POLICIERS	TOTAL ETP REEL	TOTAL ETP ADMS	EMPLOYES REELS
DIRECTION					
Secrétaire général Sécurité Riviera	1.0		1.0		1
Secrétariat de direction	1.5		1.5		2
Comptabilité / Facturation	3.0		3.0		4
Ressources Humaines	2.0		2.0		2
Chancellerie	4.5		4.5		6
Total	12.0		12.0	12.0	15.0
POLICE RIVIERA					
Commandant Police Riviera	1.0		1.0		1
Secrétaire	0.0	0.7	0.7		1
Resp. manifestations / Rpl Cdt Police Riviera	1.0		1.0		1
Chef opérationnel	1.0		1.0		1
Adjoint chef opérationnel	1.0		1.0		1
Adjoint opérationnel et administratif	1.0		1.0		1
Réception Vevey	3.0		3.0		3
Centrale CRI Clarens	7.0	3.0	10.0		11
Répondants proximité	8.0		8.0		8
Agents de police administratifs	1.5		1.5		2
Agents de Police	71.7		71.7		72
Chargé de prévention	1.0		1.0		1
Cellule de Prévention	4.0		4.0		4
Aspirants	7.0		7.0		7
Total	108.2	3.7	111.9	113.7	114.0
AMBULANCE RIVIERA					
Responsable d'exploitation Ambulance	1.0		1.0		1
Adjoint Resp. d'exploitation Ambulance	1.0		1.0		1
AD - Responsable formation - Membre EM	1.0		1.0		1
AD - Responsable technique - Membre EM	1.0		1.0		1
AD - Resp. Partenariat & prévention - Membre EM	0.8		0.8		1
Ambulanciers diplômés	18.8		18.8		20
Techniciens ambulanciers	4.0		4.0		4
Total	27.6		27.6	28.0	29.0
PROTECTION CIVILE RIVIERA - PAYS-D'ENHAUT					
Commandant Protection civile Riviera	1.0		1.0		1
Chef de l'instruction opération - Rpl Commandant	1.0		1.0		1
Gestion et développement	1.0		1.0		1
Administration	1.0		1.0		1
Protection population	1.0		1.0		1
Logistique et maintenance	1.0		1.0		1
Entretien	1.0		1.0		1
Commandant Compagnie Pays-d'Enhaut	0.5		0.5		1
Total	7.5		7.5	7.5	8.0
SDIS RIVIERA					
Commandant SDIS Riviera	1.0		1.0		1
Secrétariat	0.8		0.8		2
Responsable opérationnel	1.0		1.0		1
Responsable formation	1.0		1.0		1
Responsable prévention	1.0		1.0		1
Responsable technique	1.0		1.0		1
Mécanicien	2.0		2.0		2
Total	7.9		7.9	8.0	9
SERVICES GENERAUX					
Chef Services Généraux	1.0		1.0		1
UTLI	5.7		5.7		6
Signalisation	8.0		8.0		8
Amendes d'ordre / Comm. Police	5.1		5.1		7
Police du commerce	6.4		6.4		7
Stationnement Montreux	8.5		8.5		9
Stationnement Vevey	13.8		13.8		14
Total	48.3		48.3	49.0	52.0
TOTAL ASR	216.2		216.2	218.2	227.0

Cours suivis en 2016		
Cours CEP	Particip.	Cellule
CAS CEP – Compétences relationnelles	1	Police
CAS CEP – Tactique 2	1	Police
CAS CEP – Tactique 3	1	Police
CC1 VD CEP – Session 2016-2017	2	Police
CC1 VD CEP – Conduire et animer une équipe	1	Police
CC1 VD CEP – S'exprimer en public	1	Police
CEP – Communiquer, écouter et se faire entendre	1	Direction
CEP – Méthode rédaction structurée	1	Protection civile
CEP - Apprivoiser les émotions pour ajuster ses réactions et actions	1	Chancellerie
CEP – Méthode rédaction structurée	1	SDIS
CEP - Affirmation de soi : gagner en aisance personnelle	1	Chancellerie
CEP – Méthode rédaction structurée	1	Direction
Cours ISP		
ISP - Cours de tir formation de base, refresher	1	Police
ISP – Moniteur, sécurité personnelle par la communication (SEPCO)	1	Police
ISP – Moniteur en sécurité personnelle, refresher	4	Police
ISP – Cours tactique pour officier EM	1	Police
ISP – Centrale d'alarme et d'engagement	2	Police
ISP – Instructeur de circulation	4	Police
ISP – Animer des sessions de formation pour adultes	3	Police
Cours ECA		
ECA – SP10 Ferroviaire	8	SDIS
ECA – IR02, Formation continue instructeur	5	SDIS
ECA – SN07, Véhicule Hybride	3	SDIS
ECA – DS01, Journée technique DPS	5	SDIS
ECA – PN05, Chimique chef	2	SDIS
ECA – SP14, IFA 2	1	SDIS
ECA – SP17, IFA rail	4	SDIS
ECA – SN06, Pionnier	1	SDIS
ECA – TA21, Aide conduite	2	SDIS
ECA – SP19, Ventilation OP	1	SDIS
ECA – EX07, Hydraulique	2	SDIS
ECA – Recyclage instructeur	1	SDIS

Sécurité Riviera, une entreprise formatrice

Trois apprentis employés de commerce de 2^{ème} année, encadrés par 5 formatrices volontaires, œuvrent au sein des différentes cellules : Direction, Facturation, Police, Amendes d'ordre, Signalisation et Police du commerce. De plus, la Direction accueille régulièrement des écoliers dans le cadre de stages de découverte du métier d'employé de commerce.

4.2 Finances

L'élaboration du budget, le bouclage des comptes, la gestion des factures fournisseurs et la facturation au profit de la Direction, de Police Riviera et d'Ambulance Riviera, de Protection civile Riviera - Pays-d'Enhaut et de la Signalisation incombent au Responsable financier et aux trois collaboratrices qui l'assistent dans cette tâche exigeant précision et suivi.

Les procédures mises en œuvre dès la création de l'Association Sécurité Riviera sont pratiquées par l'ensemble des Corps-métier et permettent une gestion des factures fournisseurs optimisée, avec la préoccupation d'effectuer l'ensemble des opérations dans les délais prescrits, de manière à rationaliser au mieux l'activité. L'image de Sécurité Riviera est également garantie par le paiement des factures dans les délais fixés par les fournisseurs.

Les aspects liés au contentieux demeurent contractuellement sous la responsabilité du Service des finances de Montreux.

En matière de facturation des prestations fournies par Ambulance Riviera, la charge de contentieux est relativement importante.

4.3 Secrétariat

Deux secrétaires de direction, nommées à ce titre après révision de leur cahier des charges au 1^{er} janvier 2017, œuvrent au profit du Secrétaire général, du Bureau et du Comité de direction. Piliers administratifs de l'organisation, elles connaissent les détails de son fonctionnement et constituent un véritable soutien pour l'ensemble des cadres et cellules de l'organisation.

Elles sont directement et très fortement impliquées dans l'élaboration des outils de communication, en maintenant constamment à jour les sites internet et intranet, ainsi que les dossiers protégés au profit du Comité de direction. Le suivi des différents dossiers et procédures en cours leur incombe également.

Elles œuvrent toutes deux à temps partiel (80 % et 70 %) et l'une d'elles est également responsable du suivi de la formation des apprentis. A ce titre, elle encadre les formatrices et assure les missions de l'employeur à l'égard des centres de formation. Il lui échoit également de procéder, avec les formatrices, au travail de sélection en vue du renouvellement des jeunes bénéficiant du privilège d'être formés dans notre organisation, selon le plan de formation défini qui leur permet de toucher à tous les secteurs.

4.4 Chancellerie

Le courrier

La Chancellerie constitue la plate-forme du courrier entrant et sortant pour l'ensemble de l'ASR. Son personnel doit maîtriser le fonctionnement de l'organisation pour remplir sa mission avec rigueur et précision.

En lien avec le Corps de police

Le personnel enregistre également les divers mandats et réquisitions destinés au Corps de police avant de les transmettre pour exécution. Une fois terminés ou accompagnés d'un rapport de police, ces documents reviennent à la Chancellerie, qui est chargée de les finaliser dans le programme prévu à cet effet et de les transmettre à qui de droit.



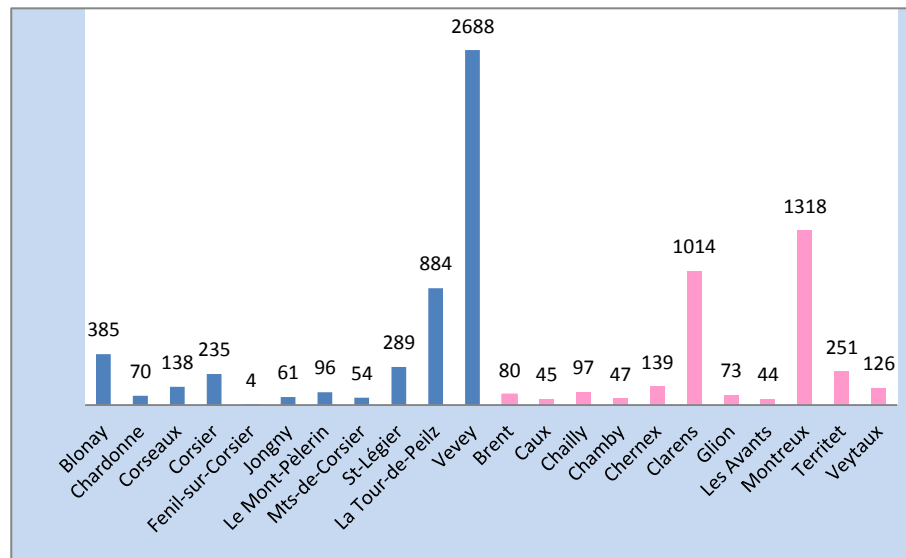
La Chancellerie a également pour mission la transmission de tous les rapports de police.

Chaque document ayant sa spécificité, ce travail demande beaucoup d'assiduité et de concentration. Il consiste à :

- faire des copies, selon les besoins
- distribuer aux instances concernées
- archiver et répondre aux diverses demandes

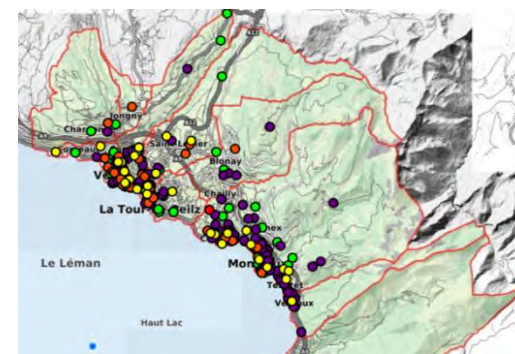


Nombre d'actes de poursuite distribués



Les collaboratrices et les collaborateurs procèdent également à la notification des commandements de payer auprès des habitants des 10 communes de l'ASR.

2017 sera marquée par l'utilisation d'un nouveau logiciel pour la gestion de ces documents, programme qui a pris forme en 2016.





5. Police Riviera



Maj Ruben Melikian :
Commandant de Police Riviera et
Secrétaire suppléant du Comité de direction

5.1 Corps de police

5.1.1 Fonctionnement – réorganisation de Police Riviera

Police Riviera est composée de près de 50 % de l'effectif de l'Association Sécurité Riviera, représentant 113.7 postes de travail. Elle englobe le Centre de Régulation de l'Information (CRI), les 2 bases opérationnelles de Clarens et Vevey, la gestion des manifestations et la cellule Prévention.

La nouvelle organisation du Corps de police est entrée en force le **08 janvier 2016**. Elle induit principalement un nouvel horaire pour les policiers en service irrégulier, qui a pour conséquence un renforcement des effectifs en journée, la prise de service de tous les policiers à la base opérationnelle de Clarens, ainsi que la désignation d'un Répondant de proximité suppléant pour le secteur de Vevey.

Il était en effet nécessaire d'adapter les structures opérationnelles permettant d'augmenter la présence policière en journée et renforcer ainsi la visibilité et le contact avec la population. Il s'agissait également d'offrir aux collaborateurs des conditions de travail optimales ainsi que de nouveaux horaires, propices à la récupération et à la vie familiale.

C'est en effet dès le mois d'août 2014 qu'une analyse du fonctionnement de Police Riviera a été initiée avec l'ensemble des cadres. Ce processus, qui a généré de nombreux entretiens de service et séances de travail, a conduit l'Etat-major à élaborer des propositions au Comité de direction, en juin 2015, afin de dynamiser la structure opérationnelle.

Cette réorganisation a par ailleurs pu s'opérer grâce aux locaux laissés vacants à Clarens par Ambulance Riviera, suite à sa centralisation à la caserne de Béranges, à La Tour-de-Peilz.

Le Corps de police fonctionne aujourd'hui avec 6 unités d'intervention (police-secours) composées de 12 à 13 policiers chacune, ainsi que 8 Répondants de proximité affectés chacun à un quartier d'environ 10'000 habitants. Ces Répondants ont pour mission de prendre en charge des problèmes récurrents, non urgents, et de constituer un lien étroit entre les autorités, les acteurs de la vie locale (commerçants, associations), la population de leur secteur et l'Etat-major.

La cellule Prévention, composée de 5 policiers, dispense les programmes de prévention dans l'ensemble des classes de la



Riviera et développe de nombreuses campagnes de prévention dans les lieux fréquentés par un large public (voir plus de détails au chapitre 5.3). Cette cellule est également chargée des contrôles de vitesse.



Le CRI (24h/24), situé dans les locaux de Clarens, est administré par 8 policiers - dont 2 policières à 50 % - et par 3 réceptionnistes-téléphonistes. Ce personnel gère toutes les demandes d'intervention, la régulation des appels téléphoniques au sein de l'organisation, ainsi que l'accueil du public à la réception. La réception de la base de Vevey est gérée, en journée, par 3 sous-officiers de police, ainsi que par des policiers en tournus 24h/24. Les deux bases opérationnelles de Clarens et de Vevey sont ouvertes au public 24h/24 – 365j/365.

Depuis le mois de septembre 2016, les Polices communales vaudoises ont intégré le Sous-Groupement Opérationnel Vaudois (SGOV) et effectuent des missions de maintien de l'ordre sous la conduite de la Police cantonale vaudoise. Police Riviera a ainsi

apporté son appui lors de 10 engagements de ce type dans le canton, par exemple en faveur de la Conférence internationale sur la Syrie à Lausanne et Genève.

A noter que les policiers sont formés à ces missions spécifiques durant la formation de base à l'Académie de police de Savatan. Ils suivent ensuite régulièrement des modules de formation continue dans ce domaine afin de maintenir les connaissances nécessaires.



5.1.2 Mouvements de personnel au sein du Corps de police

Sur le plan des effectifs, 5 policiers ont démissionné de l'organisation durant l'année, 4 policiers et une réceptionniste-téléphoniste ont fait valoir leur droit à la retraite. De plus, un policier s'est vu contraint de cesser ses activités pour des raisons de santé. Les postes vacants sont compensés par l'engagement de policiers déjà formés et de 7 aspirants qui débiteront leur formation à l'Académie de police de Savatan, dès le mois d'avril 2017.

5.1.3 Diminution des délits

Après l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur l'organisation policière, le 1^{er} janvier 2012, respectivement le décloisonnement des prérogatives entre la Police cantonale et les polices communales, 2013 s'est présentée comme une « année de consolidation » avant que le rythme de croisière soit atteint, dès 2014.

Après une diminution de plus de 2'800 interventions entre 2013 et 2014, une légère réduction des interventions a à nouveau été constatée en 2015. La baisse du nombre de délits se confirme toujours en 2016. Toutefois, le renforcement de l'effectif policier en journée, résultant de la réorganisation du Corps de police, a conduit à une légère augmentation des interventions, liée très logiquement au renforcement de la présence sur la voie publique, respectivement à la multiplication des actions préventives.

Il s'agit de relever l'excellente collaboration avec la Police cantonale et tous nos différents partenaires, sans qui les actions de Police Riviera n'auraient à l'évidence pas la même portée, ni la même efficacité.

5.1.4 Deux accidents de la circulation mortels en 2016

Au mois de juin, une piétonne a été mortellement heurtée par un tracteur en mouvement sur la commune de Chardonne.

En juillet, une piétonne a été renversée par une voiture à la route de Blonay, à Vevey.

5.1.5 Actions de prévention

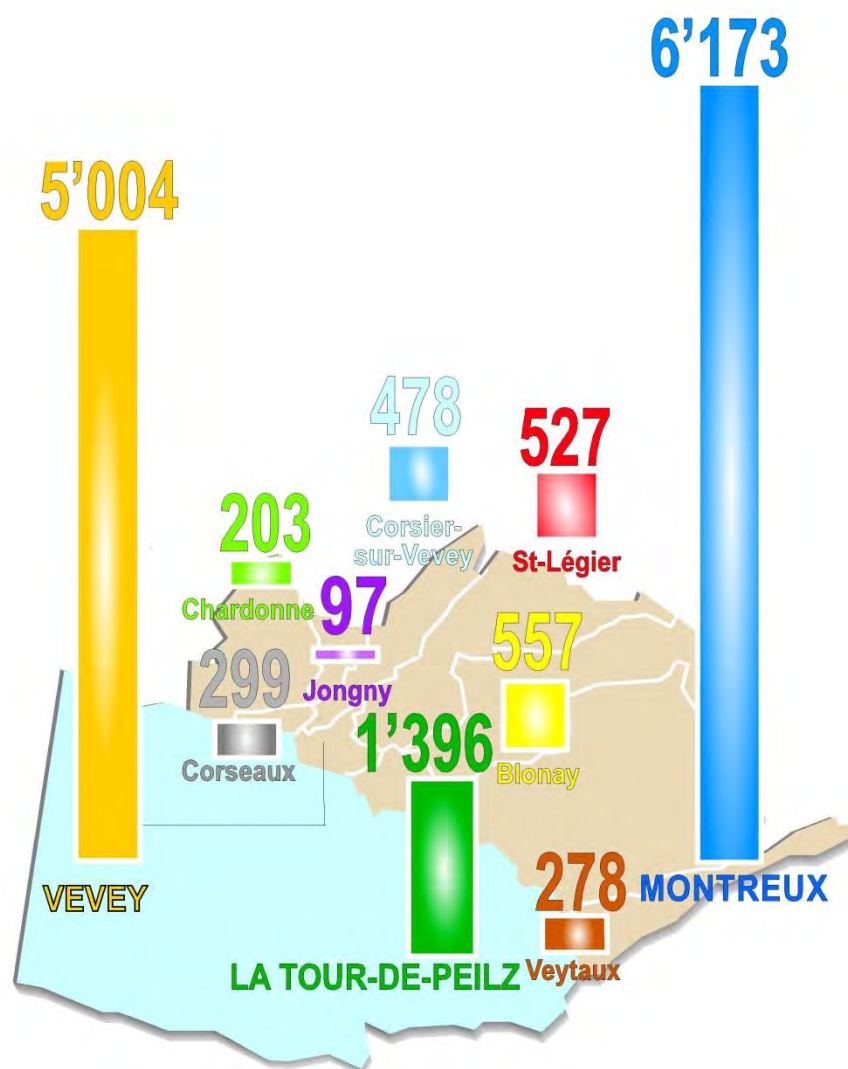
Comme indiqué, les actions de prévention ont nettement augmenté par rapport à 2015. A nouveau, ce résultat positif est la conséquence de la réorganisation du Corps de police, ainsi que d'une planification rigoureuse et rationnelle du service, qui nous permet de cibler la présence préventive et dissuasive dans les lieux où règne précisément un sentiment d'insécurité, objectif ou subjectif.

5.1.6 Outil d'analyse et de statistiques

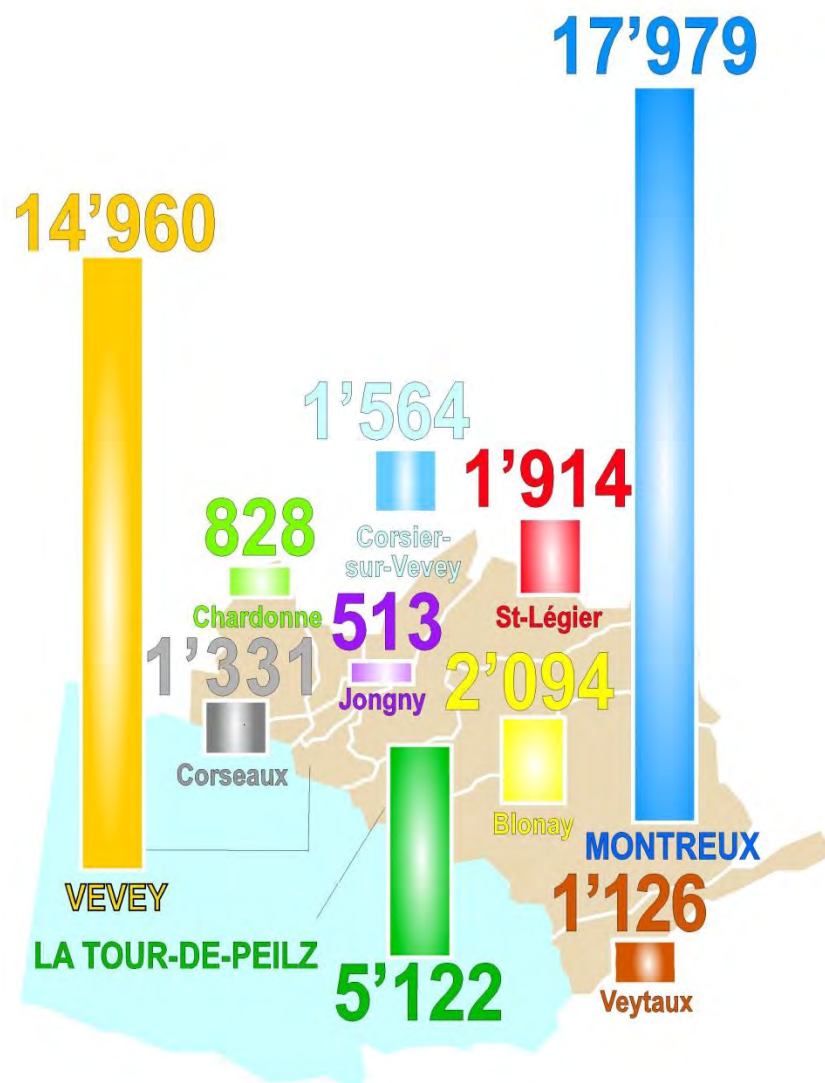
L'Etat-major de Police Riviera, en étroite collaboration avec le Responsable du SIT (Système d'Information du Territoire) de la Ville de Vevey, a poursuivi le développement du portail internet www.cartoriviera.ch, en y intégrant des outils de gestion et de conduite permettant d'effectuer des études spécifiques et localisées en fonction des événements. Cette démarche permet d'affiner encore l'analyse de Police Riviera et du Comité de direction, dans la perspective de définir des objectifs et de visualiser le résultat des mesures prises.



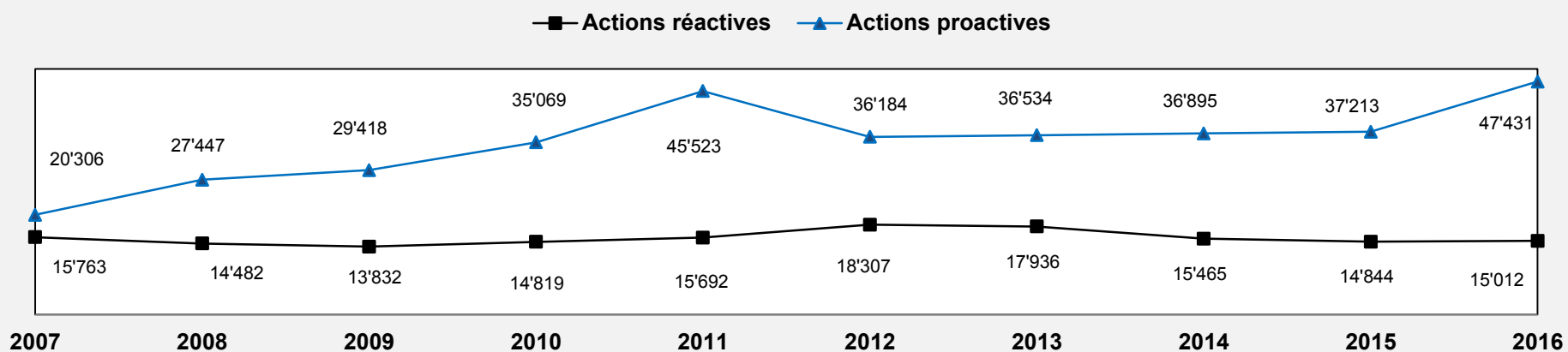
Total des interventions réactives : 15'012



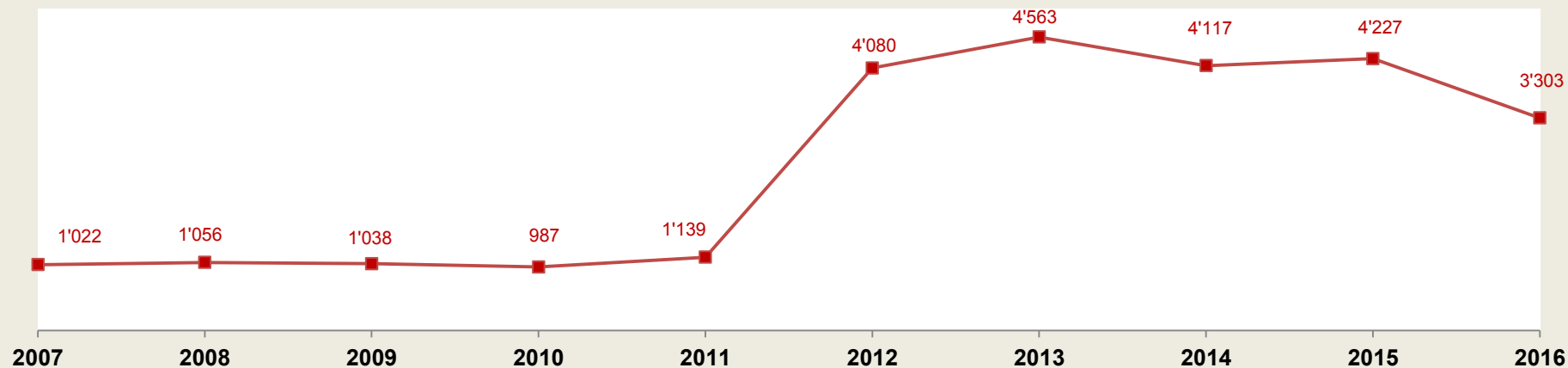
Total des actions proactives : 47'431



Actions réactives et proactives 2007 - 2016

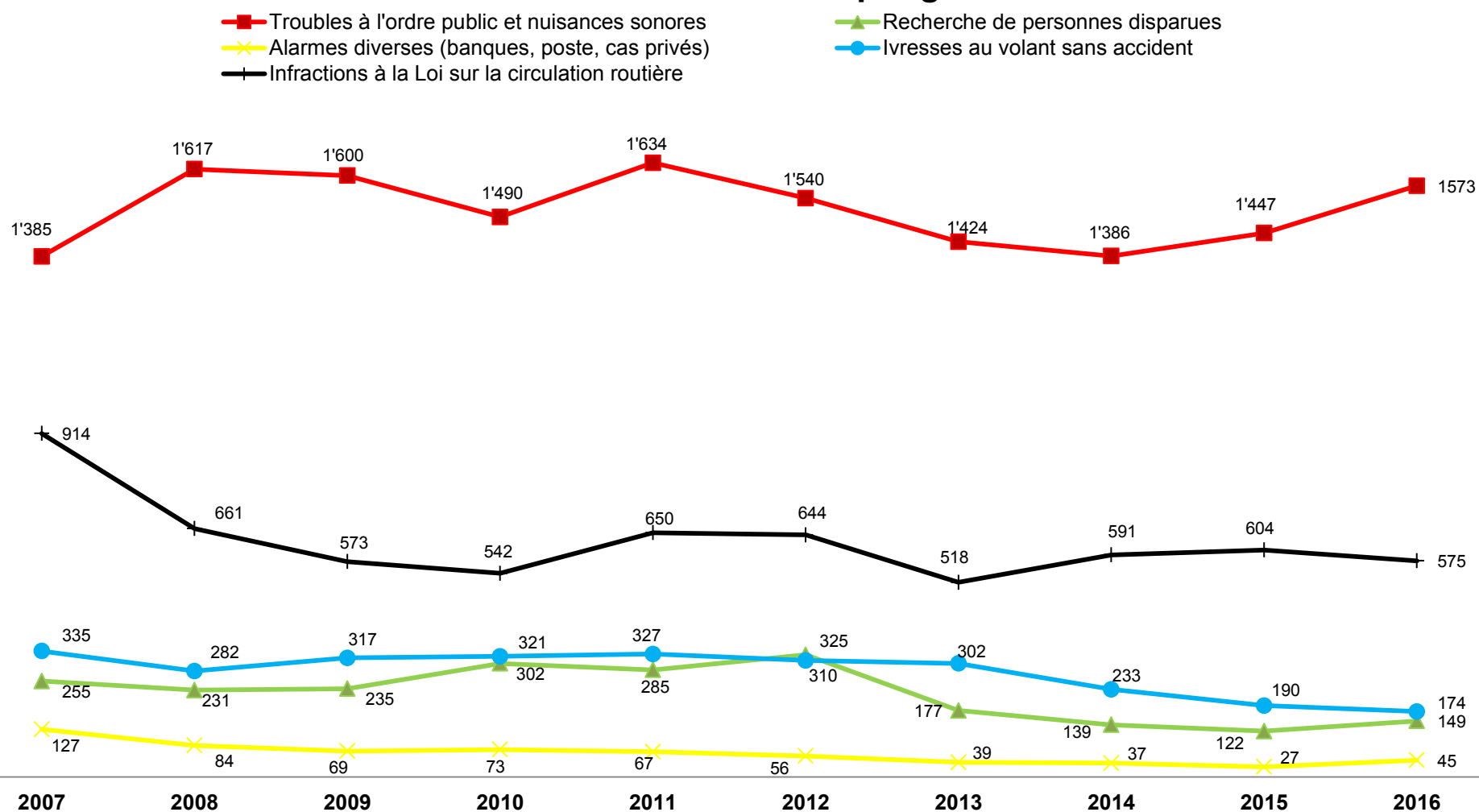


Nombre de plaintes pénales, auditions-plaintes et e-plaintes



Dès le 1^{er} janvier 2012, extension des compétences judiciaires de constat, selon la Loi sur l'organisation policière vaudoise

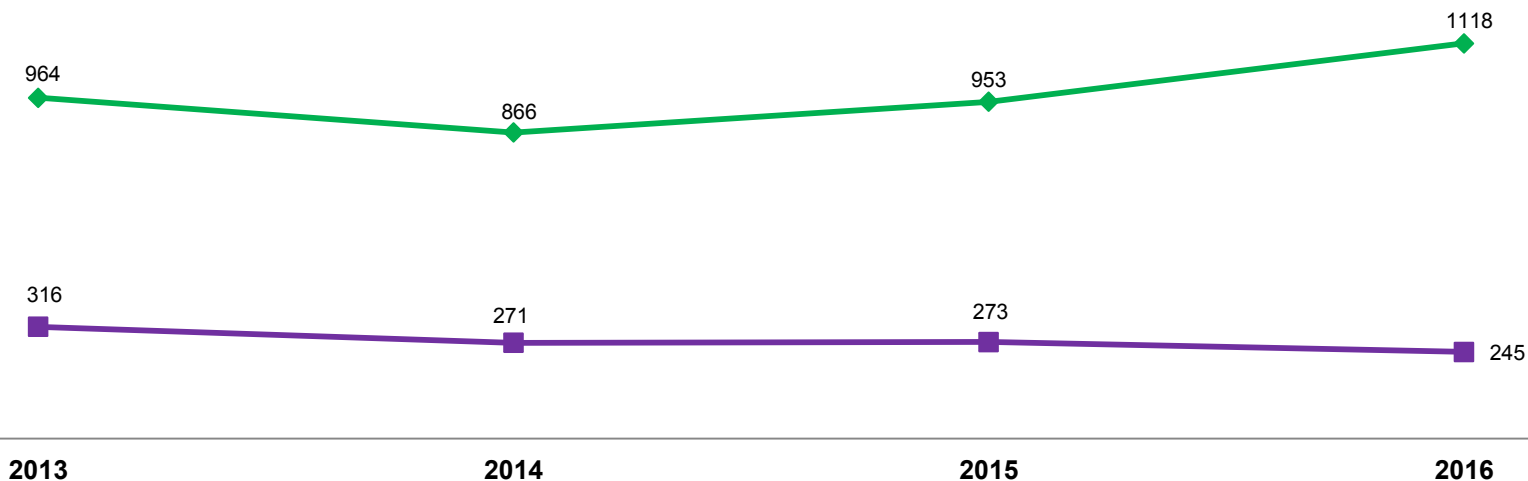
Evolution du nombre d'interventions par genre 2007 - 2016



Le tableau ci-dessus démontre une relative stabilité dans le domaine des interventions courantes. Les ivresses au volant sont en forte diminution en 2016 qui, avec 174 dénonciations, est l'année la plus faible depuis la création de Sécurité Riviera.

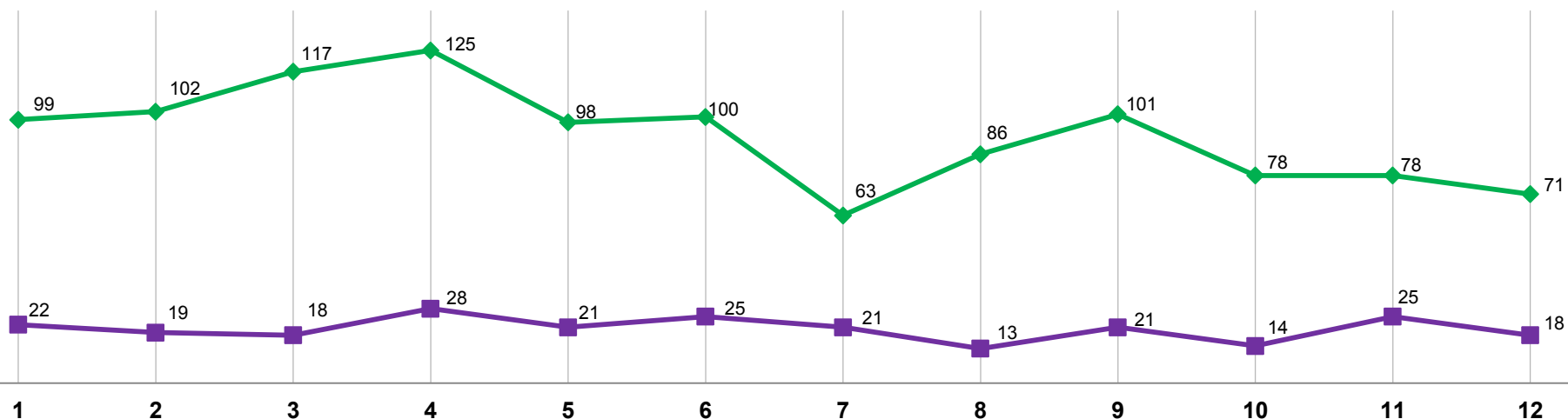
Montreux - Gare et environs

◆ Nombre d'actions de prévention
■ Nombre d'interventions policières

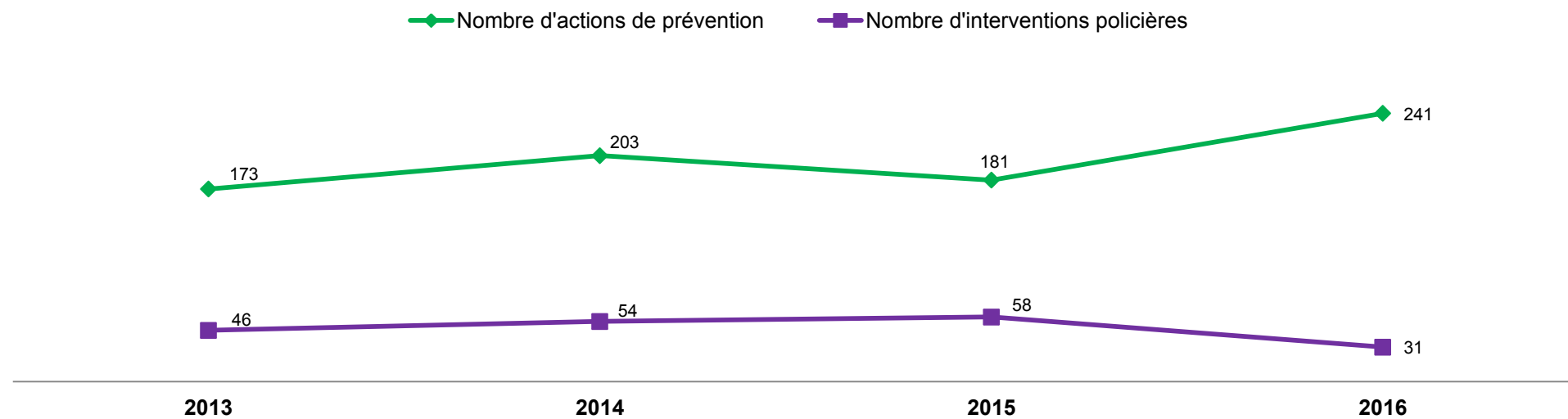


2016 par mois

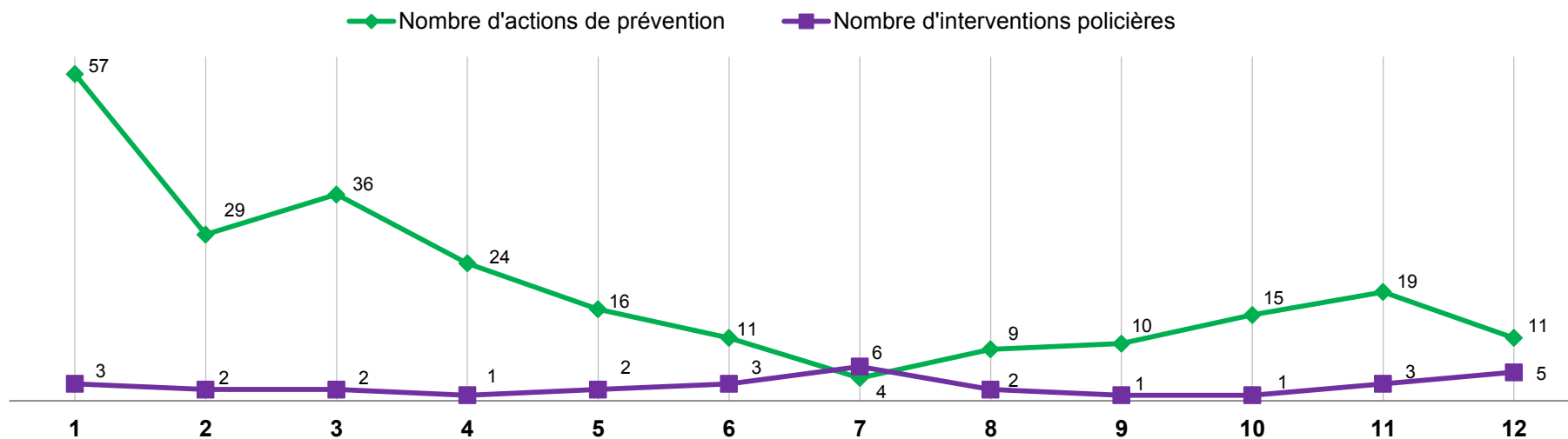
◆ Nombre d'actions de prévention
■ Nombre d'interventions policières



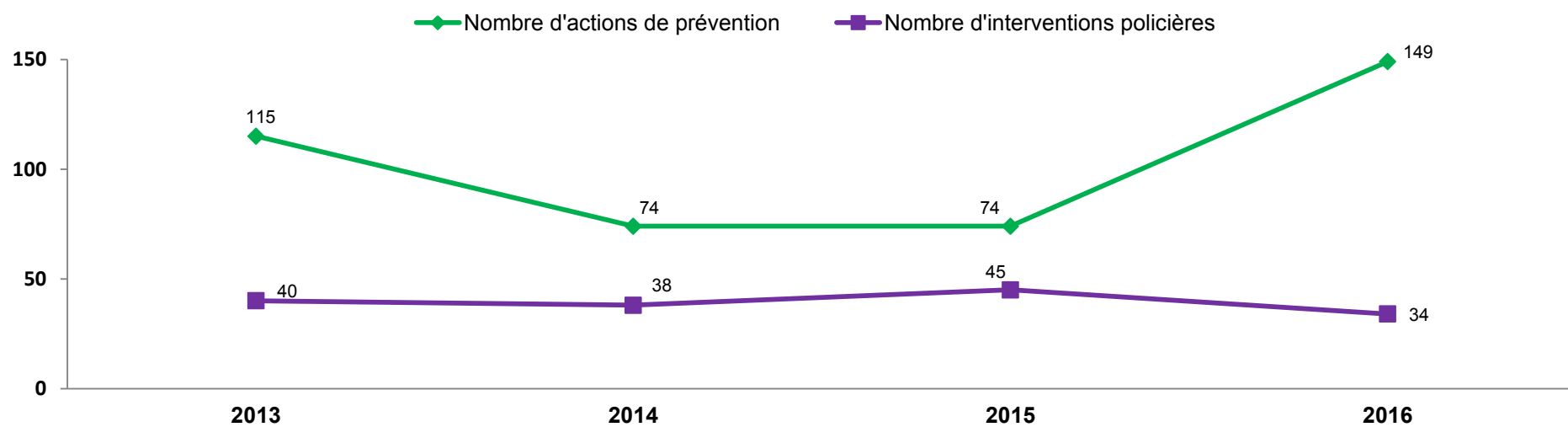
Clarens - Secteur Gare et Poste



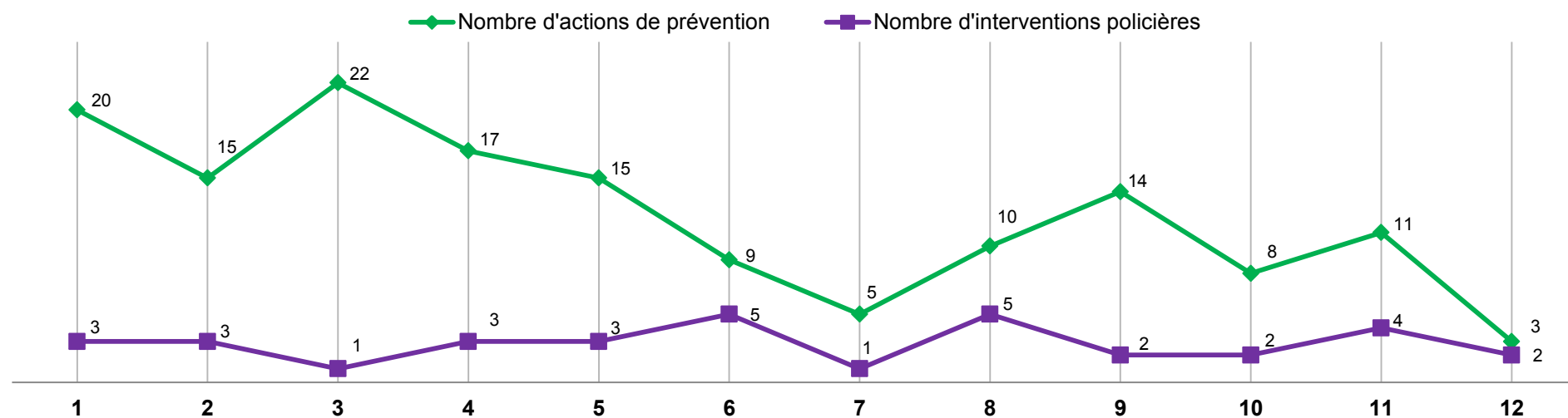
2016 par mois



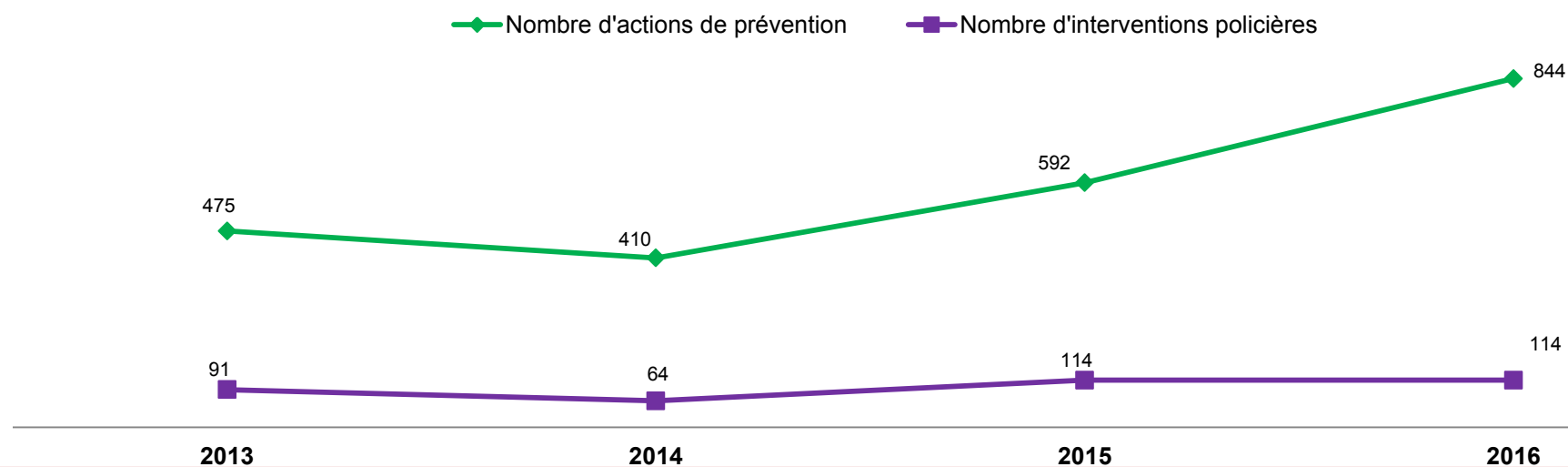
La Tour-de-Peilz - Gare et environs



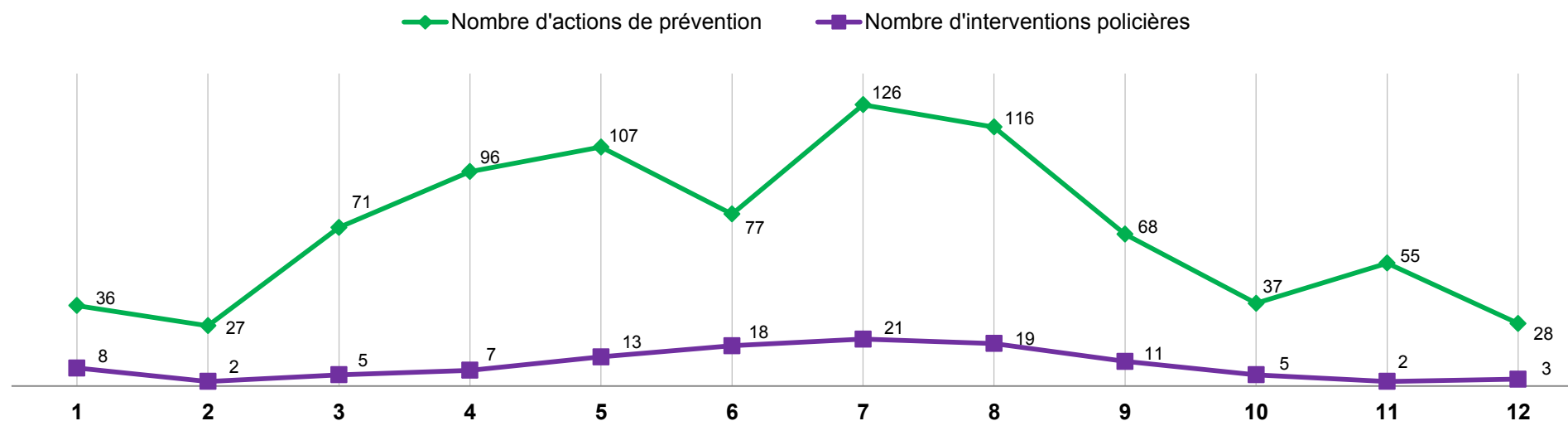
2016 par mois



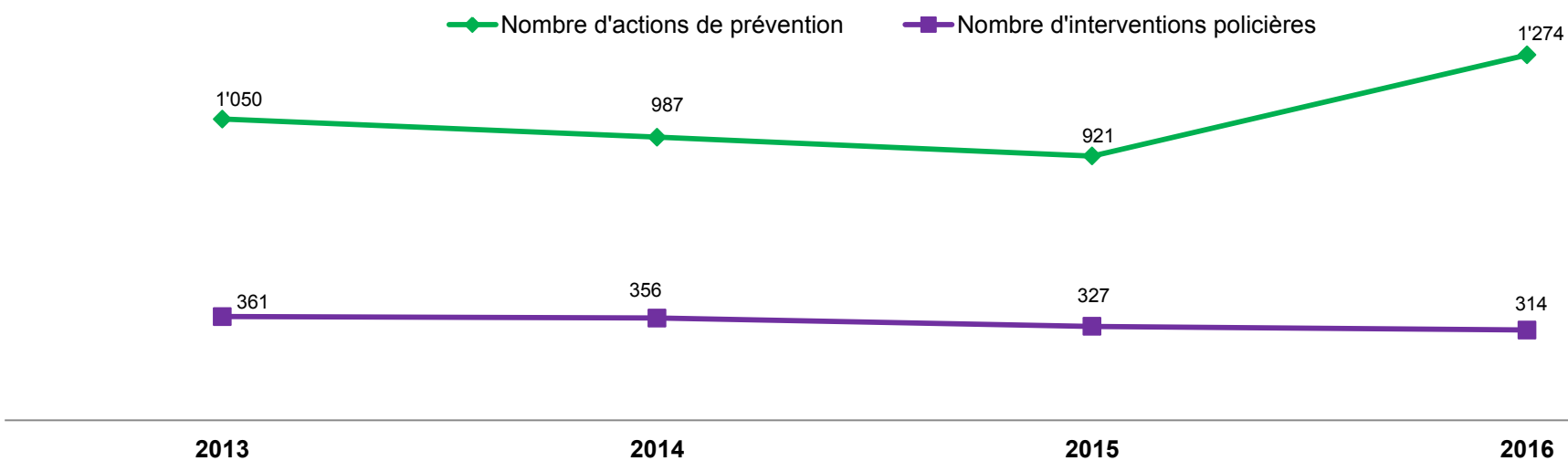
La Tour-de-Peilz - Secteur Château, Bains et Port



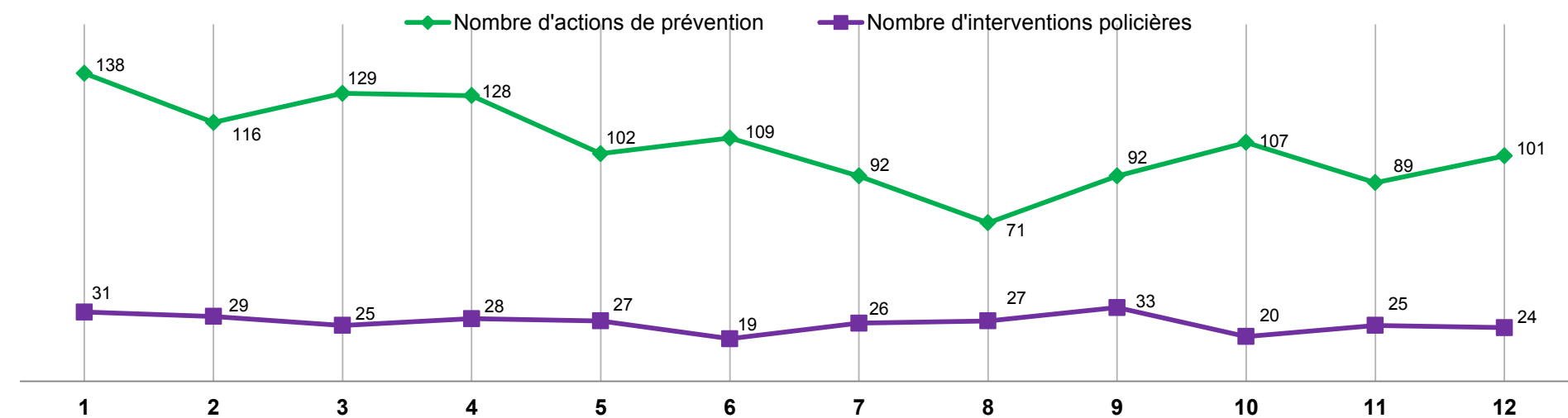
2016 par mois



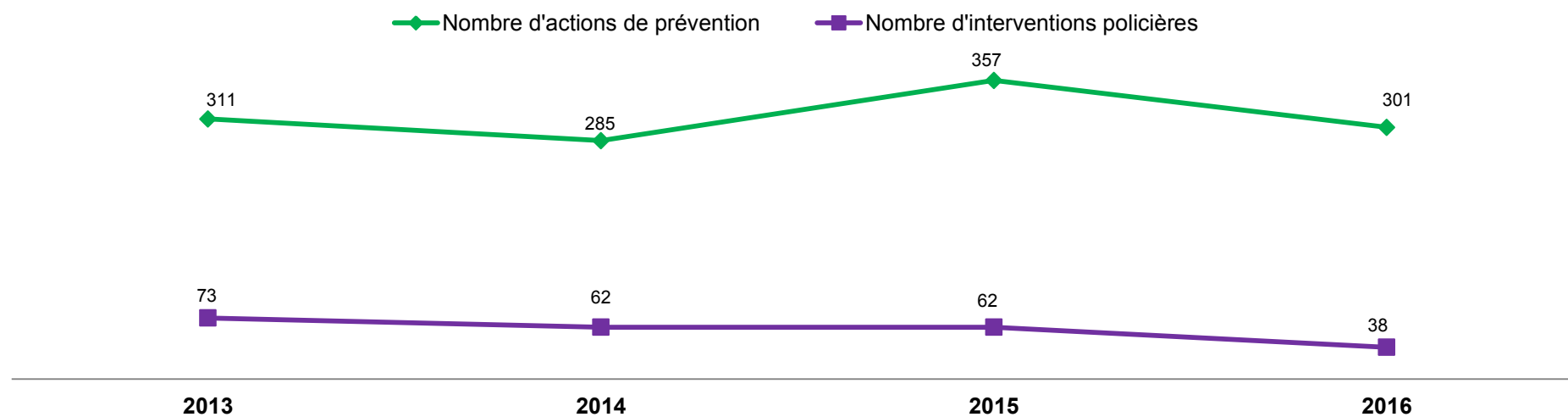
Vevey - Gare et environs



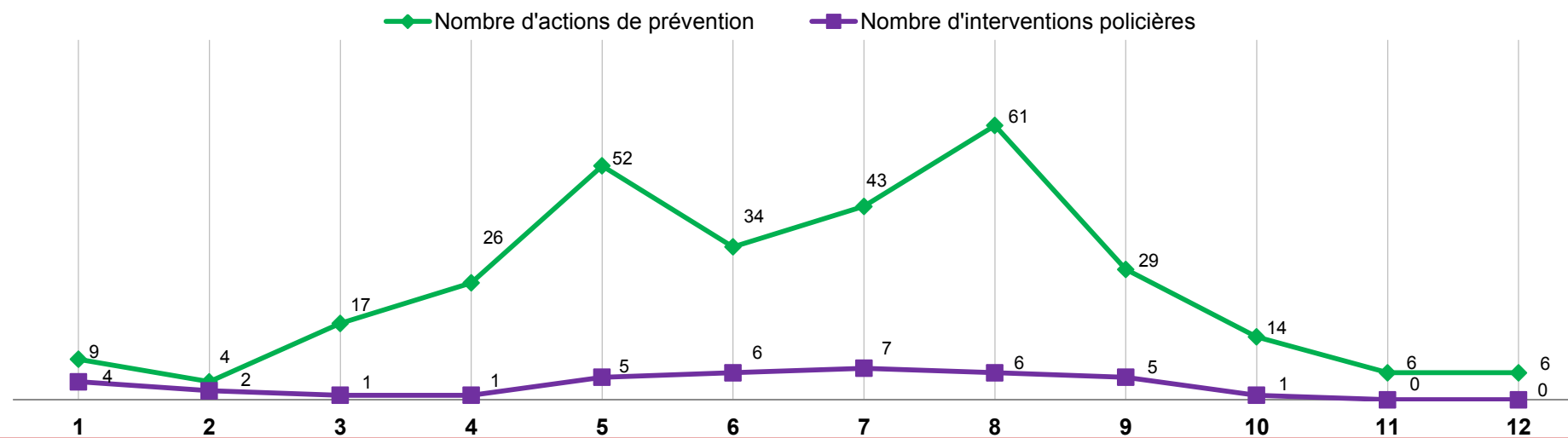
2016 par mois



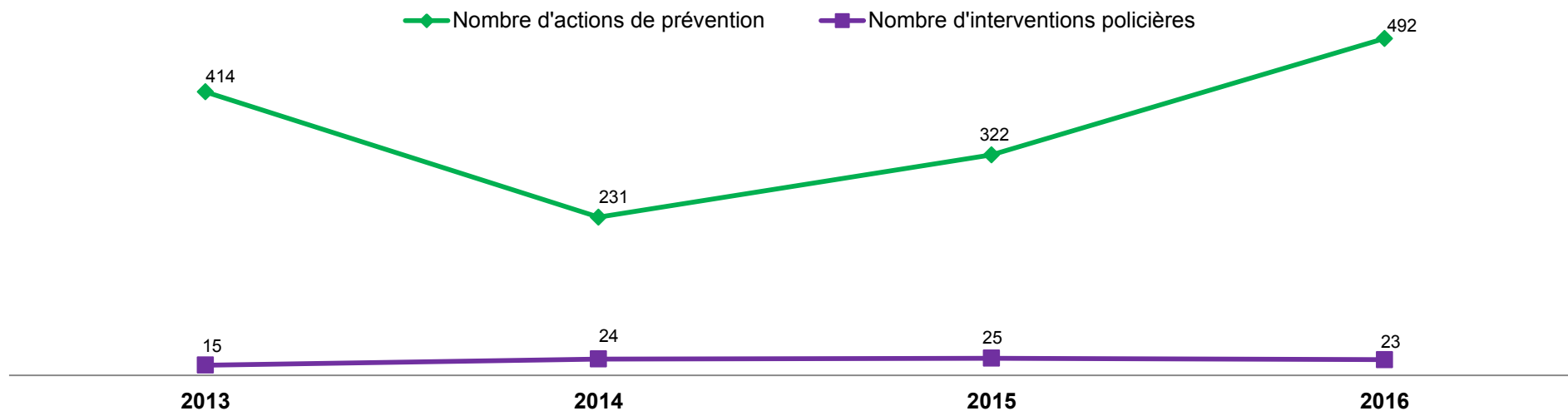
Vevey - Parc Doret et ses abords



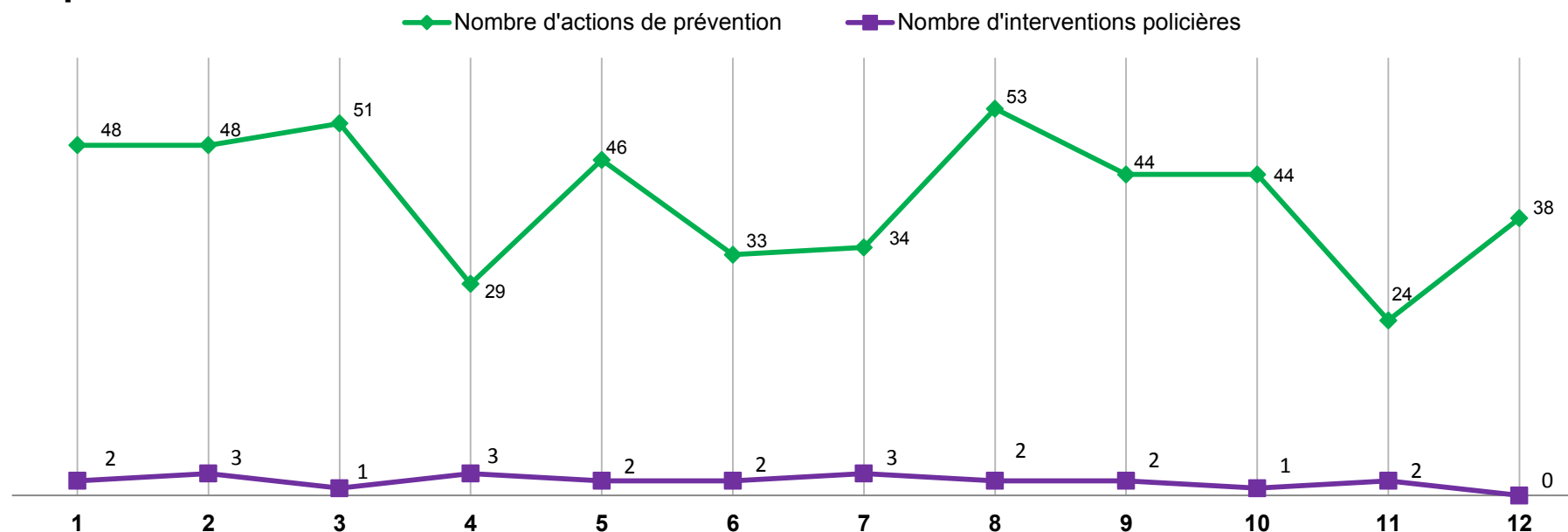
2016 par mois



Blonay - Secteur Bahyse et Gare



2016 par mois



5.2 Bilan des manifestations



Cap Stephan Gattone :
Responsable des manifestations et
Remplaçant du Commandant

Bravo, oui bravo à toutes les cellules de Sécurité Riviera (Signalisation, Unité Technique, Logistique & Informatique, Police du commerce, secrétariat, Office du stationnement, Prévention), ainsi qu'à ses Corps-métier, qui ont œuvré journalièrement, en 2016, pour permettre le déroulement des 810 manifestations au programme de la Riviera, soit une augmentation de 10 % par rapport à 2015.

Quotidiennement, le bureau des manifestations reçoit de nombreuses demandes de la part d'organismes au travers du formulaire Pocama (Portail Cantonal des Manifestations), qui a été simplifié. Actuellement, 90 % des demandes se font par le biais de ce document : un gain de temps non négligeable pour le traitement des manifestations.

Ces demandes sont examinées scrupuleusement. L'importance de cette analyse est d'éviter que 2 sites soient utilisés simultanément. Dans un deuxième temps, des séances de coordination sont planifiées en présence des organisateurs et des différents acteurs (services communaux, VMCV, services de l'Etat, sociétés de sécurité privées). Au terme des séances et sur préavis de la commune concernée, les conditions fixées sont

communiquées à l'organisateur par écrit, dans l'autorisation délivrée par le Comité de direction de l'ASR.

Un des événements importants qui a marqué l'année 2016 a été la Fête Fédérale de Musique, qui s'est déroulée sur la Riviera.

5.2.1 Fête Fédérale de Musique

La Fête Fédérale de Musique a eu lieu sur les week-ends des 10 au 12 et des 17 au 19 juin 2016, à Montreux principalement, mais également à Vevey et à La Tour-de-Peilz. Les prévisions annonçant une affluence de 225'000 personnes et 25'000 musiciens, une préparation rigoureuse fut nécessaire. Les organisateurs ont planifié 49 séances de travail entre le mois de mars 2015 et le mois de juin 2016, soit un total d'environ 147 heures. Tous les intervenants étaient représentés : VMCV, Protection civile Vaud et Riviera - Pays-d'Enhaut, ECA, SDIS Riviera, Service de la santé publique, Gendarmerie cantonale, 2 entreprises de sécurité privées, Armée, Police Riviera, entreprises régionales, sans oublier les 3'000 bénévoles.

Le plus gros défi fut la gestion des cars sur les 2 week-ends, puisqu'un peu plus de 350 véhicules furent aiguillés sur les zones d'accueil (2M2C), puis sur les zones de logement réparties sur la Riviera, mais également sur le Chablais et la région lausannoise. Police Riviera a également fait appel à des effectifs policiers supplémentaires auprès des polices communales.

Au terme de ces festivités, le bilan est positif. Aucun incident n'est à déplorer. L'exercice est réussi à la satisfaction de tous les partenaires.

5.2.2 Mesures d'amélioration pour l'accessibilité aux manifestations

Chaque année, Sécurité Riviera tente de trouver des solutions, en collaboration avec les représentants de la sécurité et des transports publics (VMCV), afin de fluidifier la circulation par la mise en place de déviations élargies, pour éviter notamment le

centre-ville de Montreux, lors de manifestations importantes. L'exemple parlant a été le dispositif d'accessibilité privilégié, lors de la fermeture de la Grand-Rue durant la Fête Fédérale de Musique, afin d'acheminer les habitants de la région, les visiteurs et les musiciens dans un délai raisonnable.

5.2.3 Manifestations marquantes de 2016

Montreux

Polymanga, du 24 au 28 mars



Fête Fédérale de Musique, 10/12 et 17/19 juin **Nouveau**



Montreux Jazz Festival, du 1^{er} au 16 juillet
 Montreux - Les Rochers-de-Naye, 03 juillet
 Watering Contest, du 12 au 14 août
 Criterium de Montreux, 24 août
 Montreux Tattoo Convention, du 16 au 18 septembre
 Foire des Planches, du 28 au 30 octobre
 Montreux Comedy Festival, du 1^{er} au 06 décembre
 Montreux Noël, du 24 novembre au 24 décembre

Brent

Foire de Brent, les 04,05, 06, 09 et 11 novembre



Caux

Fête de la mi-été, 13 août

Chailly

1^{ère} étape du Tour du Chablais, 30 mars **Nouveau**
 Finale vaudoise d'athlétisme, 18 juin **Nouveau**
 Route gourmande, 10 septembre

Chernex

Marché aux fleurs, 07 mai

Clarens

Coupe de la Ligue de Basket, les 30 et 31 janvier
 Montreux Volley Masters, du 31 mai au 05 juin
 Montreux Chill Festival, du 05 au 07 septembre

Glion

115 ans de la Société de jeunesse, 28 mai

Les Avants

Bukolik, du 16 au 28 août

Territet

Cérémonie du Maréchal Mannerheim, 04 juin

Blonay

Fêtes de Blonay, les 18 et 19 juin
 Léman Rétro, les 27 et 28 août **Nouveau**
 Désalpe et Après désalpe, 24 septembre

Chardonne

Marché des vins, 28 mai

Corseaux

Fête villageoise, 25 juin



Corsier

Inauguration du Musée Chaplin, les 15 et 16 avril
Corsier en fête et Cross Chaplin, les 26 et 27 août

Jongny

Coupe Fleurie, 23 avril

La Tour-de-Peilz

Fête de la Musique, 18 juin
Fête de la Jeunesse, du 1^{er} au 03 juillet
Riviera Tango, 23 juillet **Nouveau**
Concerts Nox Orae, les 26 et 27 août
Course Rose et Marché de Noël, 18 décembre

St-Légier

Regio Cup Riviera, 22 mai **Nouveau**
St-Nicolas, 08 décembre

Vevey

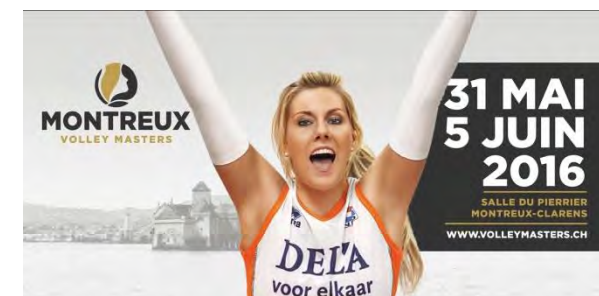
Festivalocal, du 23 au 26 juin
Chevaliers de la route, 31 août **Nouveau**
Championnat suisse de coursiers à vélo, du 30 septembre au 02 octobre **Nouveau**
Foire de la St-Martin, les 07 et 08 novembre
Noël à Vevey, du 26 novembre au 31 décembre
Calendrier de l'Avent, du 1^{er} au 24 décembre **Nouveau**
Vevey New-Year, 31 décembre

Veytaux

Mini Chili Beer Festival, 09 septembre **Nouveau**

Riviera

Festivités du 1^{er} Août
Vevey Lavaux UP, 1^{er} mai
Tour de Romandie, 28 avril
10 km de la Riviera, 25 septembre **Nouveau**
Lausanne Marathon, 30 octobre



5.3 Prévention



Adj Pierre-André Emery :
Chargé de Prévention

La cellule Prévention de Police Riviera, créée en juillet 2005, est basée à Clarens depuis mi-octobre 2009. Elle est composée du Chargé de prévention et de 4 policiers.



5.3.1 Missions générales

Former :

- les élèves, étudiants et apprentis de la région dans les domaines de la prévention en général et routière en particulier;
- les patrouilleurs scolaires;
- les partenaires et collaborateurs sur des thèmes spécifiques.

Informier :

- les citoyens par des actions ciblées en fonction des campagnes régionales, cantonales et nationales;
- les partenaires et autres personnes œuvrant dans divers domaines en relation avec le public (tenanciers d'établissements, gérants de commerces, etc.).

Participer :

- aux diverses actions de prévention sur la Riviera;
- aux diverses séances de coordination et d'information en relation avec la prévention.

Contrôler :

- le respect des législations en vigueur par des actions et présences visibles, avec des objectifs définis ou spontanés;
- la vitesse des véhicules et le respect de la signalisation lumineuse avec des appareils techniques.

5.3.2 Actions principales en 2016

5.3.2.1 Campagnes de prévention

Rentrée scolaire

La rentrée scolaire a fait l'objet de 285 actions, représentant 157h15 de présence aux abords des collèges ou aux endroits stratégiques sur les axes routiers y conduisant, entre le 22 août et le 02 septembre.

La pose des affiches spécialement prévues pour cette campagne nationale a été effectuée. 31 banderoles du TCS/BPA ont également été posées sur différents axes routiers et à proximité des écoles de la Riviera.

Une lettre pour les parents-taxis, rappelant le comportement attendu aux abords des écoles de la part de personnes véhiculant les enfants, a été remise, via les secrétariats des écoles, aux parents des enfants débutant leur scolarité.

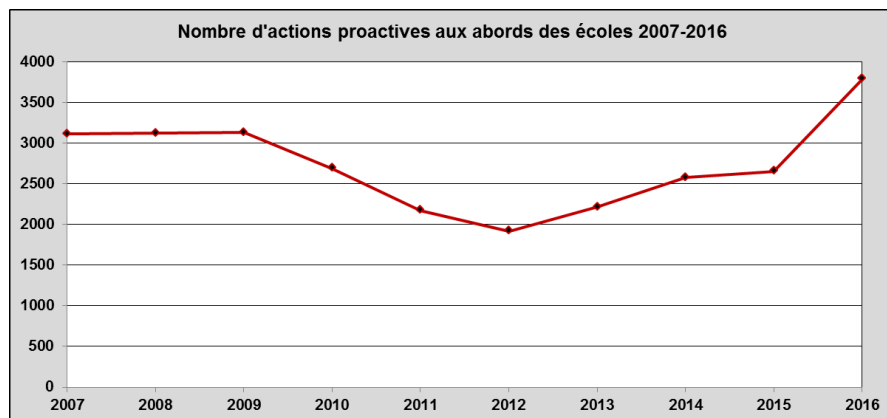
Lors des premières semaines d'école, les indicateurs de vitesse et les radars mobiles ont principalement été installés sur des axes conduisant aux collèges.

La sécurité aux abords des écoles est également évoquée lors de soirées organisées par les directeurs pour les parents d'élèves.

Nombre d'actions à proximité des écoles

Ville/Mois	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Totaux
Blonay	33	23	24	16	20	14	1	12	23	18	22	34	240
Chardonne	12	1	6	3	5	6		5	4	3	7	8	60
Corseaux	13	4	2	3	6	6		7	7	1	7	4	60
Corsier	14	5	11	3	6	5		14	18	3	8	6	93
Jongny	6	5	4	5	6	7		5	4	4	4	4	54
La Tour-de-Peilz	66	30	31	36	50	46		24	57	28	63	63	494
Montreux	226	136	151	138	148	129	1	69	160	89	163	97	1507
Saint-Légier	24	12	12	16	20	21		15	27	8	24	18	197
Vevey	116	64	79	119	88	91		62	147	49	133	105	1053
Veytaux	7	3	4	1	2	2	2	3	3	3	1	0	31
Totaux	517	283	324	340	351	327	4	216	450	206	432	339	3789

Nombre total d'actions proactives aux abords des écoles



Visibilité – SEE YOU

Police Riviera a participé à la campagne nationale « SEE YOU », visant à sensibiliser tous les usagers de la route, notamment les piétons et les cyclistes, sur l'importance d'être visibles. Des affiches ont été placardées sur les supports SGA et communaux. Des bandeaux réflecteurs ont été distribués à des utilisateurs d'EAV (engins assimilés à des véhicules) près de deux collèges, ainsi qu'aux pensionnaires de l'institution des Eglantines de Vevey.

Campagne « Conduire comme ça »

En décembre, une affiche format mondial, spécialement conçue pour responsabiliser les conducteurs à l'importance de circuler avec des vitres propres, a été apposée sur les supports SGA et communaux. Un grattoir et un flyer de prévention ont été remis à des automobilistes lors de contrôles de circulation.

Pendant la période hivernale, des contrôles de circulation ont été organisés et plusieurs conducteurs dénoncés pour avoir circulé avec des vitres embuées, givrées ou enneigées.

Campagne « Nez Rouge »

Au mois de décembre, un soutien à la Fondation « Nez Rouge » a été effectué par l'apposition d'affiches sur divers supports, par la mise à disposition de flyers aux réceptions de Vevey et Clarens, ainsi que par un don de CHF 500.00.

Prévention des incivilités et des délits

Des patrouilles pédestres préventives et dissuasives ont été effectuées aux abords des écoles, dans les centres commerciaux et les transports publics, ainsi qu'aux endroits "sensibles" et lors des grandes manifestations.

Vol dans les véhicules

Ce phénomène est récurrent. Afin de limiter au maximum le nombre de délits, des affiches ont été placardées sur divers supports dans la région et ont été visibles sur les écrans géants de Montreux et



Vevey, de février à avril. Le site de Chillon fait l'objet d'une attention particulière sur cette problématique. Suite à une recrudescence de cas sur la commune de St-Légier au début de l'année, une Newsletter spécifique pour les abonnés de cette commune a été rédigée et envoyée en février. Les assistants de sécurité publique ont aussi été rendus attentifs à cette situation.

Prévention des cambriolages en période nocturne

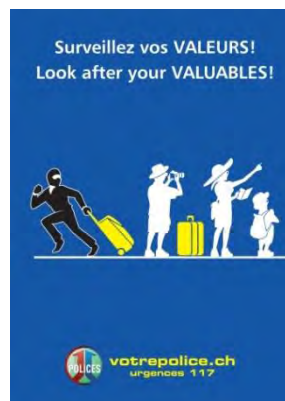


A l'instar des années précédentes, une importante campagne cantonale de prévention des cambriolages en période nocturne a été déployée dès le passage à l'heure d'hiver. Le 31 octobre, les policiers de la cellule Prévention et les Répondants de proximité ont distribué des flyers accompagnés d'un napolitain, près des gares et centres commerciaux de la région, pour inviter les citoyens à se prémunir contre les vols au crépuscule, en prenant des précautions simples dans leur logement. Des

affiches placardées sur des panneaux mobiles ont été placées à proximité des centres commerciaux et ont été visibles sur les écrans géants de Vevey et Montreux. Ce thème a également fait l'objet d'un article dans la Newsletter de novembre. Les entreprises de transport GoldenPass et VMCV ont participé à cette action en apposant des affichettes dans leurs véhicules.

Prévention des vols auprès des touristes

Un document spécifiquement destiné aux touristes a été créé pour sensibiliser ceux-ci aux risques de vols. Il a été remis à plusieurs reprises aux personnes étrangères arrivant en gare de Vevey et Montreux. Il a également été proposé à l'Office du tourisme, ainsi qu'à la présidente des hôteliers de la Riviera pour diffusion auprès des membres. Cette affiche est visible près des lieux touristiques et le visuel a aussi été diffusé sur les écrans



géants de Vevey et Montreux.

Campagne « Incivilités »

Une affiche, visant à inciter les citoyens à limiter les incivilités, a été élaborée et placardée sur différents supports de la région, plus particulièrement près des parcs publics réunissant de nombreuses personnes en période estivale.



5.3.2.2 Stands de prévention

Des stands de prévention et d'information ont été déployés lors de la bourse aux vélos de Montreux, ainsi qu'en octobre dans les centres commerciaux St-Antoine à Vevey, Forum à Montreux, Migros à La Tour-de-Peilz et Blonay.



Un stand a également été tenu le mercredi 31 août sur la Grande Place de Vevey, à l'occasion de la manifestation « Chevaliers de la route » organisée par le Bureau de prévention des accidents, avec de multiples partenaires. A cette occasion, nous avons pu bénéficier d'un simulateur de conduite de la FVA (Fondation vaudoise contre l'alcoolisme).

Des policiers de la cellule Prévention ont déployé un gymkhana pour trottinettes, lors des journées dédiées à la mobilité douce, à La Tour-de-Peilz.

Ils ont également accompagné les collègues gendarmes présents avec un stand et la voiture-tonneau lors du week-end du « Léman Retro » à Blonay.

5.3.2.3 Prévention sur l'utilisation des médias numériques

Un cours spécifique sur l'usage d'internet et des médias numériques en général, axé plus particulièrement sur la réputation individuelle qui découle des informations mises en réseau, ainsi que sur le sexting a été dispensé à tous les élèves de 8^{ème} année de la région.



- ✓ Pas d'image intime
- ✓ Pas de harcèlement
- ✓ Pas de vengeance
- ✓ Pas d'insulte
- ✓ Signaler tout dérapage

Ce sujet a également été abordé dans les classes post-scolaires, telles que l'OPTI, l'Ecole professionnelle de Montreux, ainsi que lors d'une semaine particulière de prévention sur ce thème, initiée par un établissement scolaire montreuisien.

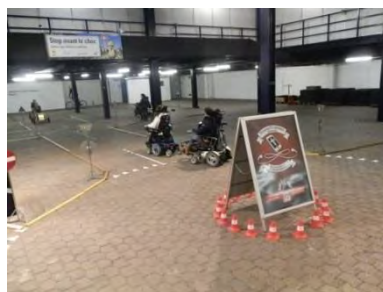
Les sujets de l'usage d'internet, des réseaux sociaux, du téléphone portable et de certaines applications ont également été évoqués lors de cours aux personnes migrantes et lors de soirées dédiées aux parents d'élèves.

5.3.3 Education routière – Patrouilleurs scolaires – Apprentis – Etudiants – Année scolaire 2015 - 2016

L'enseignement de l'éducation routière a été dispensé dans les 453 classes publiques et privées de la Riviera, totalisant 8'352 élèves.

28 **patrouilleurs** ont été formés en automne 2016, soit 7 adultes pour Blonay et 21 enfants pour Montreux-Est.

Le **Jardin de circulation**, déployé dans les sous-sols du 2M2C à Montreux, a permis à 751 élèves de 7^{ème} année Harmos de la Riviera de mettre en pratique, avec des cycles, la théorie enseignée auparavant. Des personnes à mobilité réduite de la Fondation des Eglantines ont également pu profiter de ces installations.



Le programme de **prévention des délits et incivilités** a été dispensé à 35 classes de 8^{ème} année Harmos, soit à 636 élèves.

260 apprentis des Ecoles professionnelles de Montreux et 59 jeunes de l'OPTI ont participé à une présentation de prévention et d'information sur différents thèmes, dont la problématique de la consommation abusive d'alcool, des stupéfiants, de la violence, des dangers liés à l'utilisation d'internet et des incivilités telles que les déchets sauvages et les nuisances sonores.

Les étudiants des Ecoles hôtelières GIHE, SHMS et HIM sont rencontrés durant le mois qui suit leur arrivée en Suisse, pour les informer sur diverses législations en vigueur dans notre pays.

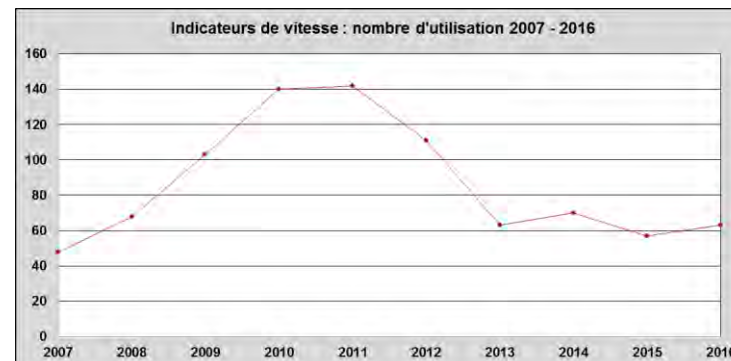
5.3.4 Indicateurs de vitesse

Les 2 appareils indicateurs de vitesse ont été installés à 63 points de contrôle durant l'année. Leur usage est préventif et permet une analyse approximative du trafic à un endroit précis.



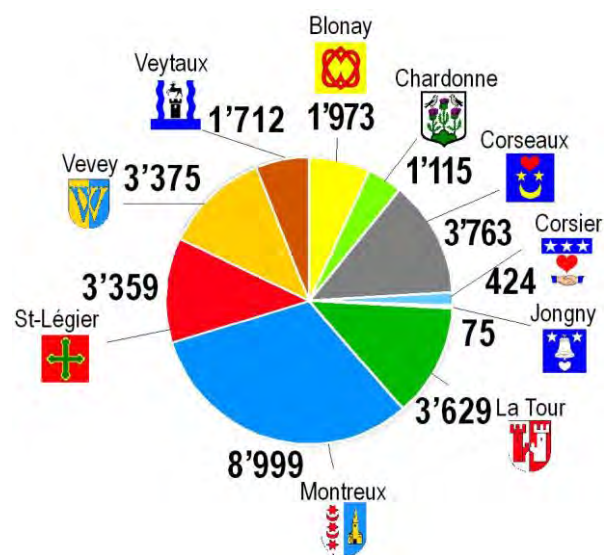
Indicateurs de vitesse : nombre d'utilisation

Villes/Mois	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Totaux
Blonay	pas de mesure	pas de mesure	2		1					1	1		5
Chardonne					1	1		1					3
Corseaux			1	1				1	1				4
Corsier						1	1						2
Jongny			1	1	1	1							4
La Tour-de-Peilz			1	1	1			1		2	2		8
Montreux			3	2	3	3	2	3	4	3	2		25
Saint-Légier				1						1	1		3
Vevey			1	1	1		1	2					6
Veytaux				1					1	1			3
Totaux	0	0	9	8	8	6	4	8	6	8	6	0	63

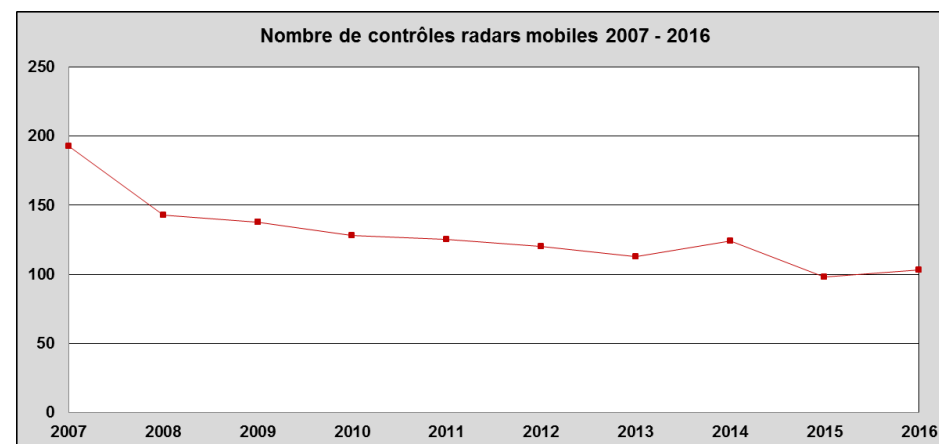
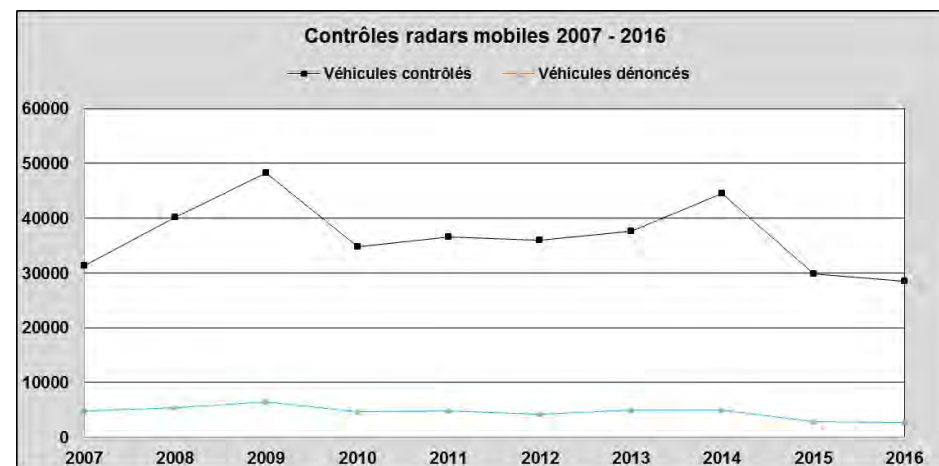
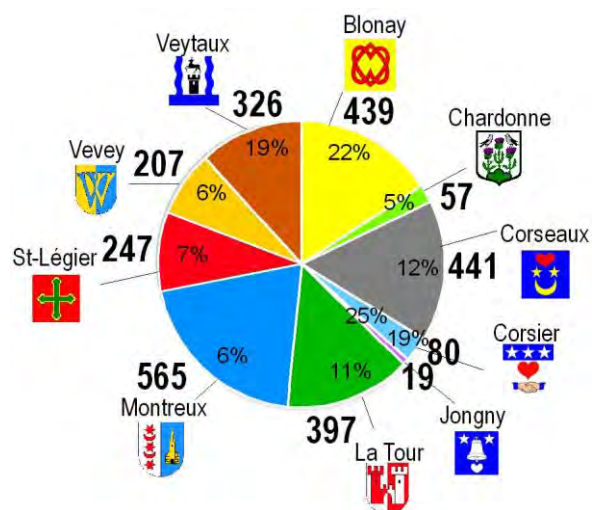


5.3.5 Contrôles radars mobiles « Doppler »

Conducteurs contrôlés



Conducteurs dénoncés



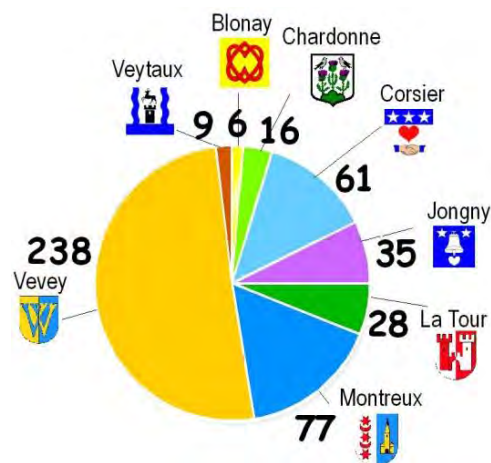
Nombre de contrôles radars mobiles en 2016

Villes/Mois	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Totaux
Blonay	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	10
Chardonne		1	1					1	1		1		5
Corseaux	1	1		1	1	1						1	6
Corsier	1		1	1				1		1			5
Jongny			1	1		1	1			1			5
La Tour-de-Peilz	1	2	1	1	1	1	1	2	1	2	1		14
Montreux	3	2	2	3	4	1	2	3	3	1	3		27
Saint-Légier	1		1	1					1	1			5
Vevey	1	2	2	2	3	3	0	3	3	2	2	1	24
Veytaux		1								1			2
Totaux	9	10	10	11	10	8	5	11	10	9	7	3	103

5.3.6 Contrôles radars mobiles laser

Ce genre d'appareil ne permet pas de comptabiliser le nombre de véhicules contrôlés, mais uniquement ceux dénoncés.

Nombre total de véhicules en infraction : 470



5.3.7 Contrôles radars fixes

Localité	Rue	Vitesse prescrite	Véhicules contrôlés	Infractions Vitesse	Infractions Feux	Total infractions
Brent	Place de la Chapelle	50	235'882	4	35	39
Clarens	Av. Eugène-Rambert	50	194'178	0	167	167
Clarens	Rue Gambetta (sens montant)	50	868'212	2'420	5	2'425
Clarens	Rue Gambetta (sens descendant)	50	1'026'528	1'524	135	1'659
Jongny	Rte Châtel-St-Denis (administration communale)	50	558'045	1'027	19	1'046
Jongny	Rte Châtel-St-Denis (Combettaz)	50	41'934	1'055	2	1'057
Total			2'924'779	6'030	363	6'393

5.3.8 Activités diverses – partenariats

Les membres de la cellule Prévention ont participé au **Montreux Jazz Festival**, en tenant un stand dans des tentes installées pour l'occasion à la rue Emery.



Dans le cadre du **Passeport-Vacances**, deux matinées ont été organisées conjointement par le SDIS, Ambulance et Police Riviera pour accueillir une cinquantaine d'enfants de la région.

Les recrues du SDIS Riviera ont bénéficié d'une **formation "polroute"**, dispensée par la cellule Prévention. Les signes de circulation ont aussi été enseignés aux personnes œuvrant comme bénévoles dans le cadre du Montreux Noël, ainsi que lors d'une manifestation au centre de Nestlé Suisse.

La **séance de coordination/bilan** annuelle avec les **entreprises de transports** de la région a été organisée le 04 octobre par le Chargé de prévention.

Ce dernier rencontre aussi régulièrement différents **partenaires en lien avec la jeunesse**. Ces réunions permettent de faire le point sur la situation des jeunes dans l'espace public, d'échanger sur des thématiques particulières, de trouver des solutions aux éventuelles difficultés rencontrées et d'anticiper certaines problématiques.

Plusieurs **conférences de prévention et d'information** ont été données lors de soirées destinées aux parents, en collaboration avec Madame le Préfet et les directeurs d'écoles.

Des **conseils** et un **rappel des lois et règlements** en vigueur sur les thèmes de la sécurité en général et de la vente d'alcool en particulier ont été transmis aux **responsables de bars**, lors de séances préparatoires de diverses manifestations publiques.

Le Chargé de prévention a été requis à deux reprises pour des **analyses sécuritaires** de logements et d'immeubles.

Des **conférences pour des personnes immigrées** ont été organisées. Les thèmes abordés sont la présentation du fonctionnement de la police, la prévention des délits et des problématiques liées aux médias numériques. Une présentation résumant les cours d'éducation routière a aussi donné lieu à des rencontres avec des parents issus de l'immigration.

Des **conseils de prévention** ont été dispensés aux **migrants mineurs non accompagnés** du foyer de l'EVAM à Chamby.

Deux **cours spécifiques sur les délits et la manière d'intervenir** envers les personnes suspectes, respectivement voleurs/euses, ont été organisés à la demande de la direction du **Château de Chillon**. Tout le personnel a été formé.

Une **conférence prévention pour les Aînés** a été donnée aux pensionnaires de la résidence Nova Vita à Montreux.

En accord avec la Brigade des **mineurs**, 17 séances de conciliation, de « recadrage » ou de passages en classe, suite à un petit délit ou une incivilité, ont été effectuées en 2016.

Raid 24 heures Aventure

Les 10 et 11 septembre 2016, dans la région de Château-d'Oex, le Chargé de prévention et le responsable de la cellule Prévention ont participé au **Raid 24 heures Aventure** avec 5 jeunes. Diverses activités réparties dans la montagne et en rivière ont mis les muscles à rude épreuve et ont défié la volonté de bon nombre de participants ! Un bivouac a clôturé l'aventure.



6. Services généraux



Cap Michel Rouiller :
Chef des Services généraux

Les Services généraux regroupent les cellules de soutien de l'ensemble de l'organisation. Plus précisément, ils sont composés :

- de l'Unité Technique Logistique & Informatique Utli
- des Amendes d'ordre et de la Commission de police
- de la Police du commerce
- de la Signalisation
- de l'Office du stationnement

Ces différentes entités, auxquelles sont rattachés une cinquantaine de collaborateurs, assurent, à des degrés divers, l'assistance nécessaire au bon fonctionnement de l'Association Sécurité Riviera. Les cellules sont réparties sur les sites de Clarens, Vevey et St-Légier, en fonction de facteurs liés aux prestations qu'elles offrent et aux infrastructures à disposition.

Elles sont détaillées ci-après.

6.1 Unité Technique Logistique & Informatique



Adj Jean-Luc Monney :
Responsable

L'Unité Technique, Logistique & Informatique (Utli) œuvre au profit des 4 Corps-métier de l'ASR, ainsi que de la Direction et des Services généraux.

Hormis la gestion courante des pannes et autres interventions, plusieurs projets, dont la liste non exhaustive figure ci-après, ont émaillé les différentes périodes de l'année. Cette dernière a été spécialement marquée par les travaux de mise en place des nouveaux systèmes de gestion des amendes d'ordre et macarons et de l'ERP (Enterprise Resource Planning), en production dès le 1^{er} janvier 2017.

Le Responsable de la cellule est membre du Groupe des Répondants Informatique (GRI) de l'Association des Chefs des polices municipales vaudoises (ACPMV) et du comité d'exploitation JEP-Graphite (Journal des événements de police et générateur de rapports).

6.1.1 Informatique

De cette activité, qui représente la plus grande partie du travail de la cellule, il ressort les faits marquants suivants :

- travaux de mise en place des nouveaux systèmes de gestion des amendes d'ordre, contraventions et macarons;
- travaux de mise en place du nouveau système ERP;
- renouvellement d'une partie du parc PC's (29 postes) selon plan établi;
- renouvellement complet du parc d'appareils mobiles de saisie des amendes (Cosmos) pour les Offices du stationnement;
- Cartoriviera, intégration de nouvelles statistiques;
- mise en place du nouveau système de gestion des commandements de payer pour la Chancellerie;
- travaux préparatoires pour la mise en place d'un système de gestion de tickets de pannes et du parc informatique;
- mise en place d'un système de fichiers partagés OwnCloud;
- création et suppression des comptes informatiques pour 15 nouveaux collaborateurs et 16 départs;
- travaux préparatoires pour la mise en route du nouveau serveur Intranet;
- installation d'une redondance pour le système d'archivage en réseau NAS (Network Attached Storage);
- installation de la nouvelle version du système de prise en main à distance TeamViewer;
- acquisition et paramétrage des 7 PC's portables pour les aspirants de police;
- élaboration du projet de la nouvelle convention informatique avec la Commune de Montreux;
- étude préalable pour la mise en place du système d'aide à l'engagement cantonal (SAE).

6.1.2 Technique

- achat et installation des nouveaux éthylomètres à force probante;
- modification de l'unité de mesure des éthylotests portables, suite à l'introduction de la nouvelle procédure;

- installation de nouvelles serrures électroniques pour le SDIS Riviera;
- renouvellement des appareils de paiement par cartes de crédit;
- installation de la Centrale d'engagement et de coordination CECO dans les locaux de Clarens, lors du Montreux Jazz Festival;
- gestion technique des radars et du système de surveillance automatique du trafic;
- gestion, entretien, calibrage des appareils suivants : appareils photos, caméras, détecteurs de métal et lecteurs de puces animaux, éthylomètres (18 étalonnages et 9 certifications), sonomètres (3 étalonnages), scootroll test, sabot de Denver, Cosmos pour les assistants de sécurité publique.

6.1.3 Télécommunications

- remplacement du système d'enregistrement des communications;
- étude et lancement des travaux pour le passage du SDIS Riviera sur le central téléphonique de l'ASR à Clarens;
- étude pour le passage au tout numérique du central téléphonique de Clarens;
- étude de nouveaux contrats de téléphonie mobile « Natel Go »;
- renouvellement de 14 appareils mobiles selon plan établi;
- gestion technique et commerciale des appareils fixes (159 raccordements) et portables (188 abonnements dont 77 data pour les horodateurs, 18 pour les Cosmos, 4 pour les tablettes de la Chancellerie et 7 data standards);
- gestion et entretien des appareils Polycom (139 mobiles et 3 fixes).

6.1.4 Véhicules

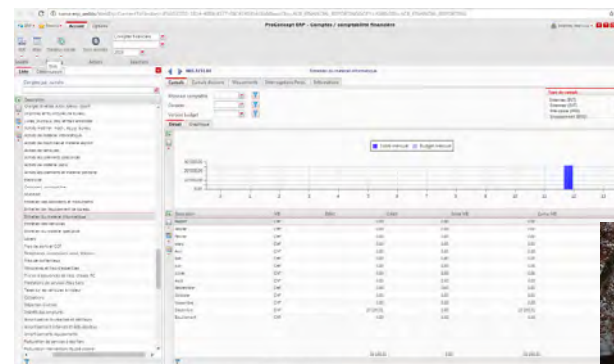
- gestion des achats et de l'entretien du parc des véhicules de Police Riviera;
- gestion de l'inventaire et du plan de renouvellement pour tous les véhicules de l'ASR;
- remplacement de 4 voitures et une moto pour Police Riviera, d'une voiture et d'un scooter pour la Chancellerie, d'une voiture pour la Police du commerce, de 2 scooters pour les Offices du stationnement et d'un fourgon pour la Signalisation.

6.1.5 Equipement

- achat, gestion et éconamat de l'équipement du personnel en uniforme de Police Riviera, des Offices du stationnement et de la Signalisation;
- achat de matériel balistique et sanitaire pour Police Riviera;
- commande de l'équipement des aspirants et nouveaux collaborateurs en uniforme;
- reprise et inventaire de l'équipement SOMO (Service d'ordre et maintien de l'ordre);
- remplacement et réparation du matériel défectueux.

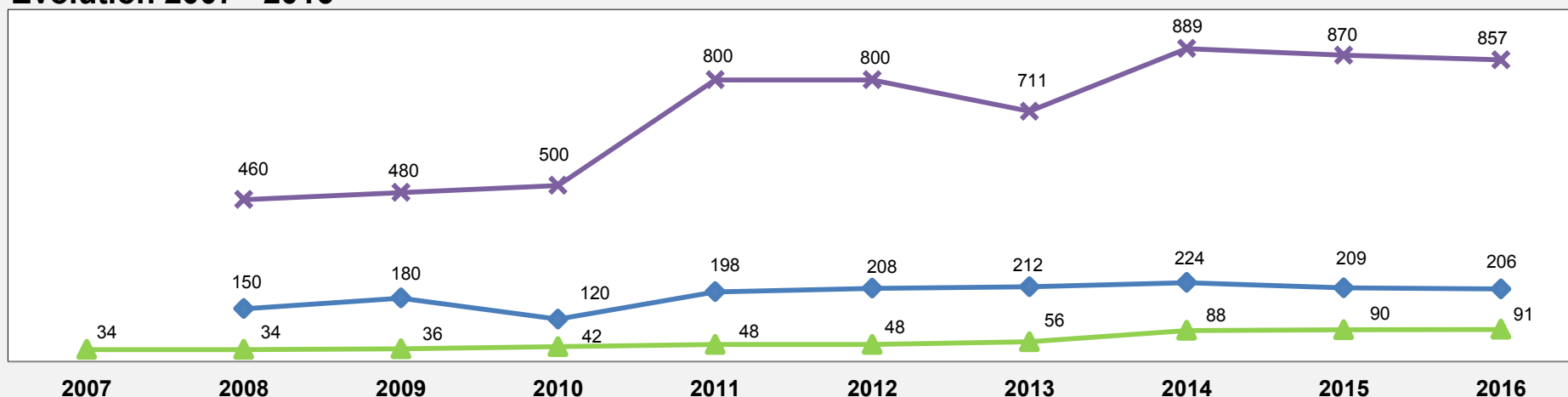
6.1.6 Locaux

- aménagement, pour Police Riviera, des anciens locaux « Ambulance » à Clarens;
- pose de parquet dans les locaux de la Police du commerce;
- déménagement de la base de Vevey sur Clarens (Police);
- réparations diverses;
- suivi des travaux de conciergerie.



Evolution 2007 - 2016

—▲— Nombre de véhicules —◆— Propositions d'achat —✕— Factures contrôlées et visées



6.2 Amendes d'ordre



Francine Egger :
Responsable

Les bureaux de la cellule Amendes d'ordre (Celao) sont situés à Vevey, dans le bâtiment du poste de police.

6.2.1 Présentation

La cellule assure le suivi complet des amendes d'ordre, des défenses publiques et des diverses dénonciations ayant trait aux règlements de police et communaux, à savoir :

- enregistrement des dénonciations;
- envoi des lettres de dénonciations radars et feux;
- envoi des diverses procédures, rappels, ordonnances pénales, sommations, réquisitions de poursuites et gestion du contentieux;
- traitement du courrier de contestations des amendes;
- établissement des dossiers pour la Commission de police.

La Commission de police collabore étroitement avec la cellule Amendes d'ordre. Elle assure le suivi :

- des dénonciations sur domaine privé (défenses publiques) et rapports de dénonciations au Règlement général de police

intercommunal, ainsi qu'aux règlements communaux (déchets, etc.);

- des oppositions aux contraventions (amendes d'ordre, ordonnances pénales), pour lesquelles elle statue dans la majorité des cas après audience;
- des conversions en peines privatives de liberté de substitution.

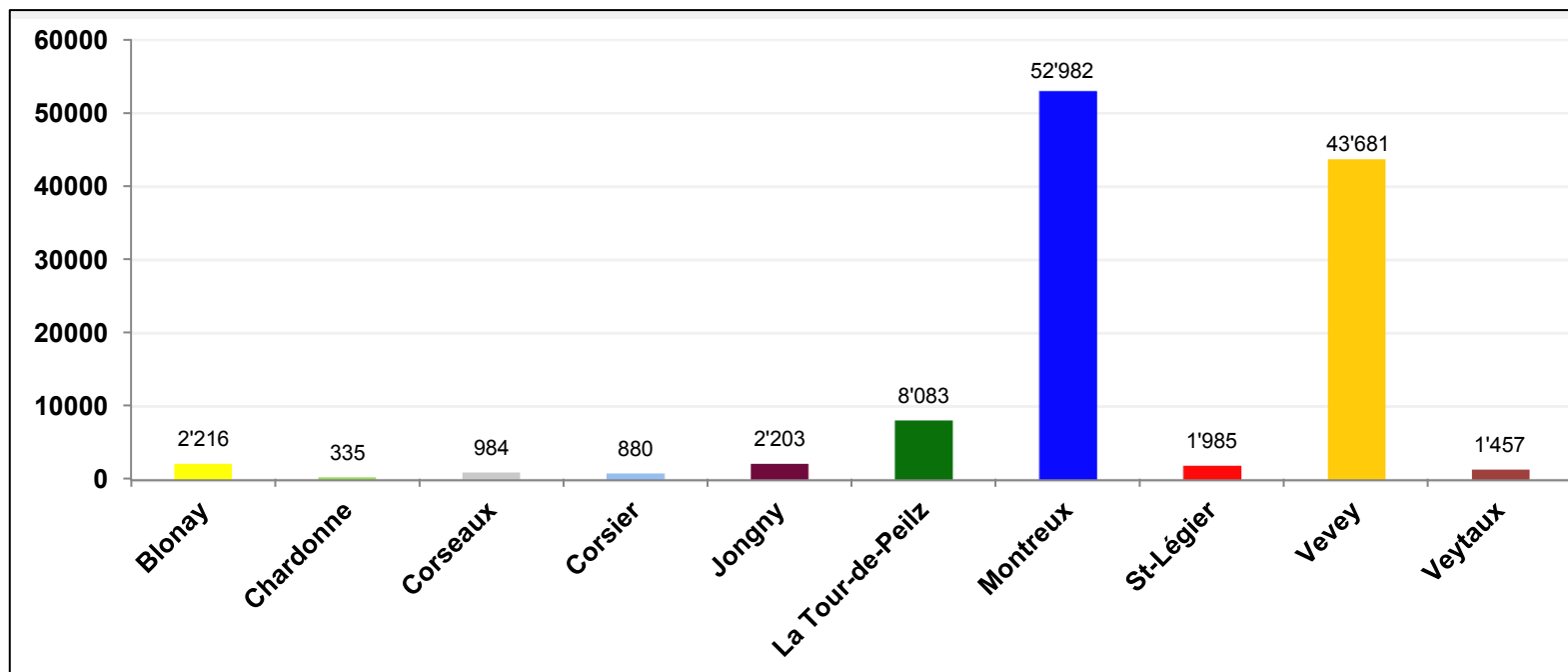
Aperçu des amendes

Nombre d'amendes	2013	2014	2015	2016
Amendes d'ordre	100'308	102'775	89'216	102'227
Radars	14'143	11'969	11'665	9'701
Domaine privé	1'360	1'536	1'558	1'620
Règlement de police	714	939	744	803
Stupéfiants	59	347	420	455
Total	116'584	117'566	103'603	114'806
<u>Correspondance</u>				
Amendes maintenues	1'043	1'066	1'053	1'235
Amendes annulées/avertiss.	1'489	1'816	1'382	1'787
Juges, Tribunaux, DP, OP.	1'504	1'801	1'179	2'087
Total	4'036	4'683	3'614	5'109
<u>Procédures</u>				
Rappels	43'073	46'671	40'783	41'819
Ordonnances pénales	14'098	16'169	15'442	14'107
Sommations	6'755	7'949	6'958	6'550
Poursuites	4'674	6'078	6'041	4'547
Total	68'600	76'867	69'224	67'023
<u>Commission de police</u>				
Dossiers traités	227	252	170	173
Conversions	668	1'864	3'004	1'554

6.2.2 Statistiques

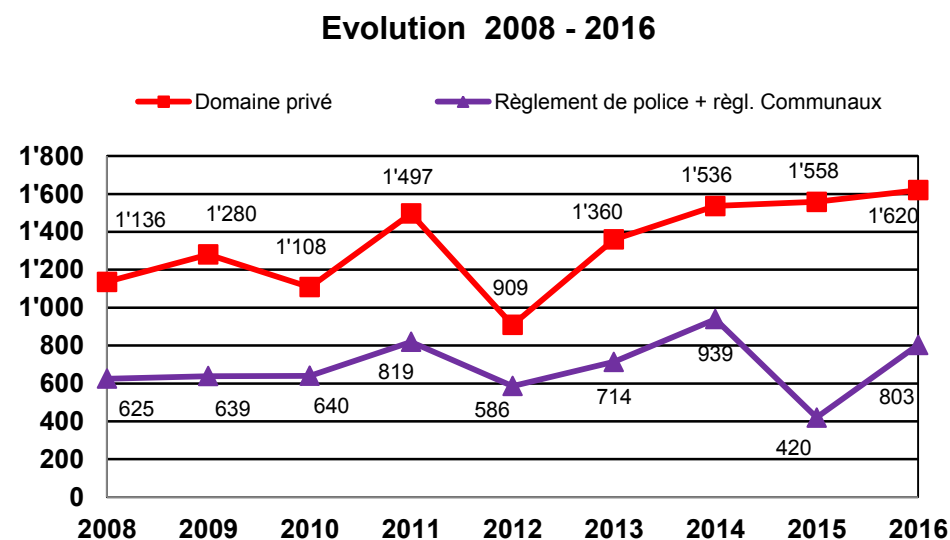
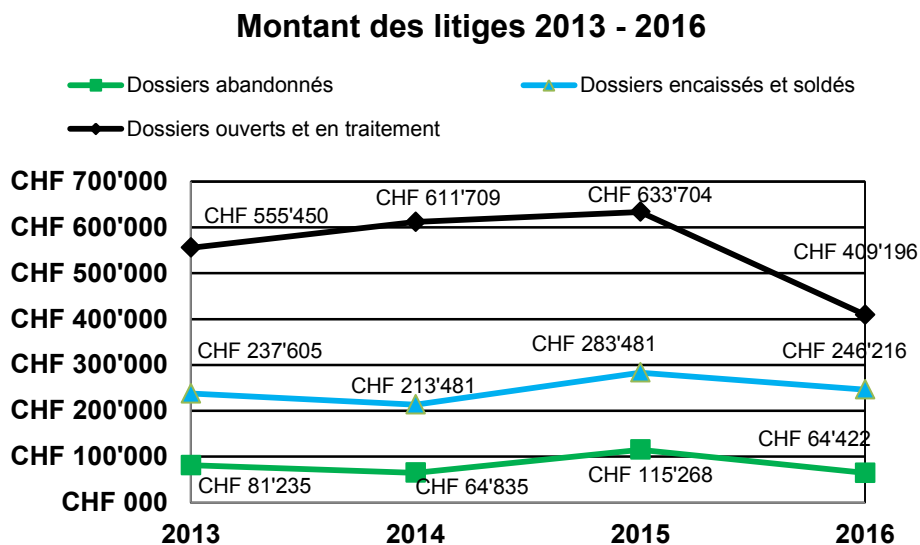
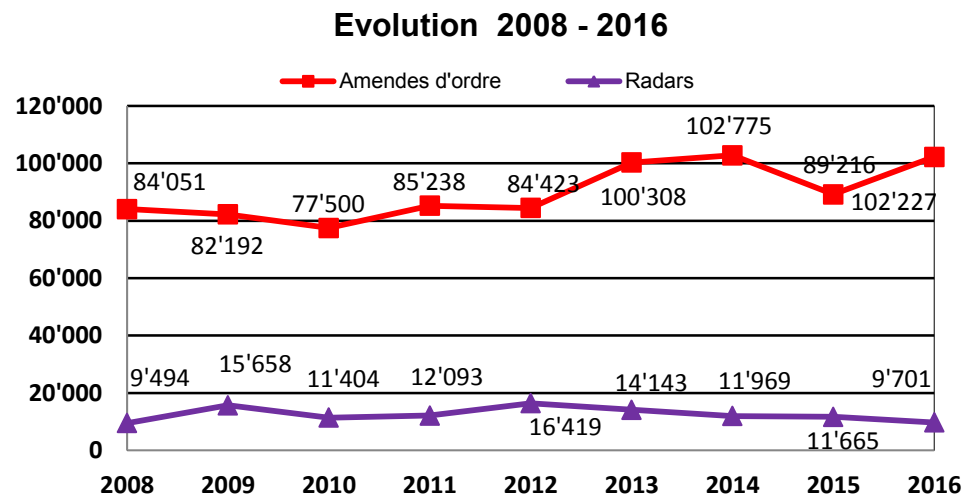
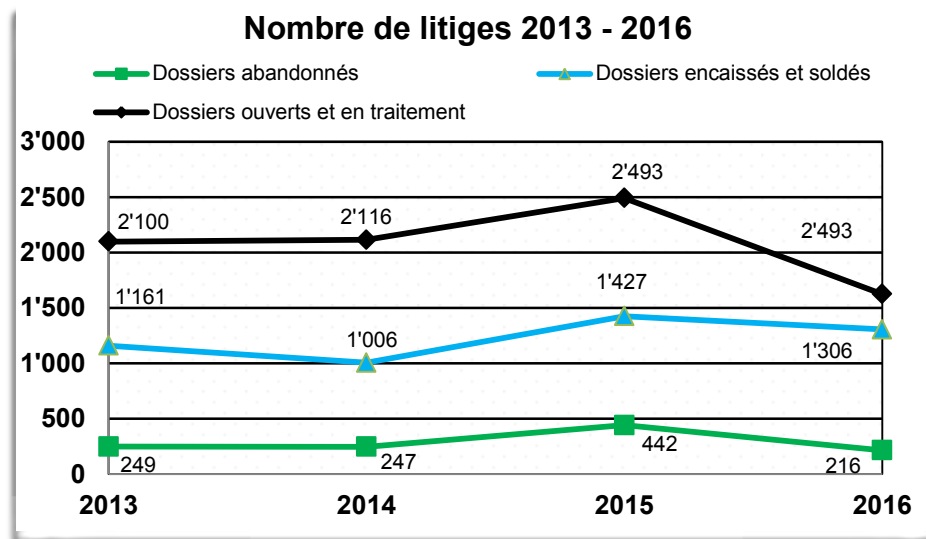
Les tableaux ci-dessous concernent la totalité des amendes infligées en 2016. Les effets de l'action des assistants de sécurité publique, dont la mission principale est le contrôle du stationnement dans les communes de Montreux, Vevey, La Tour-de-Peilz, St-Légier et Blonay, sont visibles. A Montreux et Jongny, des installations de contrôle automatique des feux et de la vitesse permettent le constat de nombreuses infractions.

	Blonay	Chardonne	Corseaux	Corsier	Jongny	La Tour-de-Peilz	Montreux	St-Légier	Vevey	Veytaux	Total
Amendes	1'737	99	492	595	37	7'513	46'720	1'686	42'234	1'114	102'227
Domaine privé	17	154	31	99		50	724	29	514	2	1'620
Radar sans poste	446	73	442	141	54	429	644	248	446	335	3'258
Règlement police	11	7	12	16	3	51	372	20	310	1	803
SAT - Feux					21		342				363
SAT - Radar					2'088		3'992				6'080
Stup	5	2	7	29		40	188	2	177	5	455
Total	2'216	335	984	880	2'203	8'083	52'982	1'985	43'681	1'457	114'806

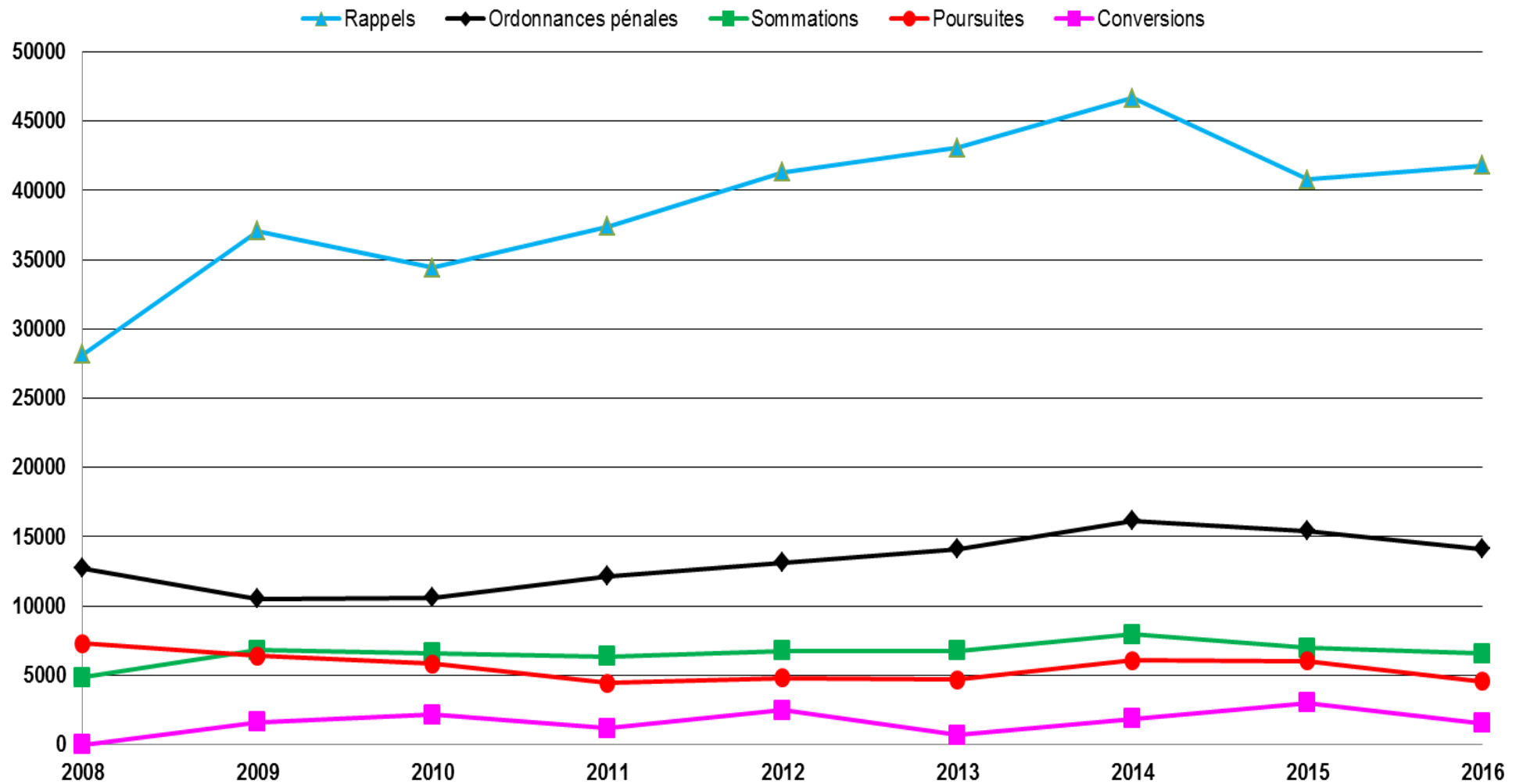


6.2.3 Contentieux

Le traitement du contentieux se fait avec l'appui du programme « cash-in ».



Evolution 2008 - 2016



6.3 Police du commerce



Véronique Egnersson :
Responsable

La Police du commerce (Polcom), dont les bureaux se situent à Clarens, prend en charge l'ensemble des activités découlant de diverses législations cantonales, notamment de la Loi sur les auberges et les débits de boissons (LADB), de la Loi sur l'exercice des activités économiques (LEAE), de la Loi sur le commerce itinérant (LCI). Elle procède à la mise à jour quotidienne du Registre des entreprises, ainsi qu'à la gestion du domaine public. Elle gère également le service des taxis.

Elle collabore de façon régulière avec les services cantonaux partenaires et plus particulièrement le Service de la promotion économique et police du commerce (SPECo), respectivement la Police cantonale du commerce.

Elle travaille en étroite collaboration avec le Responsable des manifestations, tant par son appui lors des séances de coordination ou de débriefing que par l'octroi d'autorisations pour les manifestations dont la compétence est déléguée aux Services généraux.

Les contacts fréquents avec les différentes communes, ainsi qu'avec les divers acteurs économiques de la région, permettent d'améliorer en permanence les nombreuses prestations en faveur des sociétés locales, des commerçants et des citoyens.

La Police du commerce est régulièrement sollicitée par des usagers en quête d'informations diverses, plus particulièrement lors d'ouverture de nouveaux établissements ou commerces. Dans le second cas, elle doit souvent les diriger vers des institutions partenaires, susceptibles de leur apporter un soutien non négligeable allant de la recherche de locaux au choix de la bonne infrastructure (Promove, par exemple) ou vers des services cantonaux ou communaux impliqués dans la future exploitation (Service cantonal des affaires vétérinaires, Services de l'urbanisme, par exemple). Elle exerce également une activité de contrôle, notamment lors des manifestations, afin de s'assurer du respect des conditions particulières posées à l'octroi de l'autorisation (volume de diffusion musicale, horaires) ou, de façon plus générale, du respect des bases légales (affichage relatif à la prévention en matière de consommation d'alcool par les mineurs, par exemple).

Ci-après sont décrites les principales activités de la Polcom :

6.3.1 Loi sur l'exercice des activités économiques LEAE

- délivrance des autorisations pour marchands d'occasions;
- délivrance des autorisations pour appareils automatiques;
- préavis pour les autorisations de vente au détail de tabac;
- Registre des entreprises, inscription et mise à jour quotidienne des commerces;
- contrôles divers sur le terrain.



6.3.2 Loi sur les auberges et les débits de boissons (LADB)

Le territoire couvert par Sécurité Riviera compte 418 établissements et débits. Les tâches liées à ces derniers sont pour l'essentiel :

- gestion administrative des licences, préavis municipaux;
- examen des dossiers pour de nouveaux établissements;
- examen des dossiers techniques pour mise à l'enquête de nouvelles terrasses;
- encaissement des taxes et émoluments, prolongations d'ouverture;
- contrôles dans les établissements;
- gestion de manifestations, délivrance d'autorisations;
- permis temporaires pour manifestations diverses;
- contrôle des débits de boissons lors des manifestations.



6.3.3 Service des taxis

De façon générale, la gestion du service des taxis s'articule autour des points principaux suivants :

- gestion des concessions;
- délivrance des nouvelles concessions;
- examen des conducteurs;
- mise à jour annuelle des autorisations;
- contrôles ponctuels des chauffeurs et du respect du Règlement (en collaboration avec Police Riviera);
- contrôle des véhicules.



6.3.4 Loi fédérale sur le commerce itinérant LCI (gestion du domaine public)

Foires, marchés, expositions :

- commerces itinérants;
- ventes de sapins de Noël;
- ventes aux enchères;
- métiers forains, cirques;
- stands de vente et d'information sur la voie publique.

6.3.5 Ordonnance sur l'indication des prix (OIP)

Contrôles imposés dans les commerces :

- plaintes émanant du public;
- contrôles ponctuels (soldes);
- contrôles des stands durant les manifestations importantes (Montreux Jazz Festival, Montreux Noël, etc.);
- contrôles des fitness requis par le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO).



6.3.6 Collectes, jeux divers, lotos, loteries, tombolas, etc.

- gestion des demandes;
- délivrance des autorisations;
- encaissement des taxes communales et cantonales.

6.3.7 Objets trouvés, objets perdus

La gestion des objets trouvés s'effectue au travers du logiciel Easyfind, qui permet à l'utilisateur d'avoir accès aux objets trouvés dans la majeure partie de la Suisse, par l'intermédiaire du site internet de l'ASR notamment. Cet outil offre un réel avantage tant pour l'utilisateur que pour les organisations chargées de la gestion des objets trouvés/perdus. En effet, il offre la possibilité de procéder à des « concordances » permettant ainsi d'identifier plus facilement des propriétaires d'objets trouvés. Dans de nombreux cas, des objets tels que des documents d'identité ou cartes bancaires peuvent être restitués rapidement.

La gestion des objets perdus/trouvés comprend notamment :

- contrôle et suivi des objets trouvés;
- échéancier pour restitution des objets aux trouveurs, si non réclamés;
- annonce d'objets perdus.



Pour Sécurité Riviera, quelques chiffres enregistrés en 2016 :

Nouvelles annonces de découvertes d'objets :	2'501
Nouvelles annonces de pertes :	1'299
Affaires terminées :	1'852

6.3.8 Gestion administrative des foires, marchés, manifestations

- Fête Fédérale de Musique (env. 10 stands de vente);
- Montreux Jazz Festival (87 stands de vente);
- Foire de la St-Martin à Vevey (386 stands de vente);
- Marché de Noël à Montreux (157 stands de vente);
- Euro 2016 (15 stands de vente);
- Fêtes des écoles à Vevey (13 métiers forains) et à La Tour-de-Peilz (13);
- Festival des artistes de rue à Vevey (env. 20 stands de vente);
- Fête multiculturelle à Vevey (env. 45 stands);
- Marchés hebdomadaires (La Tour-de-Peilz 51, Blonay 51, Vevey mardi 52 et Vevey samedi 51);
- Abonnés sur les marchés hebdomadaires (5 à Blonay, 47 à Vevey le mardi, 90 le samedi et 3 à La Tour-de-Peilz).



6.3.9 Événements particuliers en 2016

Service des taxis

Durant l'année 2016, la nouvelle structure intercommunale du service des taxis a atteint sa vitesse de croisière et, surtout, a trouvé toute sa légitimité. En effet, la réglementation relative à l'octroi des concessions A, contestée dans le cadre de plusieurs recours faisant suite à l'attribution desdites concessions, a été confirmée par la Cour de droit administratif et public.

Des contrôles sont régulièrement effectués afin de vérifier que les conditions propres à chaque type de concession (A et B) soient parfaitement respectées.

Modifications de la Loi sur l'exercice des activités économiques (LEAE)

Un certain nombre de modifications légales a entraîné des transferts de compétences entre le canton et les communes. Il s'agit notamment de la tenue du Registre des entreprises, laquelle est confiée à l'autorité cantonale. Dans l'attente des dispositions d'exécution de cette modification, le système actuel, selon lequel les communes sont compétentes pour le Registre des entreprises, est maintenu, ceci afin d'assurer la continuité et l'exactitude des données y relatives.

Contrôles des manifestations

En 2016, la Police du commerce a intensifié les contrôles des manifestations de moyenne importance. Ces contrôles se sont avérés fondés, la réglementation sur le service de boissons alcooliques à des mineurs n'étant souvent pas respectée. Cette constatation corrobore les conclusions du rapport cantonal établi le 20 juin 2016, suite aux « achats test » effectués en 2015. Malgré de nettes améliorations, il ressort dudit rapport que des difficultés subsistent lors de la vente d'alcool durant les manifestations. Des dénonciations ont été établies en conséquence et une attention toute particulière est demandée aux responsables de manifestations lors de l'octroi de nouvelles autorisations.

Foires et marchés

Révision des Prescriptions d'application relatives aux marchés de Vevey

La cellule Police du commerce a entrepris une révision des Prescriptions d'application relatives aux marchés de Vevey. De nombreuses dispositions obsolètes ont été supprimées et une redéfinition du cadre est proposée. Cette nouvelle mouture pourra être mise en vigueur vraisemblablement dès le printemps 2017.

Marchés hebdomadaires de Vevey

L'installation de nouvelles armoires électriques escamotables, au début du printemps 2016, sur la Grande Place de Vevey a répondu à un besoin et une attente de tous les marchands. Par ailleurs, la sécurité des chalands a été renforcée, évitant ainsi la multiplication des câbles sur le sol.

Foire de la St-Martin

Largement soutenue par le Responsable du Service du système d'information du territoire de la Ville de Vevey, la cellule Police du commerce a pu mettre sur pied une application permettant d'obtenir, sur son portable, toutes les informations liées aux titulaires et emplacements des stands. Cette nouveauté apporte un réel confort à l'usager de la Foire et au personnel affecté à l'organisation de cette manifestation.

Gestion du domaine public

Prescriptions municipales relatives à l'installation et à l'exploitation des kiosques saisonniers sur le rivage lémanique veveysan

Les Prescriptions relatives à l'installation et à l'exploitation des kiosques saisonniers sur le rivage lémanique veveysan ont été complétées par un chapitre relatif aux food-trucks. Trois emplacements ont été créés à cet effet sur le territoire veveysan.

LADB

Prescriptions relatives aux heures d'ouverture des établissements et au tarif des taxes de prolongation

Les dispositions intercommunales relatives aux heures d'ouverture des établissements et aux tarifs des prolongations ont été modifiées sur 2 points importants :

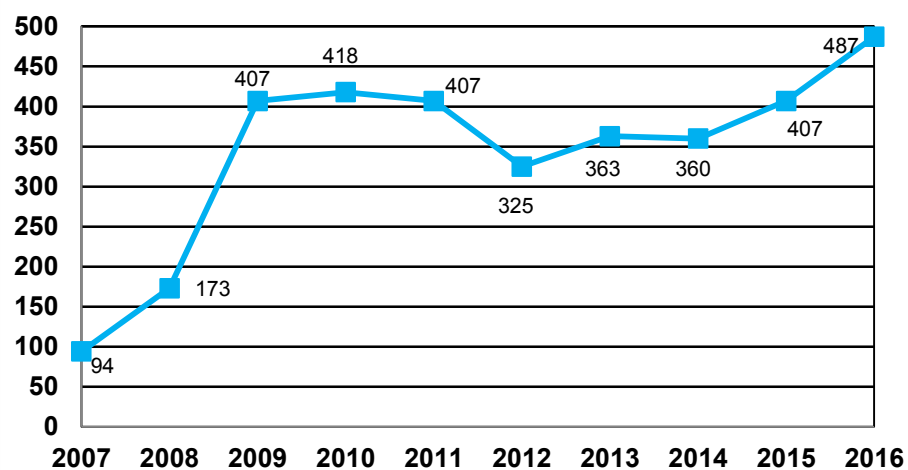
- l'heure de fermeture des terrasses, laquelle est désormais identique à celle de l'établissement;
- la possibilité de prolongation jusqu'à 06h00 pour les discothèques (auparavant 05h00). Cette modification a pour but de faciliter la sortie des établissements en fluidifiant le nombre de personnes parfois bruyantes aux abords des établissements.

Synthèse des activités

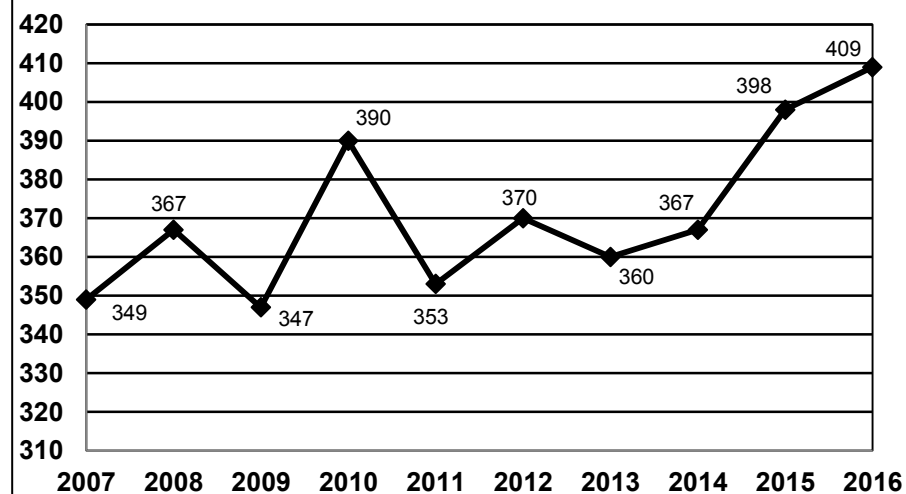
	BLONAY	CHARDONNE	CORSEAUX	CORSIER	JONGNY	TOUR-DE-PEILZ	MONTREUX	ST-LÉGER	VEVEY	VEYTAUX	TOTAUX 2015	TOTAUX 2016
LEAE - activités économiques												
Nombre d'appareils automatiques	20	3	24	8	6	62	147	39	142	8	491	459
Nombre de marchands d'occasion	2	0	0	1	0	3	16	1	20	0	45	43
Patentes tabac	5	7	3	6	2	25	103	5	90	1	260	247
Demandes ventes aux enchères	0	0	0	0	0	0	4	0	0	0	2	4
Nbre entreprises actives inscrites	395	192	153	204	70	591	2495	399	1985	59	6589	6543
Collectes et jeux de hasard												
Autorisations collectes (jusqu'en 2014; préavis)	1	0	0	0	1	2	2	0	3	0	14	9
Autorisations - jeux de la roue	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
Autorisations - lotos	5	0	1	0	2	6	7	2	4	2	29	29
Autorisations - loteries	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	2	2
Autorisations - tombolas	8	3	2	3	2	7	18	3	6	2	61	54
Anticipations domaine public												
Autorisations - occupation domaine public (stands)	4	0	0	0	0	37	50	1	69	0	163	161
Autorisations - occupation domaine public (autres)	7	2	1	1	1	10	31	1	52	0	87	106
Manifestations												
Demandes d'autorisation pour manifestations	35	21	29	13	10	72	121	28	150	8	407	487
Autorisations - permis temporaires	38	13	10	13	12	51	139	27	100	6	398	409

	BLONAY	CHARDONNE	CORSEAUX	CORSIER	JONGNY	TOUR-DE-PEILZ	MONTREUX	ST-LÉGER	VEVEY	VEYTAUX	TOTAUX 2015	TOTAUX 2016
Loi sur les auberges et les débits de boissons												
Nombre d'établissements											418	418
Hôtels	3	1	1	1	1	3	23	1	9	3	47	46
Cafés-restaurants	5	4	1	2	1	13	87	6	75	2	192	196
Agritourisme	0	2	0	0	0	0	0	1	0	0	3	3
Cafés-bars	0	0	0	0	0	1	7	0	7	0	17	15
Buvettes	1	0	0	0	0	5	7	1	7	0	21	21
Discothèques	0	0	0	0	0	0	4	0	3	0	7	7
Night-Clubs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Salons de jeux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Tea-rooms	1	0	1	1	0	3	8	1	13	0	27	28
Bars à café	0	0	0	0	0	0	1	0	2	0	3	3
Autorisations spéciales	1	1	0	2	0	1	6	0	4	1	17	16
Traiteurs	0	0	0	0	1	2	0	0	1	0	4	4
Débits d'alcool à l'emporter	4	3	0	3	0	5	31	3	29	1	80	79
Contrôles effectués dans les établissements	1	5	0	5	0	3	47	3	24	3	220	231
Création d'un établissement (dossiers traités)	0	0	0	1	0	0	0	0	2	0	12	3
Création d'une terrasse (dossiers traités)	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0	1	4
Nombre de préavis pour licence	2	4	0	3	1	7	49	4	27	2	80	99
Commerces - indication des prix												
Contrôles et visites dans les commerces	1	0	4	0	0	4	19	2	47	1	285	235
Correspondances adressées aux entreprises	9	6	2	4	1	31	150	7	152	2	364	364
Contrôles des prix, période de soldes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Marchés												
Marchés - correspondances	42	1	0	0	0	40	6	0	348	0	324	437
Marchés - nbre stands (abonnés - sans Mbx)	2	0	0	0	0	5	0	0	135	0	142	142
Marchés - contrôles sur place	0	0	0	0	0	0	0	0	5	0	43	5
Service des taxis												
Nombre de concessions A	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	29	27
Nombre de concessions B	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	39	49
Nombre de concessions C	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de chauffeurs à plein temps	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	172	102
Nombre de chauffeurs auxiliaires	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	57	48

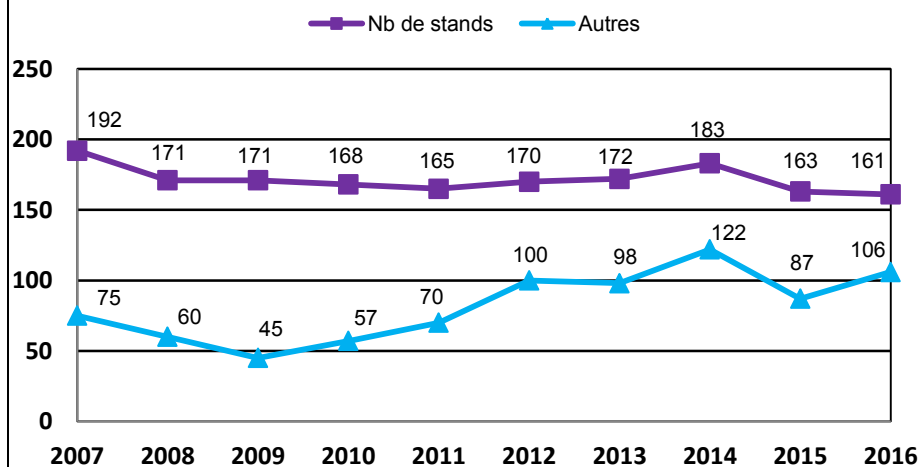
**Nombre d'autorisations manifestations
2007- 2016**



**Nombre de permis temporaires
2007- 2016**

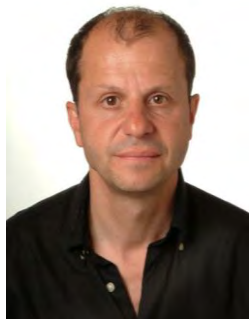


**Nombre d'autorisations stands et autres
2007- 2016**



Le nombre d'autorisations pour les animations est à interpréter en tenant compte du fait que, pour la plupart, elles étaient de compétence municipale jusqu'en 2009 et que, dès 2012, la délivrance des autorisations par la Police du commerce concerne exclusivement celles octroyées sur la base de la délégation de compétence du Comité de direction (notamment lotos, concerts en salle, etc).

6.4 Signalisation



Rocco Volpe :
Responsable

Les bureaux du Responsable et de son adjoint sont situés dans le bâtiment du poste de police de Vevey. Les dépôts et ateliers sont installés, quant à eux, à la route Industrielle à St-Légier.



6.4.1 Prestations

Les missions de base de la Signalisation sont des prestations en matière de signalisation routière, conformément au droit sur la circulation routière, notamment :

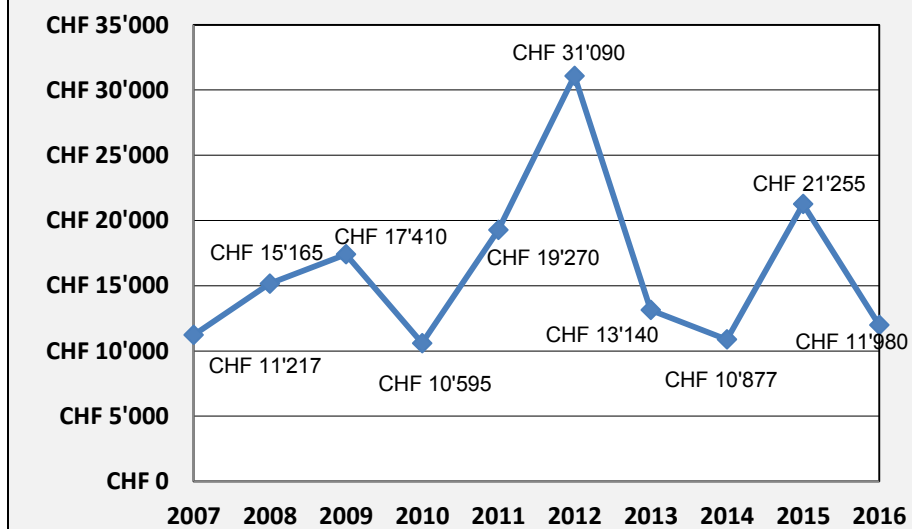
- légalisation et entretien de la signalisation verticale et horizontale;
- mise en place de dispositifs provisoires liés à des manifestations, chantiers ou autres;
- élaboration de projets dans le domaine routier, conseils et expertises;
- réservation de places (plus de 1'600 réservations) lors de déménagements, manifestations, mariages ou autres;
- dérogations dans des endroits interdits à la circulation;
- mise en place de dispositifs de circulation et parcage pour plus de 60 manifestations nécessitant des mesures particulières (déviation, fermetures de rue, neutralisations d'espaces de stationnement, etc.).

Conformément aux Statuts de l'Association Sécurité Riviera, les charges résiduelles de la Signalisation sont réparties au prorata du nombre d'habitants des trois villes (Vevey, Montreux, La Tour-de-Peilz).



Les prestations facturées aux autres communes du district se sont élevées, en 2016, à **CHF 11'980.00** (voir évolution en page suivante).

Prestations facturées aux communes de l'ASR entre 2007 et 2016



6.4.2 Principales activités en 2016

6.4.2.1 Signalisation routière

- divers travaux de marquage liés à de l'entretien et à des modifications;
- sollicitations d'entreprises tierces, notamment pour des travaux de rafraîchissement du marquage routier, pour lesquels la cellule ne dispose pas de machines adaptées (marquage en 2 composants, etc.);
- s'agissant de l'entretien de la signalisation verticale, les panneaux sont principalement réalisés par la cellule. Cette activité représente globalement la confection d'une centaine de panneaux par année, y compris les supports et socles;
- mise à jour de la signalisation directionnelle par rapport aux nouvelles normes.

6.4.2.2 Chantiers, quelques références

Montreux : route de la Saussaz, Parking Donner, pont du MOB à Caux

Vevey : route de Châtel-St-Denis, chauffage à distance depuis les Toveyres en direction du Lac

La Tour-de-Peilz : chauffage à distance secteur Condémines



6.4.3 Manifestations

Sur l'ensemble de la région, plusieurs manifestations d'envergure ont nécessité un important dispositif de prise en charge de la circulation et du parage :

- Cirques Knie et Nock
- Fête Fédérale de Musique
- Fêtes des écoles
- Montreux Jazz Festival
- 1^{er} Août dans plusieurs communes
- Festival des artistes de rue
- Vevey-Lavaux, Journée de la mobilité douce
- Brocante
- Lausanne Marathon et départ du Semi-Marathon
- Marchés de Noël
- Nouvel An
- Etc.

6.4.4 Perspectives pour 2017

- Passage du Tour de Romandie
- 51^{ème} édition du Montreux Jazz Festival
- Montreux Grand Prix
- Montreux Noël



6.4.5 Signalisation sur internet

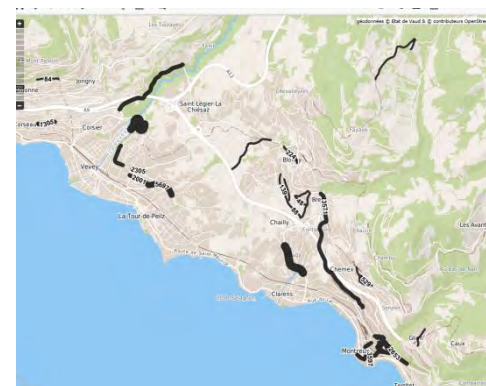
Toutes les rubriques concernant la Signalisation sont regroupées sur le site Cartoriviera www.cartoriviera.ch, sous le thème « Routes et trafic », soit :

- perturbations du trafic
- signalisation
- dispositifs manifestations
- trafic journalier moyen par année
- trafic journalier moyen (toutes années)
- routes cantonales (hiérarchisation)

Exemples :



Perturbations du trafic



Comptage du trafic

6.5 Office du stationnement



Eric Volland :
Responsable

6.5.1 Introduction

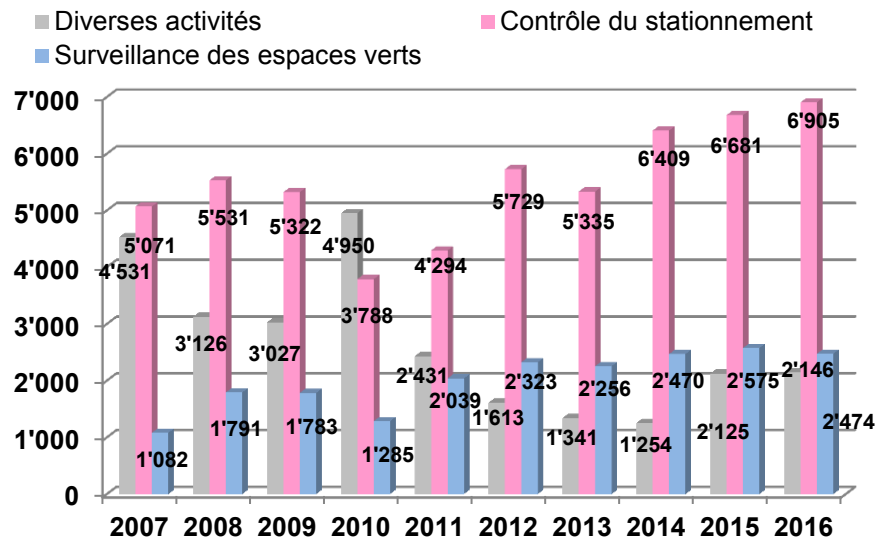
L'année 2016 a été marquée par l'étude concernant un nouveau mode de paiement du stationnement à distance, ceci par l'intermédiaire d'un smartphone. A l'instar de ce qui se pratique déjà couramment dans de nombreux pays voisins et en Amérique du Nord, l'ASR a fait appel à un des leaders du marché pour faciliter la vie des automobilistes en matière de paiement du stationnement. L'application ParkNow a été introduite en 2017 dans les communes de Blonay, Corsier, La Tour-de-Peilz, Montreux, St-Légier et Vevey.

6.5.1.1 Tâches principales

- Prévention routière lors des entrées et sorties des écoles : assurer une présence visible sur le chemin de l'école et à proximité des établissements scolaires, permettre aux enfants de traverser la chaussée, empêcher les usagers motorisés de s'arrêter aux endroits inadéquats.
 - Services d'ordre divers : appuyer Police Riviera lors des diverses manifestations, courses cyclistes, courses pédestres, mariages, cérémonies funèbres, etc.
 - Marchés hebdomadaires : contrôler la présence des marchands selon les autorisations délivrées, mettre en place les stands selon un plan établi, contrôler le respect des limites des emplacements, affichage des prix, etc., encaisser les taxes usuelles, contrôler le départ et l'enlèvement des déchets.
 - Horodateurs : assurer la maintenance des horodateurs premier degré, la récolte de l'argent, son conditionnement en vue de la prise en charge par un prestataire externe et établir les décomptes mensuels.
 - Politique de stationnement : assurer le suivi des différents projets relatifs au stationnement et des mesures correctrices.
 - Macarons : réceptionner et renseigner le public, gérer et suivre les demandes (établissement, renouvellement, contrôle, facturation, confiscation).
 - Surveillance des parcs et promenades : assurer une présence visible et dissuasive par des patrouilles pédestres dans les parcs et promenades, visant en particulier et en cas de nécessité à dénoncer les infractions, renseigner les services concernés de tout fait suspect.
- Contrôle du stationnement : parkings, zones délimitées et routes ouvertes, contrôler la conformité de l'utilisation des différentes autorisations (macarons) et cartes à gratter par les ayants droit.

6.5.2 Situation à Montreux

Durant l'année 2016, les assistants de sécurité publique ont délivré 39'296 amendes d'ordre, ce qui représente 6'905 heures de contrôle (voir évolution des heures ci-après).



Les "activités diverses" sont liées à l'appui à Police Riviera (parcage lors de manifestations, services funèbres, etc.), à la prévention aux entrées et sorties des écoles, à la maintenance des horodateurs, au courrier.

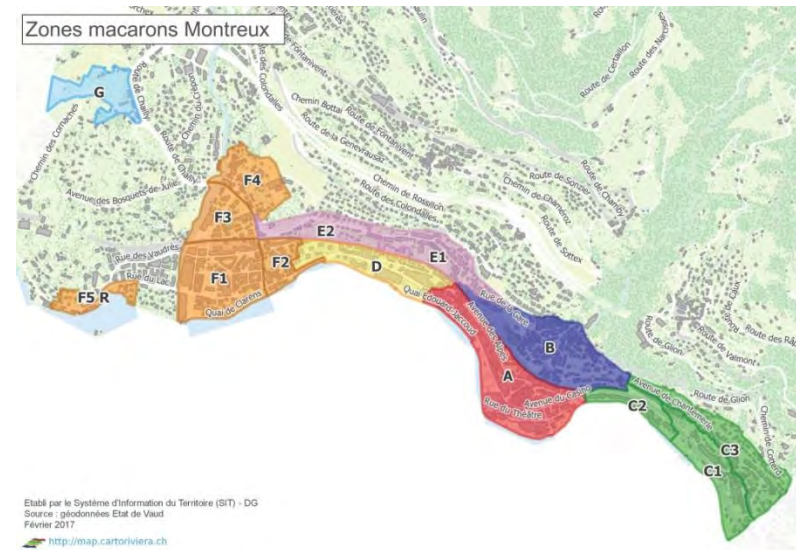
Le nombre d'appareils, tous types confondus, est de 69, soit : 34 TOM et 35 horodateurs de type Stelio

A la suite de la réfection du stade de la Saussaz, un parking comprenant 134 places a été créé, avec la possibilité, pour les résidents domiciliés dans le secteur, d'obtenir un macaron « G ».



6.5.2.1 Macarons

La ville de Montreux est répartie en 7 secteurs de stationnement, dans lesquels il est possible de parquer au moyen d'un macaron.



Macarons attribués

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Secteur A - Centre	30	49	60	58	62	49	56	55	49	51
Secteur B – Planches (184 dispo en A+B)	201	215	223	212	219	178	145	149	136	131
Secteur C – Territet (172 dispo)	94	85	108	105	106	120	101	108	104	103
Secteur D – Vernex (35 dispo)	12	12	19	27	13	30	33	29	33	34
Secteur E – Belmont (45 dispo)	46	34	37	36	33	36	48	43	45	44
Secteur F – Clarens (444 dispo)	314	397	388	394	386	368	372	379	392	344
Secteur G - Saussaz (20 dispo)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5
Total	697	792	835	832	819	781	755	763	759	712

6.5.2.2 Abonnements P+R

Les abonnements mensuels combinent le stationnement et les transports publics (P+R). Ils sont proposés aux pendulaires sur 2 parkings situés à Territet (Audiorama) et à Clarens (Pierrier). Il est également possible de stationner sur le parking du Pierrier au moyen d'une carte journalière P+R.

Un abonnement mensuel, valable uniquement pour le stationnement, est disponible sur ces 2 sites.

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
P+R mensuel (Audiorama)	164	95	62	87	128	130	122	98	59	62
P+R mensuel (Pierrier)	145	131	117	113	124	150	121	105	96	93
Stationnement seul (Audiorama)	13	61	69	54	54	75	138	162	141	176
stationnement seul (Pierrier)	88	365	585	830	694	875	907	883	922	908
Carte journalière P+R (Pierrier)	86	174	98	93	226	164	139	110	164	85
Total	496	826	931	1177	1226	1394	1427	1358	1382	1324

6.5.2.3 Cartes à gratter

Les cartes sont à l'usage exclusif des entreprises et des hôtels. Elles permettent de prolonger la durée de parcage sur les places de stationnement (gratuites ou payantes) de Montreux.

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Carte demi-journée à CHF 5.00	2188	2190	4425	3143	1720	1917	2910	2930	5245	3754
Carte journalière à CHF 10.00	2557	5938	7005	5350	3193	3993	4752	3205	8751	8302
Carte « Hôtel » à CHF 8.00	90	362	919	246	40	60	85	39	70	50
Total	4835	8490	12349	8739	4953	5970	7747	6174	14066	12106

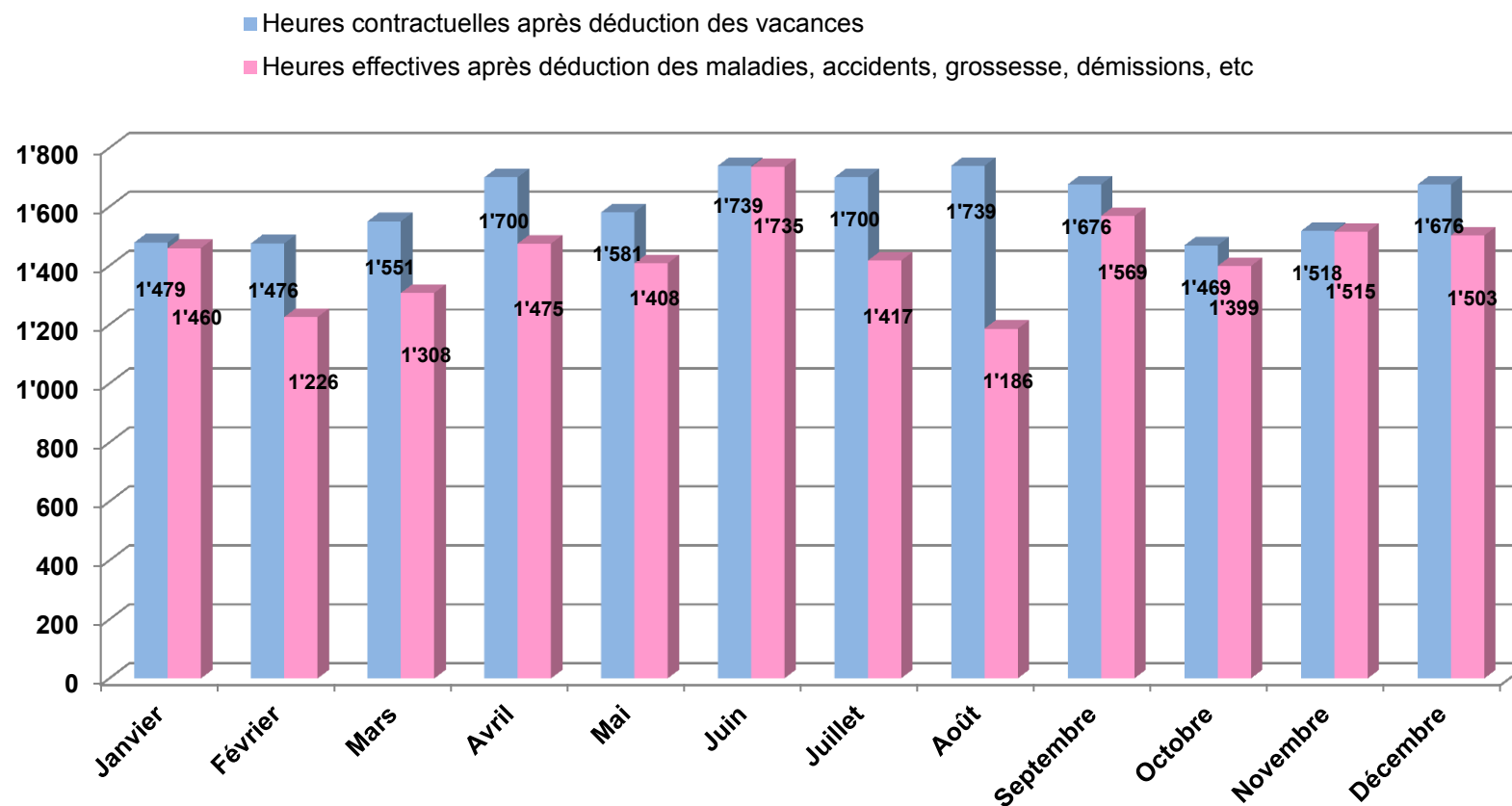
6.5.3 Situation à Vevey

Les contrats de prestations passés entre l'ASR et les communes de Blonay (20 heures/semaine) et St-Légier (12 heures/semaine) précisent que ces durées pourront être diminuées proportionnellement à la disponibilité de l'effectif complet de l'Office du stationnement de Vevey, notamment en raison d'absences de longue durée et dans le respect des dispositions des contrats de prestations adoptés avec les autres communes partenaires.



Décompte heures 2016 – Office du stationnement Vevey

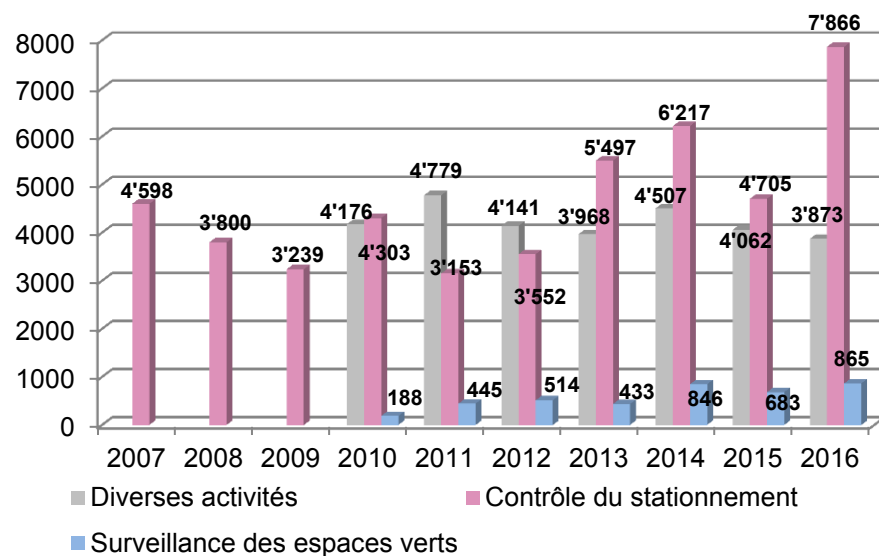
	1 ^{er} trim.	2 ^{ème} trim.	3 ^{ème} trim.	4 ^{ème} trim.	Totaux 2016	Différence entre heures de référence et heures effectuées
<u>VEVEY</u>						
Heures de référence selon contrat de prestations	3244h05	3743h10	3797h35	3411h35	14196h25	1590h55
Heures effectives après déduction des absences	2875h50	3443h15	3094h55	3230h55	12644h55	
Heures effectuées selon rapports d'activités	2726h20	3495h50	3157h45	3225h55	12605h50	
<u>LA TOUR-DE-PEILZ</u>						
Heures de référence selon contrat de prestations	901h05	913h00	941h40	876h20	3632h05	392h10
Heures effectives après déduction des absences	798h50	839h50	769h20	830h00	3238h00	
Heures effectuées selon rapports d'activités	914h20	780h55	716h05	828h35	3239h55	
<u>BLONAY</u>						
Heures de référence selon contrat de prestations	225h20	228h15	235h25	234h40	923h40	111h35
Heures effectives après déduction des absences	199h45	209h55	192h20	222h40	824h40	
Heures effectuées selon rapports d'activités	210h10	204h10	191h30	206h15	812h05	
<u>SAINT-LEGIER</u>						
Heures de référence selon contrat de prestations	135h05	136h55	141h10	140h45	553h55	63h45
Heures effectives après déduction des absences	119h50	126h00	115h25	133h30	494h45	
Heures effectuées selon rapports d'activités	125h20	136h15	100h05	128h30	490h10	



Dans le cadre du contrôle du stationnement :

- 36'972 amendes d'ordre ont été délivrées par les assistants de sécurité publique sur la commune de Vevey, ce qui représente 7'866 heures de contrôle pour 2016 (voir évolution des heures ci-après).

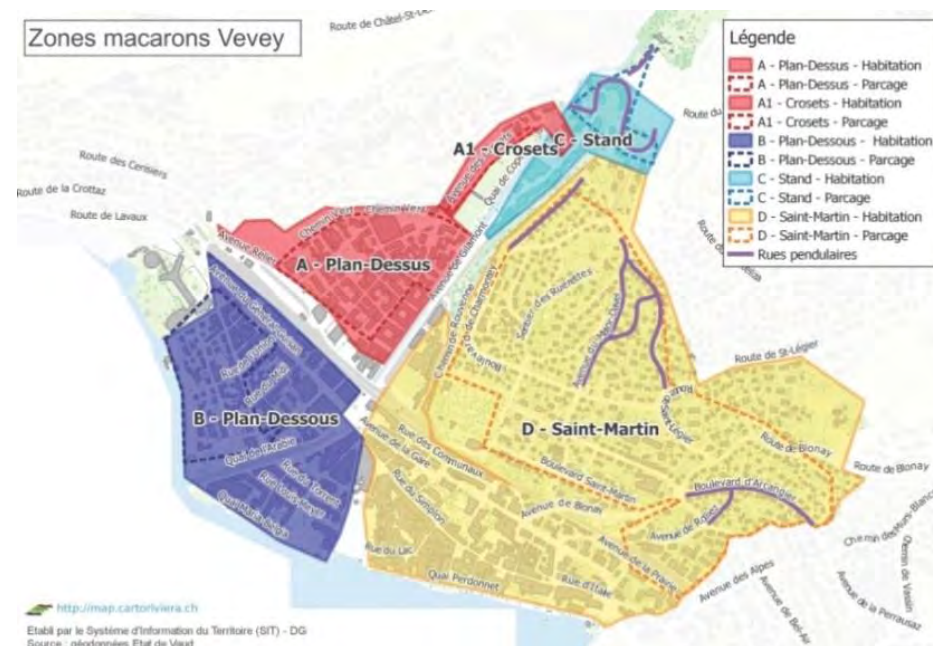
6.5.3.1 Macarons (5 zones)



Les "activités diverses" sont liées, entre autres, à la gestion du marché, récolte de l'argent/maintenance des appareils à prépaiement et courrier interne à Sécurité Riviera.

Macarons attribués

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Plan-Dessus zone A (350 disponibles)	275	294	298	300	300	300	300	300	348	339
Crosets A1 (45 disponibles)	-	-	-	-	-	-	1	18	24	25
Plan-Dessous zone B (300 disponibles)	156	172	186	198	195	200	254	290	300	298
St-Martin zone D (460 disponibles)	140	147	151	157	143	151	170	339	436	456
Stand zone C (68 disponibles)	-	-	4	6	6	-	1	13	24	36
Pendulaires	-	-	-	-	-	-	-	14	25	40
Total	571	613	639	661	644	651	726	974	1157	1194



6.5.3.2 Horodateurs Vevey

Le nombre d'appareils, tous types confondus, est de 96, soit : 39 TOM, 2 TICO 90, 7 appareils Citea, 48 horodateurs Strada.



Trois lecteurs de cartes de crédit ont dû être remplacés, consécutivement à une mauvaise utilisation d'utilisateurs inconnus, ceci pour un montant total de CHF 4'835.70.

6.5.3.3.

Cartes à gratter vendues

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Cartes « Hôtel » à CHF 8.00	177	394	225	249	418	303	251
Cartes entreprise demi-journée à CHF 5.00	276	1303	536	1339	1800	1416	1857
Cartes entreprise journalières à CHF 10.00	750	712	1599	3118	4837	3980	4374
Cartes visiteurs zone macarons demi-journée à CHF 3.00	24	10	31	9	50	247	372
Cartes visiteurs zone macarons journalières à CHF 6.00	29	128	87	218	276	528	1049
Cartes « Marchés » à CHF 5.00	-	-	-	-	-	413	508
Cartes « Brocante » à CHF 10.00	-	-	-	-	-	400	834
Total	1256	2547	2478	4933	7381	7287	9245

6.5.3.4 Macarons « Médecin » et « CMS »

Macarons délivrés

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Macarons « Médecin » à Vevey et La Tour-de-Peilz	54	64	61	43	42	42	32	32	40
Macarons « CMS » pour l'AVASAD (Montreux/Vevey/La Tour-de-Peilz) et RAD Equipe Mobile, valables sur tout le territoire ASR.				128	122	209	227	250	270

6.5.3.5 Parking du Panorama



La gestion administrative du parking du Panorama, d'une capacité de 366 places, est assurée par l'Office du stationnement. Différentes possibilités d'abonnements sont offertes et seules les résiliations permettent de répondre aux nouvelles demandes.

Les recettes des abonnements sont encaissées directement par la commune de Vevey. Celles liées aux usagers utilisant le parking ponctuellement, en s'acquittant du temps réel de stationnement, sont encaissées par l'ASR.

Parking du Panorama : Total des places louées en 2016

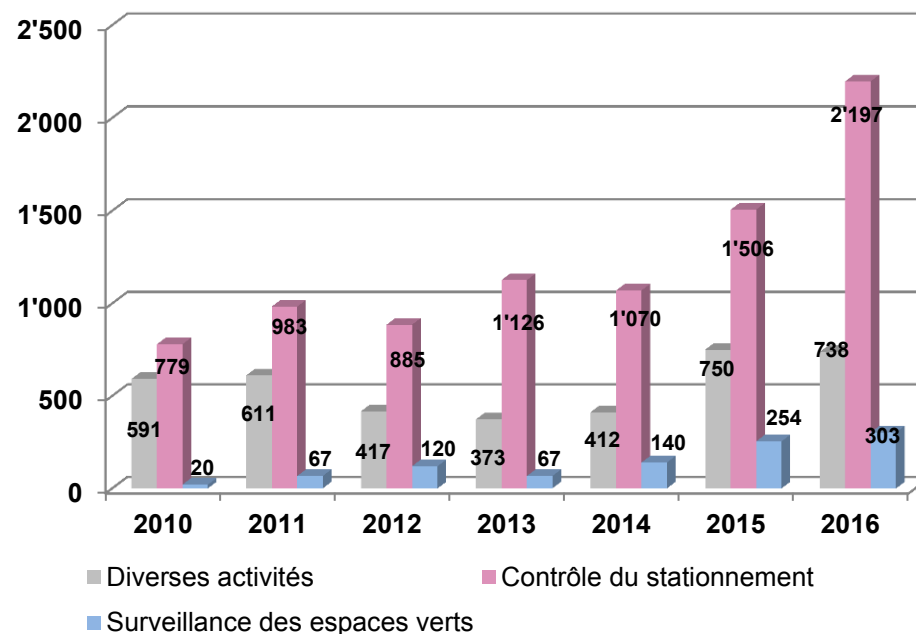
	Nocturne	Bureau	Général	Général réservé	Total
Janvier	28	144	185	6	363
Février	25	144	184	6	359
Mars	27	144	184	6	361
Avril	28	143	185	6	362
Mai	28	142	186	6	362
Juin	29	142	186	6	363
Juillet	31	142	186	6	365
Août	29	142	186	6	363
Septembre	28	142	185	6	361
Octobre	27	142	186	6	361
Novembre	27	142	186	6	361
Décembre	29	143	183	6	361

6.5.4 Situation à La Tour-de-Peilz

Conformément au contrat de prestations passé entre l'ASR et la commune de La Tour-de-Peilz, 2 ETP sont affectés aux missions à remplir sur le territoire. Lors des contrôles, il a en outre été délivré :

- 6'697 amendes d'ordre par les assistants de sécurité publique sur la commune de La Tour-de-Peilz, ce qui représente 2'197 heures de contrôle (voir évolution des heures ci-après).

- les « activités diverses » relèvent de la gestion du marché, de la rédaction des rapports de dénonciation et du courrier interne de Sécurité Riviera.



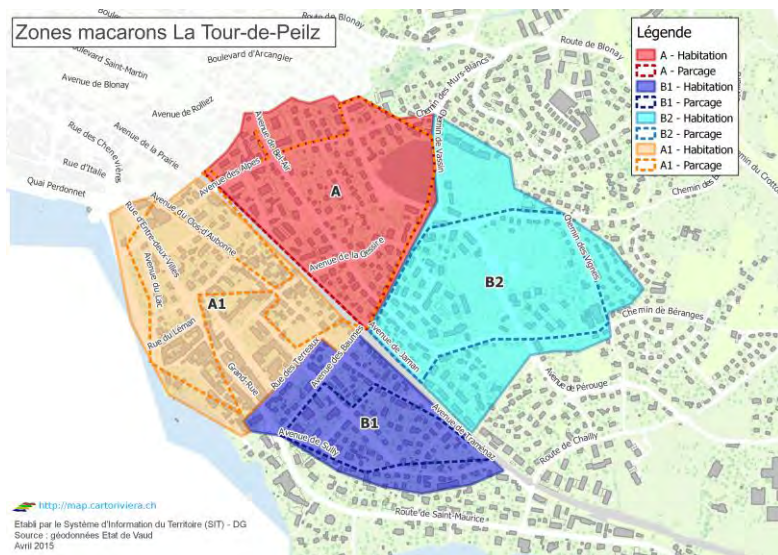
6.5.4.1 Horodateurs



Le nombre d'appareils, tous types confondus, est de 22, à savoir : 18 Strada, 3 TOM et 1 STELIO.

Le comptage et la mise en condition des recettes sont effectués dans les locaux de Vevey.

6.5.4.2 Macarons (4 zones)



Macarons attribués

	2014	2015	2016
Zone A-A1 (175 disponibles)	142	153	155
Zone B1 (75 disponibles)	40	60	53
Zone B2 (115 disponibles)	72	74	77
Total des macarons	254	287	285

6.5.4.3 Autorisations de stationner

Les cartes à gratter s'acquièrent au poste de police de Vevey et auprès du service des Finances de La Tour-de-Peilz.

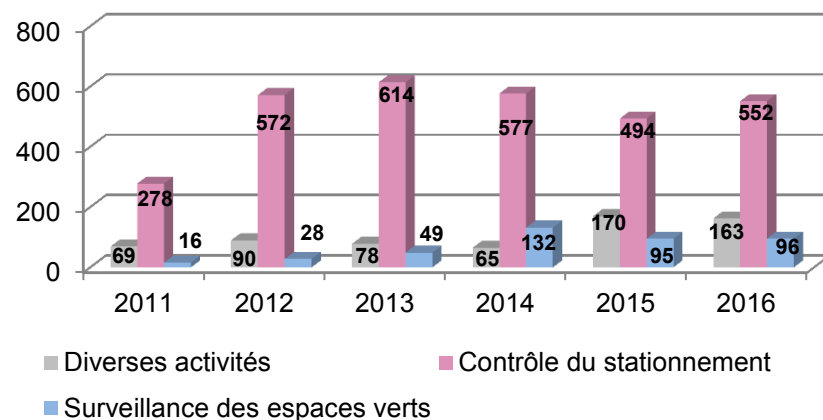
Cartes à gratter vendues

	2014	2015	2016
Cartes « Hôtel » à CHF 8.00	-	50	60
Cartes entreprise demi-journée à CHF 5.00	91	563	197
Cartes entreprise journalières à CHF 10.00	115	91	487
Cartes visiteurs zone macarons demi-journée à CHF 3.00	67	305	185
Cartes visiteurs zone macarons journalières à CHF 6.00	89	269	288
Cartes « Marchés » à CHF 5.00	-	80	87
Total	362	1'358	1'304

6.5.5 Situation à Blonay

Conformément au contrat de prestations passé entre l'ASR et la commune de Blonay, l'Office du stationnement de Vevey affecte 0.5 ETP pour les missions à remplir sur le territoire blonaysan. Lors des contrôles, il a été délivré :

- 1'566 amendes d'ordre, ce qui représente approximativement 552 heures de contrôle du stationnement (voir évolution des heures ci-après).
- la gestion du marché et la rédaction des rapports de dénonciation constituent les « activités diverses ».



6.5.5.1 Horodateurs

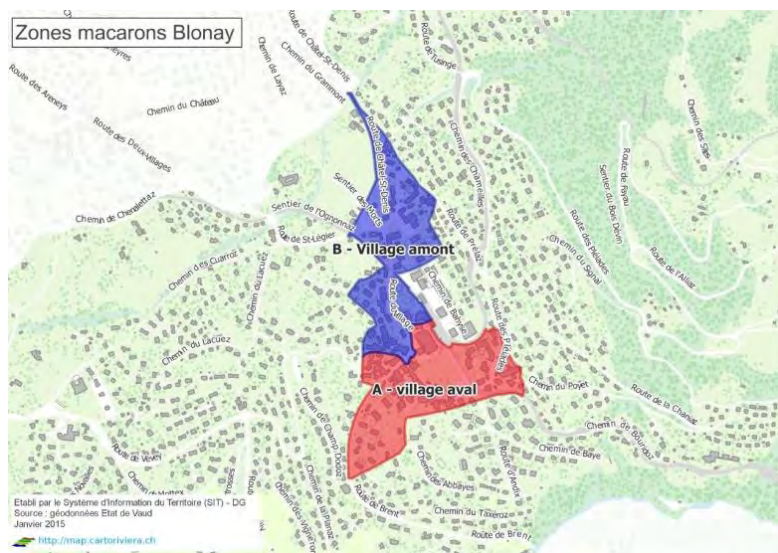


Un horodateur Citea est installé sur le parc des Oches et 2 appareils de type « Strada » ont été implantés, l'un au parking de Bahyse, le second sur l'espace de stationnement du Grand-Pré.

Le comptage et la mise en condition des recettes sont effectués dans les locaux de Vevey.

6.5.5.2 Macarons 2 zones

La gestion des macarons est assurée par l'Administration communale.



6.5.6 Situation à Corsier

Le contrat de prestations passé entre la Municipalité de Corsier et l'ASR au travers de l'Office du stationnement de Vevey porte sur la gestion des macarons et autorisations diverses.

Un horodateur de type «Strada » est installé sur le parking de la Planie, dont la maintenance, ainsi que la récolte de la monnaie, sont prises en charge par l'Administration communale.

6.5.6.1 Autorisations de stationner

Les cartes à gratter s'acquièrent au poste de police de Vevey et auprès du Greffe de Corsier.

Cartes à gratter vendues

	2014	2015	2016
Cartes « Hôtel » à CHF 8.00	15	-	20
Cartes entreprise demi-journée à CHF 5.00	-	-	-
Cartes entreprise journalières à CHF 10.00	-	-	-
Cartes visiteurs zone macarons demi-journée à CHF 3.00	-	15	13
Cartes visiteurs zone macarons journalières à CHF 6.00	16	13	22
Total	31	28	55

6.5.6.2 Macarons (1 zone)



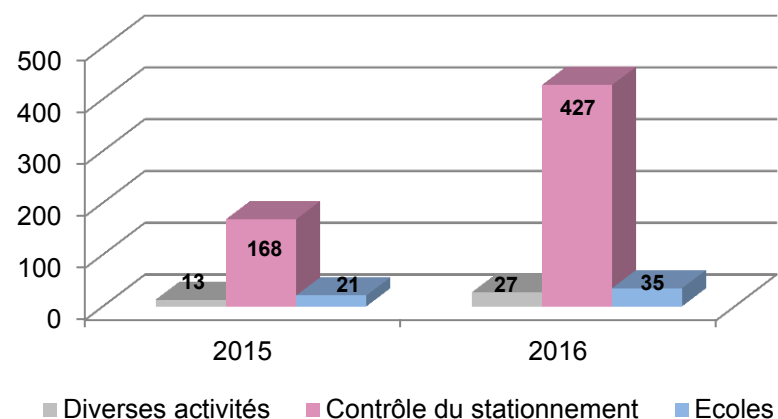
Macarons attribués (95 disponibles)

	2014	2015	2016
Macarons annuels	19	27	30
Macarons semestriels	66	66	58
Total des macarons	85	93	88

6.5.7 Situation à St-Légier

Conformément au contrat de prestations passé entre l'ASR et la commune de St-Légier, l'Office du stationnement de Vevey affecte 0.3 ETP. Les principales missions sont le contrôle du stationnement et la prévention aux abords des écoles. Les tâches liées à la gestion des horodateurs (maintenance, récolte monnaie) et des diverses autorisations sont assurées par l'Administration communale.

- Lors des 427 heures de contrôle du stationnement, 1'208 amendes d'ordre ont été délivrées.
- Les « activités diverses » concernent la rédaction de rapports de dénonciation.



7. Ambulance Riviera



Marc François :
Responsable d'exploitation
d'Ambulance Riviera

7.1 Organisation générale

7.1.1 Structure

Les moyens de secours d'Ambulance Riviera se déploient depuis la base unique du service, située à La Tour-de-Peilz. L'accès aux axes routiers et autoroutiers est particulièrement bien adapté aux besoins régionaux.

La configuration des locaux du chemin de Béranges 111 répond aux impératifs du métier et permet de garantir une organisation générale logique et performante. Le bâtiment abrite également le Service de la voirie et des parcs et jardins de la Ville de La Tour-de-Peilz.

Dans l'optique de la mise en service de l'Hôpital de Rennaz et des changements qui interviendront dans la région à cette occasion, l'organisation générale d'Ambulance Riviera permet d'envisager les futurs enjeux avec sérénité.



7.1.2 Dispositif cantonal

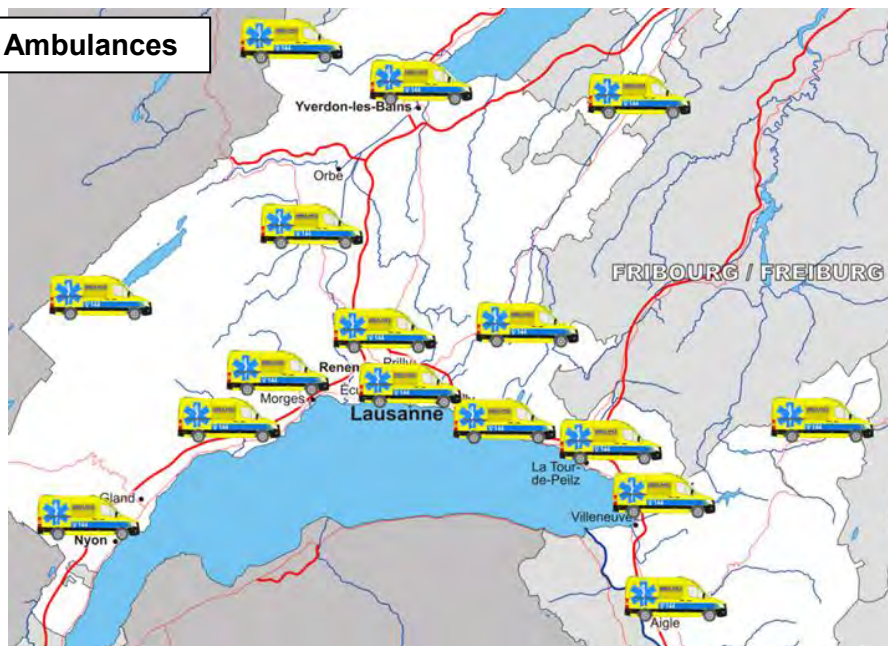


Intégré au dispositif cantonal pour les urgences préhospitalières du Service de la santé publique, Ambulance Riviera aligne 3 équipages du lundi au samedi, ainsi que 2 le dimanche.

	Jour 07:00 - 19:00	Nuit 19:00 - 07:00
Lundi - samedi		
Dimanche		

Le dispositif cantonal garantit la couverture du territoire cantonal. Il regroupe la centrale 144, les services d'ambulances (30 équipages), les renforts médicaux Rega (1), SMUR (7) et médecins REMU (22) et, dans certaines régions rurales, des premiers répondants.

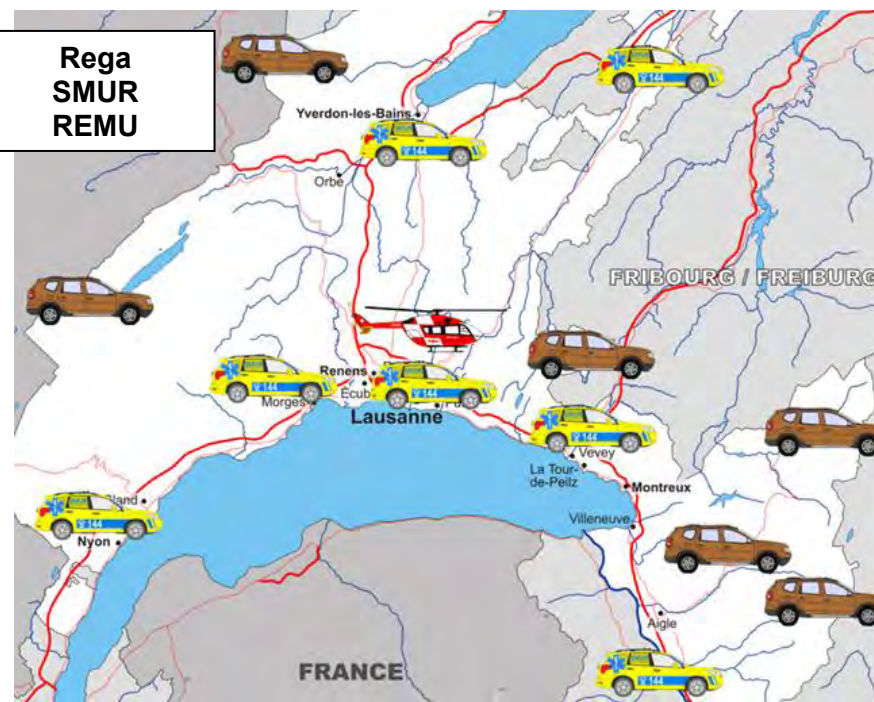
Ambulances



Le 144 a notamment pour objectif d'engager l'ambulance la plus proche du patient. Dans ce but, la centrale organise la couverture cantonale en permanence. Le 144 peut ainsi déplacer des ambulances à titre préventif et les placer en position d'attente sur un lieu stratégique (aires autoroutières, zones commerciales, etc.).

Si la Riviera manquait momentanément de moyens pour faire face aux sollicitations 144, nos partenaires du Chablais vaudois, de Lausanne, voire même du Sud fribourgeois, interviendraient dans la région. Le SMUR de la Riviera est basé à l'Hôpital Riviera-Chablais, site du Samaritain à Vevey. Ambulance Riviera collabore intensément avec ce renfort médical.

Rega SMUR REMU



7.1.3 Urgences vitales - accès au patient

La norme fédérale de l'Interassociation de Sauvetage (IAS), à laquelle les services d'ambulances de Suisse doivent répondre pour les urgences les plus graves, appelées primaires de priorité 1 (P1), indique un délai maximal de 15 minutes entre la réception de l'alarme par l'ambulance et le contact avec le patient.

Temps	Moins de 15 minutes	Plus de 15 minutes
Proportion des urgences P1	Minimum 90 %	Maximum 10 %

Ambulance Riviera - Urgences vitales P1 - 2016

Missions P1 (nombre)		
10 communes de l'ASR & St-Saphorin, Rivaz, Chexbres, Puidoux, Villeneuve, Noville, Rennaz		1'219
Région Chablais	43	95
Région Lausanne	37	
Nord vaudois	0	
Sud fribourgeois	15	
Genève	0	
Total		1'314

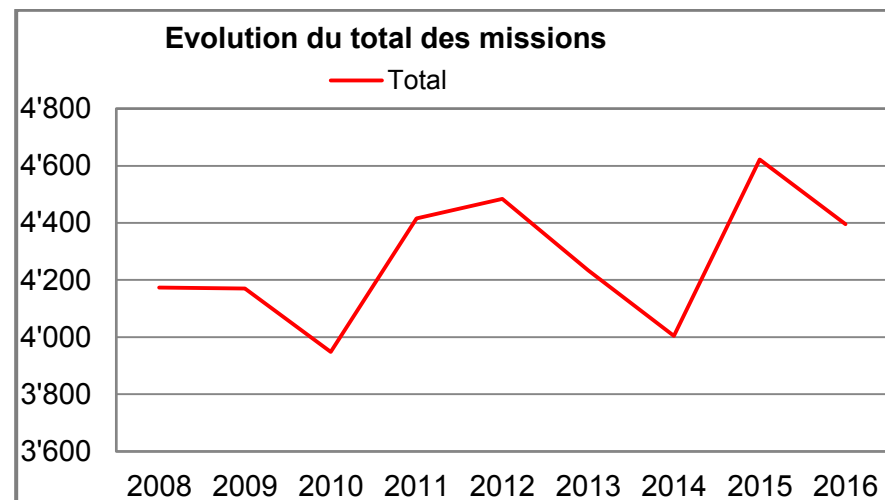
10 communes de l'ASR & St-Saphorin, Rivaz, Chexbres, Puidoux, Villeneuve, Noville, Rennaz	
Nombre de missions P1	Moins de 15 minutes
1'219	91 %

Toutes communes confondues	
Nombre de missions P1	Moins de 15 minutes
1'314	85 %

7.2 Opérationnel

7.2.1 Activité

4'396 missions ont été réalisées en 2016, soit 226 de moins qu'en 2015.



Classification 144 des missions par type et par degré de probabilité d'atteinte des fonctions vitales

P : missions **primaires**, dans un lieu public ou privé

P1 Engagement immédiat, fonctions vitales atteintes

P2 Engagement sans délai, fonctions vitales non atteintes

P3 Engagement programmé, autorisant un délai

S : missions **secondaires**, transfert interhospitalier

S1 Patient potentiellement instable (soins intensifs)

S2 Patient stable, sous traitement potentiellement à risque

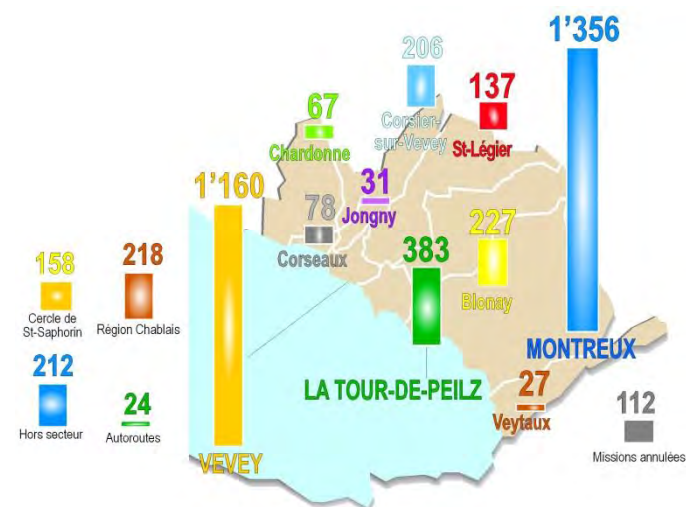
S3 Transfert d'un patient stable sans particularité

7.2.2 Activité par commune

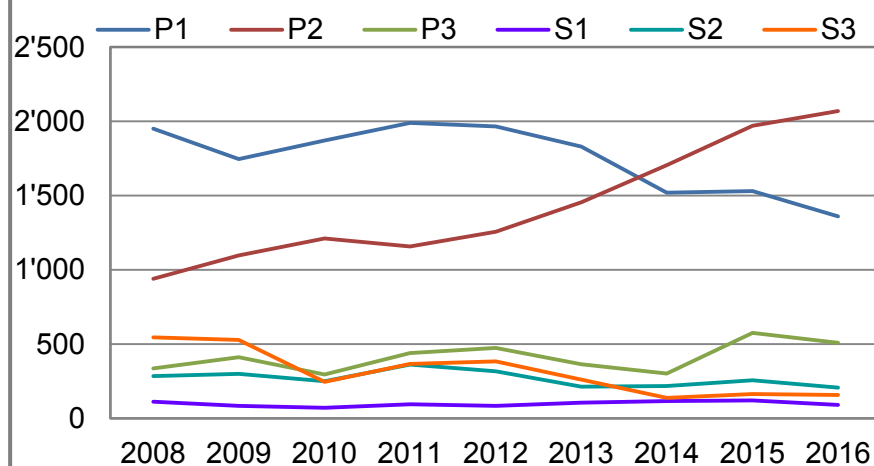
Total 2015 : 4'622



Total 2016 : 4'396

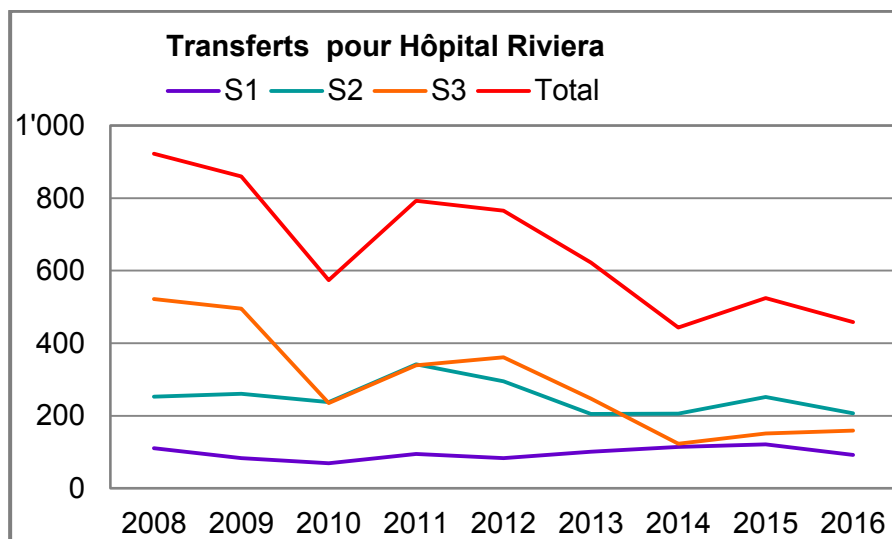


Types de missions



7.2.3 Activité pour l'Hôpital Riviera-Chablais

Les transferts interhospitaliers, confiés aux services d'ambulances du dispositif cantonal par la centrale 144, sont principalement des secondaires de priorité 1 (S1) et 2 (S2).



7.3 Aspects financiers

7.3.1 Contribution financière de l'Etat

Le Service de la santé publique applique un principe de subventionnement. Ce principe est prévu pour financer l'écart qui existe entre les dépenses des services et les recettes engendrées par la facturation des prestations. Il se base sur une méthode de calcul théorique, appliquée à l'identique pour l'ensemble des services qui constituent le dispositif cantonal.

Les coûts réels de l'exploitation ne sont ainsi pas intégralement reconnus. Année après année, un résidu de charges chronique est identifié, en défaveur de Sécurité Riviera. Un des mécanismes qui contribue à cet état de fait est celui des recettes. L'Etat se réfère à une projection théorique des recettes, sur la base du nombre de missions effectuées. Or, les personnes qui doivent recourir à une ambulance éprouvent de la difficulté à s'acquitter du montant de leurs factures, entre autres en raison des dispositions prévues par la LAMal, qui ne rembourse que la moitié des frais.

7.4 Personnel

7.4.1 Dotation et organisation

Hommes		Femmes	
25		5	
83 %		17 %	
Dont à 100 % :	21	Dont à 100 % :	3
Dont à 80 % :	3	Dont à 80 % :	1
Dont à 40 % :	1	Dont à 50 % :	1 (étudiante en voie diplôme ES)

7.4.2 Taux de rotation

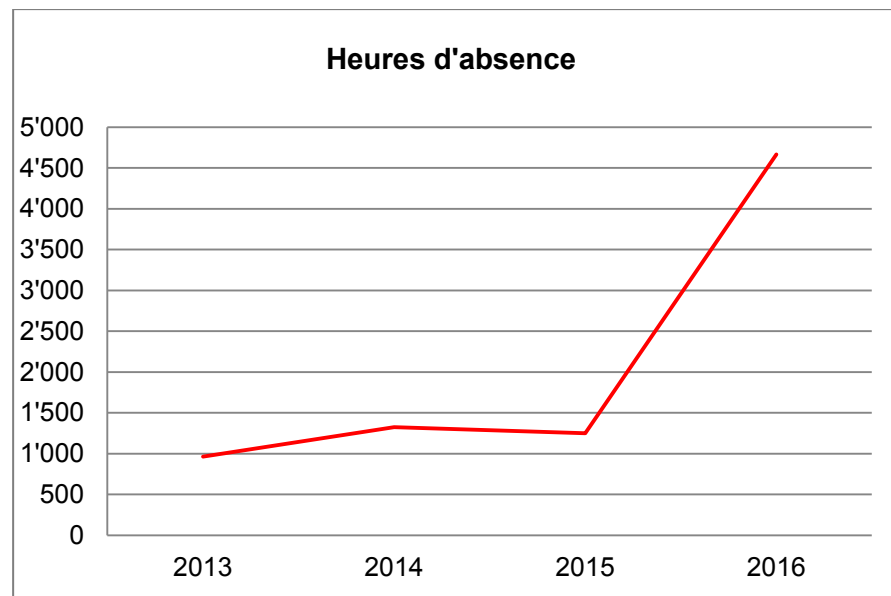
Une seule démission est intervenue en 2016 - celle d'un ambulancier diplômé en fonction au sein de Sécurité Riviera depuis 2011 - maintenant ainsi le taux de rotation à 3 %, comme en 2015. Ce collaborateur a quitté l'Association pour enseigner dans une école d'ambulanciers.

7.4.3 Taux de présence

2016 s'inscrit dans les années les plus marquées par des absences de longue durée, avec un total de 4'600 heures, soit près de 2 ETP.

A noter qu'aucune de ces absences n'est d'origine directement professionnelle. Maladies et accidents non-professionnels sont représentés à parts égales.

Toute absence engendre le retour au travail d'un collaborateur planifié en congé. Nous relevons une implication exceptionnelle du personnel pour s'organiser dans ce sens, afin de garantir en permanence un minimum de deux équipages H24.



7.5 Formation



7.5.1 Formation en cours d'emploi

Le seul technicien ambulancier qui n'était pas encore au bénéfice du brevet fédéral (obtention du titre sur présentation à un examen national) l'a brillamment obtenu durant l'année.

Une technicienne a obtenu une réduction de son taux d'activité à 50 %, de manière à poursuivre ses études en voie diplôme à l'Ecole ES ASUR à Lausanne.

7.5.2 Formation continue

La norme en vigueur est toujours de 40 heures de formation continue par intervenant et par année. Cette cible est atteinte en 2016, la totalité du personnel ayant suivi des cours à hauteur du quota imposé.

7.5.3 Ecoles & étudiants

Ambulance Riviera poursuit son activité formatrice en réponse aux demandes des deux Ecoles romandes, ES ASUR à Lausanne et ESAMB à Genève. Ponctuellement, des étudiants de l'Ecole de Bellinzona & Lugano sont également présents dans notre service. Dix étudiants ont été accueillis en 2016, représentant 59 semaines au total. Le suivi des étudiants engendre une charge de travail considérable, partagée entre 10 ambulanciers formateurs.



7.6 Technique

7.6.1 Véhicules

Les deux Mercedes acquis en 2014 ont simultanément présenté d'importants problèmes de fiabilité. Nous avons eu à faire face à de nombreux épisodes d'immobilisation, d'autant plus longs que l'entreprise mandatée pour la maintenance mécanique et le constructeur étaient visiblement démunis face à ces pannes inconnues. De multiples pièces ont été changées sous garantie et, à l'heure de rédiger ces lignes, la problématique semble résolue.



7.6.2 Base de Béranges

Plusieurs travaux de mise aux normes ou de rénovation figuraient à l'agenda budgétaire pour les locaux de La Tour-de-Peilz. Moins prioritaires que les interventions décidées avant l'emménagement à Béranges, en 2015, ces travaux ont été réalisés en 2016.

Une porte coupe-feu a été installée pour séparer la zone du garage de la zone de travail du rez de chaussée, dans le respect des normes de protection incendie.



La base a été marquée à l'aide d'enseignes, sur le même principe que les autres sites de Sécurité Riviera.



Cette identification a comme premier bénéfice la diminution sensible des stationnements « sauvages » devant les portes empruntées par les ambulances pour partir en mission.

Au premier étage, la cuisine a été rénovée, offrant ainsi un environnement ergonomique au personnel amené à préparer ses repas en centrale, durant les horaires de jour ou de nuit.



7.7 Partenariat & Prévention

7.7.1 Formation de Police Riviera

L'année 2016 est marquée par la mise sur pied d'une nouvelle formation destinée aux policiers, leur permettant de prodiguer les premiers soins dans un contexte dit tactique. Les récents événements internationaux ont montré l'importance d'effectuer certains gestes très précocement après un incident impliquant un grand nombre de patients. Les secours professionnels peuvent, dans ces conditions, être momentanément surchargés ou retardés et l'implication d'autres acteurs est dès lors nécessaire. La maîtrise d'un saignement est l'un des principaux gestes salvateurs enseignés dans ce cours. A l'aide d'un matériel adapté et d'une succession d'actes simples, les policiers apprennent à gérer une plaie, une amputation ou des plaies perforantes (arme blanche, arme à feu, explosion, etc.).



Afin de garantir une uniformité avec les autres corps de police vaudois, deux instructeurs d'Ambulance Riviera ont été formés par l'Emergency Training Center à Cugy, institution ayant notamment obtenu le mandat de formation pour la Police cantonale. Ainsi, l'instruction, la certification et le matériel distribué aux policiers de l'ASR sont-ils en tous points identiques à ce qui se pratique ailleurs sur territoire vaudois.

7.7.2 Cours BLS-AED



La formation dite « BLS Mini Anne », qui permet d'enseigner en 45 minutes les gestes à effectuer en présence d'une personne en arrêt cardiaque, a confirmé sa pertinence. Elle permet, à l'aide d'un concept pédagogique et de matériel adapté, de former un grand nombre de personnes, ceci avec des moyens réduits. Bien que moins approfondie qu'une formation BLS complète, le cours Mini Anne est parfaitement adapté aux profanes. Cinquante personnes y ont participé sur la place du Marché de Vevey, à l'occasion d'une journée organisée par le BPA. Des enfants ont également suivi un cours Mini Anne à l'occasion de la journée « Oser tous les métiers », pour laquelle Ambulance Riviera collabore avec l'Hôpital Riviera-Chablais.

Destinataire du cours	Nombre de participants
Cours BLS Mini Anne (non certifiant, 60 minutes)	
Gymnase de Burier	8
ASR - Réceptionnistes	3
Journée « Oser tous les métiers »	10
BPA	50
Cours BLS-AED (certifiant, 4 heures 30)	
ASR - Police Riviera ASR - SDIS Riviera	107
Cours First Aid AHA (premiers secours, certifiant, 4 heures 30)	
Commune de Blonay - Forêts	19
Cours de premiers soins tactiques	
ASR - Police Riviera	109
Cours divers (information, prévention, simulation)	
Paroisse Chardonne - Aînés	15
Paroisse Corsier - Aînés	15
ASR - Jeunes Sapeurs-Pompiers	18
Passeport-Vacances	40
SDIS Haut-Lac, Villeneuve	30
Cours pour médecins SMUR	30

7.7.3 Exercices & simulations



Service des forêts de Blonay et Secours Alpin Romand (SARO) de Montreux



Cours cantonal pour les médecins SMUR, Vevey, organisé avec le SDIS Riviera

7.7.4 BLS-AED et autres cours - bilan financier

Conformément aux principes de tarification adoptés par le Comité de direction, les frais d'instruction (heures de travail des instructeurs ambulanciers) pour les cours dispensés aux Corps-métier de l'ASR sont à la charge de l'Association. La majorité des cours donnés en 2016 étaient destinés au personnel de l'ASR.

Cours pour les Corps-métier ASR	Charges	Produits
Frais de matériel	658.00	
Frais salariaux des instructeurs	12'317.50	
Facturation des prestations		0.00
Cours pour partenaires externes		
Frais de certification	0.00	
Frais salariaux des instructeurs	2'177.50	
Facturation des prestations		4'685.00
Achat de matériel de formation		
Mannequins et défibrillateurs d'exercice	2'605.65	
Total	17'758.65	4'685.00
Bilan financier 2016	-13'073.65	

7.8 Qualité

7.8.1 Qualité & reconnaissance IAS

La démarche Qualité de l'Interassociation de sauvetage (IAS) s'inscrit dans le cadre d'une recherche d'amélioration de la prise en

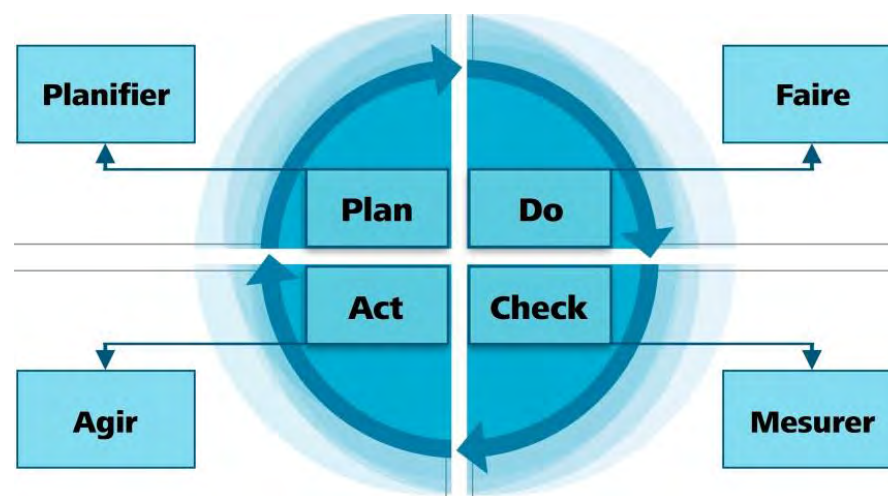
charge des patients, des prestations des services de sauvetage et des coûts qu'ils engendrent.

Adoptée par le Service de la santé publique, la reconnaissance IAS des services d'ambulances du dispositif cantonal est requise, au sens de la convention qui nous lie à l'administration cantonale. Obtenue en 2013 pour une durée de 4 ans, la reconnaissance Qualité de notre service sera renouvelée au printemps 2017.

Cette étape nécessite non seulement un engagement permanent pour les principaux processus qui structurent la qualité en phase préhospitalière, mais aussi, en 2016, un important travail de préparation en vue de la visite d'experts fédéraux.

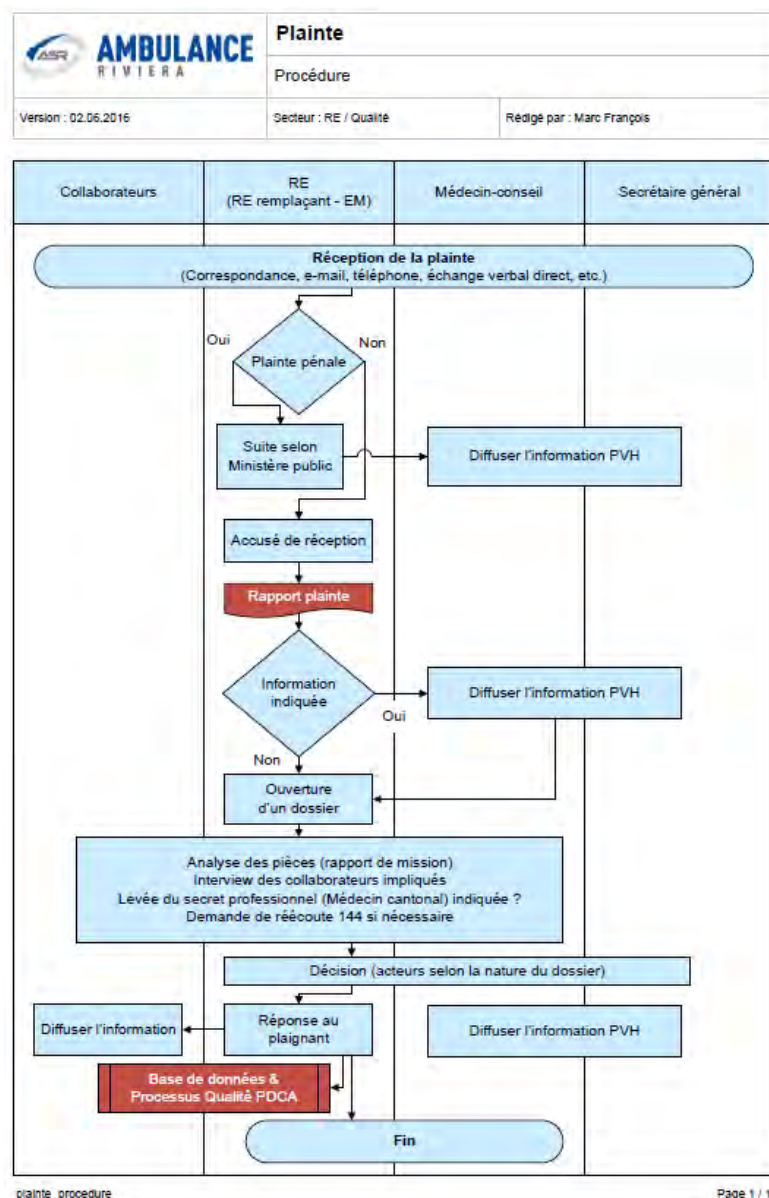
Les aspects structurels et normatifs composent le début du dossier. C'est toutefois essentiellement sur les indicateurs, les résultats et les mesures correctrices appliquées en matière de qualité que porte le renouvellement IAS.

Les études Qualité sont construites sur les 4 volets de la roue de Deming (PDCA) et sur son mouvement perpétuel.



7.8.2 Méthode de travail - documentation

Exemple : diagramme de flux issu du manuel de procédures.



7.9 Direction médicale

Chaque service d'ambulances intégré au dispositif cantonal doit garantir la supervision de ses activités par un médecin approuvé par le Service de la santé publique. Le médecin-conseil est le garant, au niveau médical, de la qualité des prestations fournies par les ambulanciers. Il doit être au bénéfice d'un titre de spécialiste FMH et doit également être formé en médecine d'urgence.

La Doctoresse Tania Bolognini, Médecin adjoint à l'Hôpital Riviera-Chablais (Urgences & SMUR), occupe cette fonction depuis de nombreuses années. Elle intervient pour des tâches de supervision, de formation continue, de validation des actes médicaux qui sont délégués aux ambulanciers, ainsi que pour divers dossiers de nature administrative.



Un programme de suivi des missions particulières et des incidents opérationnels a été formalisé en 2016. La Doctoresse Bolognini y collabore régulièrement avec deux membres de l'Etat-Major d'Ambulance Riviera en charge du Partenariat et de la Formation.

7.10 Données complémentaires

Indice de gravité NACA

Description de la sévérité de la maladie ou de la lésion traumatique, tous âges confondus.
(NACA, National Advisory Committee for Aeronautics, agence fédérale américaine créée en 1915 et remplacée en 1958 par la NASA).

NACA		2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
0	Indemne	50	37	48	58	50	82	54	38	69	61
1	Atteinte mineure	154	183	181	242	206	237	226	223	306	269
2	Contrôle médical nécessaire	1'034	1'011	927	909	1'055	1'108	1'012	935	1'082	1'103
3	Traitement hospitalier nécessaire	2'054	2'099	2'215	2'013	2'349	2'394	2'159	2'113	2'456	2'267
4	Pronostic vital potentiellement engagé	387	503	443	386	438	372	427	375	406	366
5	Pronostic vital engagé	172	138	144	110	87	109	122	94	92	107
6	Réanimation suivie d'une hospitalisation	26	25	19	19	26	20	27	14	19	21
7	Décès, avec ou sans réanimation	56	49	56	48	49	49	57	51	54	51
9	Non encodable	117	129	137	163	156	113	150	161	138	151
Total		4'050	4'174	4'170	3'948	4'416	4'484	4'234	4'004	4'622	4'396

Problème principal

Classification des missions par type d'atteinte, maladie ou lésion traumatique, tous âges confondus

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Traumatisme	907	917	982	969	1'029	1'036	1'021	906	920	1'028
Trouble de la conscience Problème neurologique	428	437	642	564	554	588	586	424	560	560
Problème cardiaque	339	332	378	333	376	414	359	320	367	334
Psychiatrie	206	223	225	228	280	298	275	251	283	240
Baisse de l'état général	335	321	121	209	243	290	259	308	419	365
Intoxication (alcool, médicaments, produits, fumées)	130	122	184	197	232	250	233	236	256	222
Douleur abdominale ou lombaire	263	285	248	228	300	293	274	278	277	257
Problème respiratoire	281	287	243	209	274	272	286	260	320	285
Arrêt cardiaque	59	63	71	63	60	61	74	52	64	68
Gynécologie - obstétrique	15	16	24	25	23	17	18	32	23	23
Brûlure	20	18	6	5	5	2	5	16	7	10
Autre	1'067	1'153	1'046	918	1'040	963	844	921	1'126	1'003
Total	4'050	4'174	4'170	3'948	4'416	4'484	4'234	4'004	4'622	4'396

Destinations hospitalières

Classification des missions par lieu de destination, maladie ou lésion traumatique, tous âges confondus.

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
CHUV	208	336	330	269	360	325	377	383	435	415
Clinique Cécile	15	9	9	7	9	10	3	3	10	11
Clinique La Source	7	5	2	4	6	23	2	2	3	6
Clinique Longeraie	10	10	9	9	9	12	8	0	0	0
Clinique Valmont	10	6	9	2	2	5	0	0	1	3
Hôpital de l'enfance	1	9	3	5	11	5	9	6	9	7
Hôpital ophtalmique	1	0	0	0	4	3	4	4	5	2
Hôpitaux psychiatriques	101	125	126	102	154	189	152	125	150	113
Hôpital de Riaz	8	3	11	7	7	7	3	6	13	15
HRC Aigle	5	1	5	6	7	9	8	6	8	8
HRC Monthey	22	29	31	47	49	31	50	47	60	69
HRC Montreux	1'037	1'055	1'036	976	1'123	1'123	1'011	931	1'006	1'071
HRC Mottex	48	43	34	13	24	19	7	3	4	5
HRC Samaritain	1'942	1'888	1'902	1'856	1'988	2'085	1'949	1'867	2'234	2'051
Autres (EMS, sans transport)	635	655	663	645	663	638	651	621	684	620
Total	4'050	4'174	4'170	3'948	4'416	4'484	4'234	4'004	4'622	4'396

8. Protection civile Riviera - Pays-d'Enhaut



Lt col Pierre-Alain Masson :
Commandant du bataillon Protection civile
Riviera - Pays-d'Enhaut

Les missions de la Protection civile sont définies à l'art. 3, let. e de la Loi fédérale sur la protection de la population et sur la protection civile. Les obligations des organisations sont, à ce titre, de protéger la population, assister les personnes en quête de protection, protéger les biens culturels, appuyer les organes de conduite et des autres organisations partenaires, effectuer les travaux de remise en état et des interventions en faveur de la collectivité. Opérationnellement dépendante du Service cantonal de la sécurité civile et militaire (SSCM), Protection civile Riviera - Pays-d'Enhaut regroupe un effectif réel de 777 officiers/sous-officiers et soldats, ainsi qu'une réserve de 374 hommes placés sous la responsabilité du Commandant, lequel est appuyé par 7 professionnels assurant respectivement la charge de l'instruction, de la protection de la population, de l'entretien du matériel et du secrétariat.

L'adoption par le Grand Conseil de la nouvelle Loi modifiant celle du 11 septembre 1995 d'exécution de la législature fédérale sur la protection civile a arrêté le nouveau découpage territorial pour le canton de Vaud, qui passe de 21 à 10 régions de protection civile conformes au découpage des districts. Pour l'organisation Protection civile Riviera, l'intégration du secteur Pays-d'Enhaut au 1^{er} janvier 2016 a été finalisée, sur la base d'un contrat de droit administratif adopté par les Municipalités des trois communes du Pays-d'Enhaut et par le Comité de direction de l'ASR.

8.1 Bilan de capacité



Commandant PCi

Etat - major

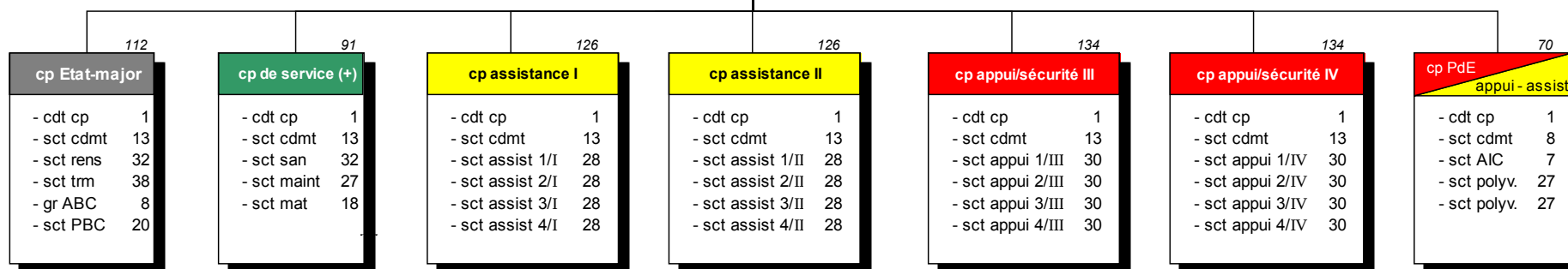
- Suppléant du Cdt / c eng 1
- Chef EM 1

- of AIC - of assist
- of tm - of log
- of AC - of Presse/Comm.
- of PBC - Quartier-maître
- of appui - Adjudant bat

10

Effectif réglementaire : 806

effectif réel : 777 actifs





2016



Effectif réglementaire

Bataillon Riviera 736
Cp Pays-d'Enhaut 70
806



Au 31 décembre 2016, le contrôle de l'effectif complet totalisait 1'151 incorporés, répartis comme suit :

Récapitulatif

CORPS	2012	2013	2014	2015	2016
Effectif actif du personnel Riviera	727	689	657	687	777
Effectif du personnel FIR	(93)	(98)	(73)	(67)	(95)
Effectif du personnel FAR	(634)	(591)	(576)	(620)	682
Réserve	268	280	256	226	374
Total contrôle de corps Riviera (les chiffres entre parenthèses ne sont pas compris dans le total)	1105	995	969	913	1151

Personnel incorporé – astreints PCi

CORPS	2012	2013	2014	2015	2016
Officiers EM	12	12	14	12	12
Sof, app, sdt rattachés à l'EM	(3)	(3)	(3)	(3)	(3)
Officiers, cdt de compagnie	1	1	2	2	2
Officiers, chef de section	13	19	22	22	27
Sous-officiers supérieurs (sgtm, four)	25	24	21	19	19
Sous-officiers (sgt, cpl)	68	74	72	74	79
Appointés et soldats	608	559	526	558	638
TOTAL	727	689	657	687	777

8.2 Instruction

8.2.1 Ecole de formation de base (EFB), à Gollion

En 2016, 42 jeunes ont été attribués à la Protection civile Riviera - Pays-d'Enhaut, après avoir suivi leur Ecole de formation de base.

Cette instruction est dispensée au Centre de compétence de la protection de la population (CCPP), Division protection civile, à Gollion.

D'une durée de 2 semaines, l'instruction est répartie de la manière suivante :

- instruction générale de 4 jours, identique pour toutes les recrues,
- instruction spécialisée de 6 jours, selon la fonction retenue lors du recrutement.

**Statistiques Ecole de formation de base
Protection civile Riviera - Pays-d'Enhaut**

Recrues	2013		2014		2015		2016	
	Pers	J/s	Pers	J/s	Pers	J/s	Pers	J/s
Collab EM	6	72	4	48	7	84	13	156
Préposé assistance	8	96	10	120	17	204	14	168
Pionnier	8	96	12	144	23	276	13	156
Logistique (fourriers, chef cuis)	2	24	1	12	1	12	0	0
Préposé construction-matériel	2	24	1	12	7	84	2	24
TOTAL	26		28		28		42	

8.2.2 Instruction régionale

Après avoir suivi leur Ecole de formation de base, les astreints sont régulièrement convoqués à des cours de répétition annuels, conformément à la Loi :

Selon l'art. 36 de la Loi fédérale sur la protection de la population et sur la protection civile (LPPCi) du 4 octobre 2002, état au 1^{er} février 2015, les personnes astreintes au service de la protection civile sont convoquées, chaque année, à des cours de répétition de 2 à 7 jours. Les cadres et spécialistes peuvent au surplus être convoqués, chaque année, à 14 jours de cours au plus.

En 2016, conformément au planning d'instruction, les services suivants ont été effectués :

Désignation	RP	CC	CR	Rap	
Essai d'alarme fédéral			1		
CR EM			2		
CR AIC	1	1	1		
CR AC ou ABC			1		
CR appui-séc	1	1	1		
CR assist	1	1	2		
CR assist / dons du sang			3		
CR LOG / constr & mat			5		
CR LOG / chauff			7		
CR PBC			1		
Rap spéc rav				1	
TOTAL	3	3	24	1	31

Cours de répétition Formation d'intervention régionale (FIR)

Désignation	Nombre de cours de répétition
CR instr FIR	9
CR instr FIR - GRID	7
CR instr FIR - AIC	2
CR instr FIR - mat	2
CR instr FIR - PdE	1
rap activité FIR	1
TOTAL	22

Au niveau des FIR, ce sont 22 cours de répétition qui ont été organisés pour maintenir leurs aptitudes en vue d'interventions.

8.2.2.1 Instruction – Jours de service Riviera - Pays-d'Enhaut

Nos constructions (abris) ont été sollicitées pour accueillir 53 services d'instruction totalisant 1'467 jours de service, lesquels se sont déroulés sur le territoire de la Riviera, dont 467 avec les FIR.

Les nouvelles incorporations, suite aux libérations de servir, impliquent une remise à niveau constante des effectifs, par la formation des nouveaux incorporés et de nouveaux cadres.

L'accès aux fonctions supérieures est directement associé aux qualifications lors des cours de répétition effectués durant l'année.

Mis en place depuis 2010, un paiement de galons obligatoire a été instauré par la Protection civile vaudoise.

A l'issue de leurs cours de formation de cadres, les futurs sous-officiers/officiers sont convoqués l'année suivante pour consolider leurs connaissances (conduite et spécificité du service). Cette formation est effectuée sur 2 semaines et se greffe sur un cours EFB.

Les personnes qui ne se présentent pas à un service d'instruction reçoivent, une première fois, un avertissement. Lorsqu'il y a récurrence, le dossier est analysé et envoyé pour dénonciation au Service de la sécurité civile et militaire à Morges.

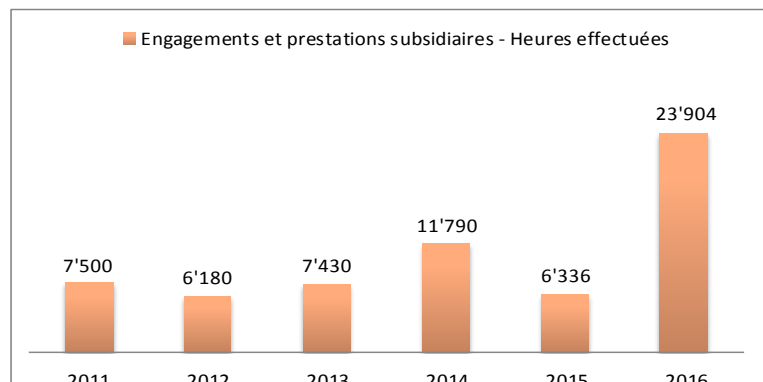
En 2016, 79 dossiers ont été traités contre 82 en 2015 :

	2015	2016
Dossiers classés sans suite	28	29
Certificats médicaux	0	17
Avertissements	29	22
Dénonciations	23	11
Exclusions	2	0
TOTAL DES DOSSIERS TRAITES	82	79

8.3 Engagements et prestations subsidiaires

En 2016, 23'904 heures ont été effectuées au profit de la collectivité, en termes de prestations subsidiaires d'appui.

Services	Prestations	Pers.	J/s	Heures
CR divers domaines	Marché des vins - Chardonne	8	8	80
Eng au profit de tiers	Fête Fédérale de Musique	530	1370	17581
Eng au profit de tiers	Montreux Jazz Festival - CECe montage	2	3	25
Eng au profit de tiers	Montreux Jazz Festival - CECe	11	64	500
Eng au profit de tiers	Montreux Jazz Festival - Circulation	63	435	3330
Eng au profit de tiers	Montreux Jazz Festival - CECe repli	1	1	10
Eng au profit de tiers	Tour de France	57	60	542
CR divers domaines	Fête du 1er août - La Tour-de-Peilz	15	18	55
CR divers domaines	Triathlon	16	16	80
Eng au profit de tiers	Marathon	39	39	390
Eng au profit de tiers	Marché de Noël - Montreux	27	179	1311
TOTAL		769	2193	23904



2014 = Conférence de paix sur la Syrie (Euphrate)

2015 = Interventions Pistache et Atome

2016 = FFM et Tour de France

Les effectifs requis sont convoqués selon l'art. 27a de la LPPCi, qui stipule :

Les personnes astreintes peuvent être convoquées en vue d'interventions en faveur de la collectivité :

- a) *par le Conseil fédéral en vue d'interventions à l'échelle nationale*
- b) *par les cantons en vue d'interventions à l'échelle cantonale, régionale ou communale.*

La durée totale des interventions ne doit pas dépasser 21 jours par an. La convocation doit parvenir aux personnes astreintes au moins 42 jours avant le début de l'intervention.

Fête Fédérale de Musique – Montreux



8.4 Interventions d'urgence

Dans chaque cas, les officiers de piquet alarmés se sont déplacés sur le lieu du sinistre.

Service	Type d'engagement	pers.	j./s.	h.
Eng sit urgence	Delestage A9 Villeneuve 28.06.16	14	14	30
Eng sit urgence	Delestage A9 Chexbres 19.07.16	17	17	68
Eng sit urgence	Delestage A9 Villeneuve 05.12.16	8	8	32
TOTAL		39	39	130



8.5 Formations d'intervention régionale (FIR) et Formations d'appui régional (FAR), Protection civile Riviera - Pays-d'Enhaut

Ces statistiques tiennent compte de tous les jours de protection civile effectués durant l'année 2016 (EFB – paiement de galons – instruction – prestations – interventions).

Statistique des jours de service effectués par les « FIR »
au 31.12.2016 à la Protection civile Riviera - Pays-d'Enhaut,
CCPP Gollion, CFI Schwarzenburg, FSSP

FIR	Nbre pers	j/s 2016	j/s pers 2016
EM	12	195	16.3
sauvetage	20	711	35.6
aide à la conduite	9	117	13.0
assistance	17	511	30.1
logistique	9	162	18.0
Pays-d'Enhaut	26	26	1.0
TOTAL	93	1722	18.5

*FIR = moyenne de 18.5 jours de service par personne
contre 26.1 en 2015*

Statistique des jours de service effectués par les « FAR »
au 31.12.2016 à la Protection civile Riviera - Pays-d'Enhaut,
CCPP Gollion, CFI Schwarzenburg

FAR	Nbre pers	j/s 2016	j/s pers 2016
TOTAL	685	2701	3.9

(y compris les jours effectués dans les Ecoles de formation de base – EFB)
*FAR = moyenne de 3.9 jours de service par personne
contre 4.0 en 2015*

Statistique des jours de service effectués par les « FIR » et « FAR »
au 31.12.2016 à la Protection civile Riviera - Pays-d'Enhaut,
au CCPP Gollion, CFI Schwarzenburg

	Nbre pers	j/s 2016	j/s pers 2016
FIR	93	1722	18.5
FAR	685	2701	3.9
TOTAL	778	4423	5.7

*FIR & FAR = moyenne de 5.7 jours de service par personne
contre 6.2 en 2015*

Remarques : ces statistiques font état des jours de service effectués durant l'année, état au 31 décembre 2016, et après clôture des comptabilités des services d'instruction, dans le programme OM.

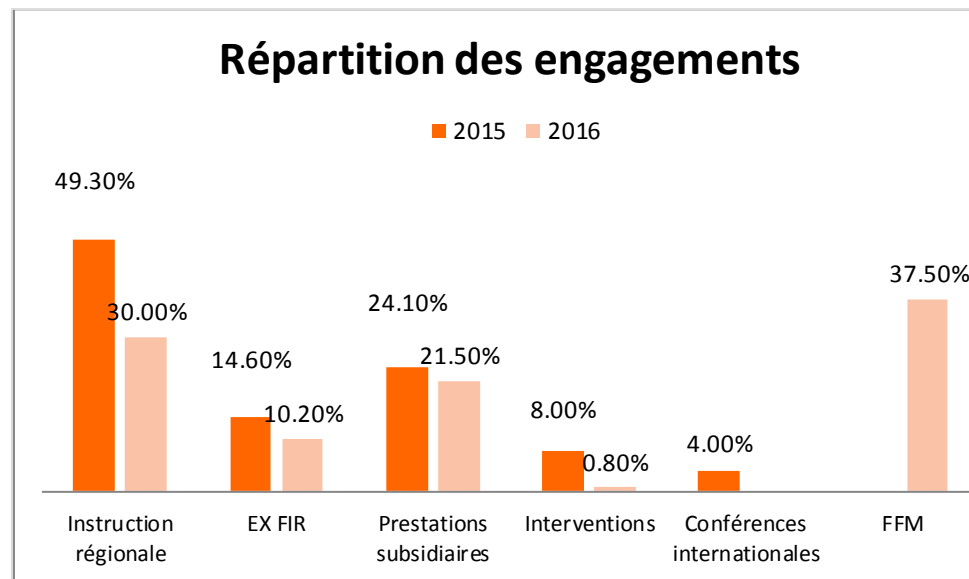
Ces chiffres peuvent être mis en corrélation avec ceux issus des statistiques relatives aux comptabilités tenues tout au long de l'année, par le fait des départs enregistrés qui ne peuvent pas être pris en compte par le programme OM (données exportées vers d'autres organisations PCi); ces informations ne figurent donc plus dans nos fichiers.

A noter que les jours de service (j/s) effectués dans les Ecoles de formation de base (EFB) sont comptabilisés dans ces chiffres.

Abréviations :

AIC	Aide à la conduite
CC	Cours de cadre
CCPP	Centre de compétence de la protection de la population
CFI	Centre fédéral d'instruction
CIMI	Civil et militaire
CR	Cours de répétition
EFB	Ecole de formation de base
EM	Etat-major
FAR	Formation d'appui régional
FIR	Formation d'intervention régionale
GRID	Groupe de recherche et d'intervention en terrain difficile
Rap	Rapport
RP	Rapport préparatoire

Statistiques régionales



2015 = 4'245 jours de service

2016 = 4'423 jours de service

9. SDIS Riviera



Maj Cédric Fagherazzi :
Commandant du SDIS Riviera

9.1 Préambule

Voici déjà trois ans que le SDIS Riviera a été créé et qu'il a rejoint l'Association Sécurité Riviera. Cette troisième année marque la fin du processus de mise en place de l'organisation, qui bénéficie aujourd'hui de la lisibilité et du cadre nécessaires à son bon fonctionnement.

Conformément au préavis, la qualité opérationnelle du service, au travers du dispositif, répond parfaitement aux attentes. La structure professionnelle constitue l'ossature principale de l'organisation, qui préserve les ressources volontaires de manière à ce que l'essentiel de leurs disponibilités puisse être consacré à leur formation et à l'intervention.

Les différentes directives et procédures internes au SDIS Riviera ont été consolidées et étoffées, afin de permettre à tous ses membres d'avoir une parfaite compréhension de l'organisation.

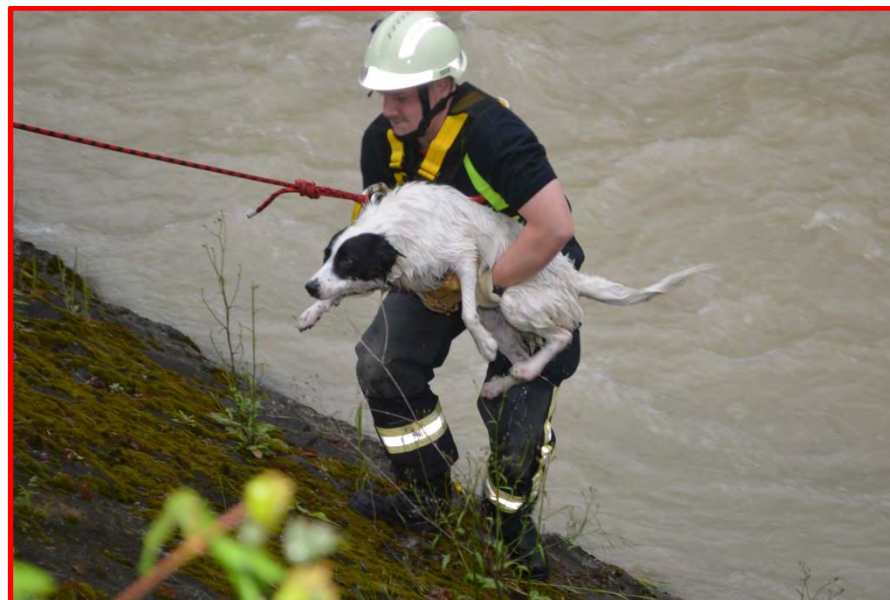
Au chapitre des interventions, l'exercice sous revue n'a pas connu d'événement particulièrement marquant ou de série d'événements

naturels. C'est donc une année plutôt calme que le SDIS Riviera a vécue en 2016.

Du point de vue de la gestion, l'Etat-major a poursuivi la consolidation du service, notamment au travers de son rythme de travail, privilégiant entre autres les rencontres par site opérationnel avec les différents responsables.

9.1.1 Recrutement

Une nouvelle procédure de recrutement des sapeurs-pompiers volontaires a été initiée cette année, regroupant l'ensemble de l'opération en un seul lieu centré de la région et offrant la possibilité aux personnes intéressées à s'engager de se présenter durant tout l'après-midi et le début de soirée. Cette opération, qui a eu lieu le jeudi 03 novembre 2016, a permis à 53 personnes de se présenter et, à l'issue de la sélection et du test d'entrée, ce sont 31 recrues qui devraient débiter leur cursus de formation ce printemps.



Sauvetage au bord de la Veveyse, mai

9.2 Bataillon des sapeurs-pompiers

Le bataillon du SDIS Riviera est composé, au 31 décembre 2016, de 270 sapeurs-pompiers volontaires, dont 31 recrues ayant réussi le test d'entrée au début janvier. Par ailleurs, 24 jeunes sapeurs-pompiers complètent ses rangs, sans cependant être autorisés à intervenir.

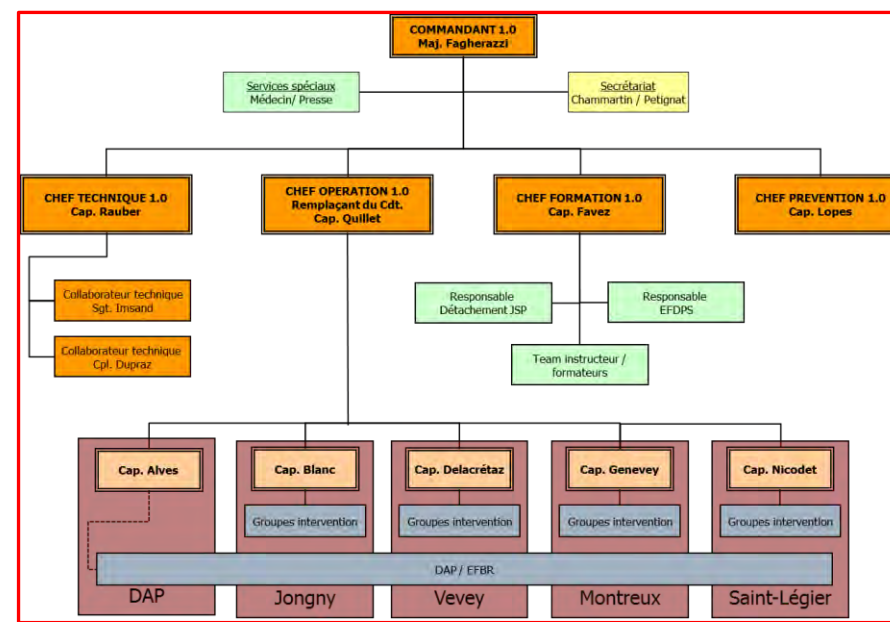
Le bataillon est conduit par un Etat-major composé de 5 pompiers volontaires (chefs de site et du détachement d'appui) et de 5 collaborateurs professionnels en charge de la gestion globale. Appuyé par 2 secrétaires à temps partiel, le service peut compter également sur 2 collaborateurs techniques, chargés notamment de l'entretien du matériel; ils assurent ainsi le backoffice du service.

Tableau des effectifs au 31.12.2016												
Caserne	Sapeur			Sous-officier			Officier			Total		
	2014	2015	2016	2014	2015	2016	2014	2015	2016	2014	2015	2016
Montreux	23	25	20	15	15	15	10	11	11	48	51	46
Vevey	31	32	26	11	11	14	9	9	10	51	52	50
Saint-Légier	14	13	9	17	16	13	6	8	5	37	37	27
Jongny	13	12	13	13	10	11	11	11	12	37	33	36
DAP	87	80	70	6	6	3				93	86	73
EFBR	34	15	31							34	15	31
Permanents				2	2	2	5	5	5	7	7	7
Total	202	177	169	64	60	58	41	44	43	307	281	270

C'est donc une organisation qui s'appuie fortement sur les professionnels pour la gestion des interventions en journée, ceux-ci assumant, quasiment tous les jours ouvrables de l'année, la fonction d'officier de service.

Les pompiers volontaires assurent, quant à eux, les ressources nécessaires à l'accomplissement des missions au quotidien, dans le domaine de la défense incendie et de la lutte contre les éléments naturels ou accidentels, entre autres.

Le départ, au 31 décembre, de plusieurs cadres de la caserne de St-Légier a obligé l'Etat-major à mettre en place une nouvelle organisation pour ce site, notamment pour remplacer le chef de site, le répondant de la formation, ainsi que le répondant matériel.



9.3 Organisation opérationnelle

Le SDIS Riviera dispose, afin d'accomplir l'ensemble de ses missions, de 166 pompiers du premier échelon d'intervention (DPS) et de 73 pompiers d'appui en cas d'événements importants ou majeurs; ces derniers représentent également la relève pour le détachement de premier secours.

Les différentes procédures régissant l'organisation opérationnelle dépendent, en très grande partie, des directives émises par l'Etablissement cantonal d'assurance (ECA), en charge de l'organisation de la défense incendie du canton, notamment en matière de consignes d'engagement par le CTA.

En matière de compétences opérationnelles et suite à l'introduction progressive de l'ordonnance du DETEC (Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication) sur la participation des gestionnaires d'infrastructure aux frais de mise à disposition des services d'intervention sur les installations ferroviaires (OFSI), les sites de Vevey et Montreux ont poursuivi, durant cette année 2016, une formation particulière afin d'accomplir ces missions dans leur rôle de spécialiste.



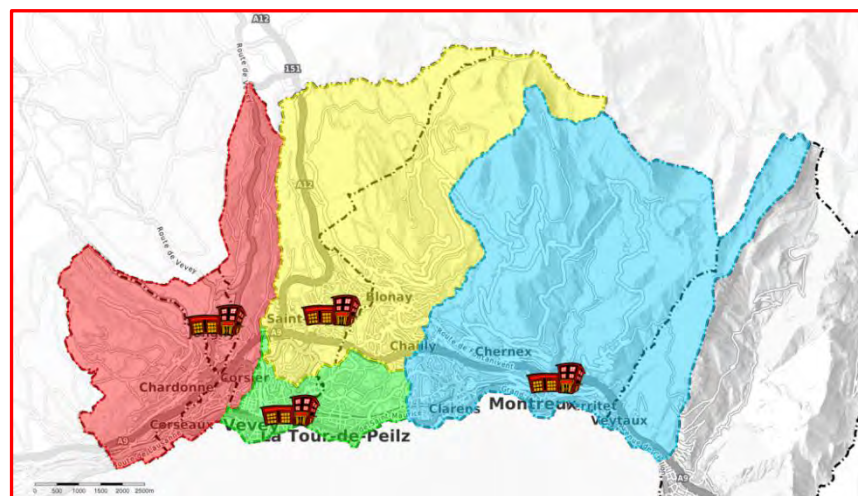
Feu de voiture suite accident autoroute A9, janvier

9.3.1 Sites opérationnels

La région est couverte, au chapitre opérationnel, par 4 sites de premières interventions localisés à Vevey, Montreux, St-Légier et Jongny. Les catégories fixées par l'ECA déterminent le type de moyens à disposition pour les casernes, respectivement les missions supplémentaires confiées aux différents sites.

Ainsi, si toutes les casernes ont la compétence pour les missions de base que sont la lutte contre le feu, le sauvetage et la lutte contre les éléments naturels, la caserne de Vevey se voit confier des missions complémentaires telles que la lutte contre les événements chimiques ou les hydrocarbures, mais également des missions de secours routier. S'agissant de la caserne de Montreux, celle-ci est compétente, en plus des missions de base, pour le secours routier, l'appui avec des moyens lourds en cas d'incendies importants, notamment avec des moyens spécifiques de ventilation, et dispose également d'un véhicule de transmission régional engagé lors de toutes les situations importantes dans l'Est du canton.

Avec l'introduction du nouveau règlement en matière d'organisation et de gestion en cas d'évènement ABC (atomique, biologique, chimique), les sites de Jongny, St-Légier et Montreux se voient attribuer progressivement de nouvelles compétences dans ce domaine, notamment pour les premières phases d'interventions. Ainsi le début de la formation liée à ces missions nouvelles a-t-elle débuté en fin d'année et se poursuivra-t-elle en 2017.



Cartographie des secteurs d'interventions

9.3.2 Moyens opérationnels

Les différents moyens à disposition des sapeurs-pompiers sont fournis par l'Etablissement cantonal d'assurance. Le SDIS Riviera dispose ainsi de 28 véhicules d'intervention, auxquels s'ajoutent 12 véhicules non pris en charge par l'ECA.

Ces moyens sont, pour la plupart, de dernière génération et standardisés, facilitant notablement la formation et l'engagement en intervention.

Ce sont par ailleurs de 6 tonnes-pompes, 2 échelles automobiles de 30 mètres, 4 véhicules d'accompagnement matériel ou hydraulique, 2 véhicules de secours routier, mais également de plusieurs véhicules polyvalents dont bénéficient les sapeurs-pompiers pour l'accomplissement de leurs missions.



Véhicule tracteur propriété de l'ECA, site de Montreux

En 2016, le SDIS Riviera a vu plusieurs renouvellements de véhicules par l'ECA, dont un transport de personnes et matériel pour le site de Vevey et un véhicule tracteur pour celui de Montreux.

S'agissant des véhicules propriétés du SDIS Riviera et conformément au plan de renouvellement, un nouveau véhicule pour l'officier de service du site de Vevey a été acquis, ainsi qu'un bus de transport de personnes à disposition de tous les sites, notamment pour les cours.



Véhicule de chef d'intervention renouvelé en 2016



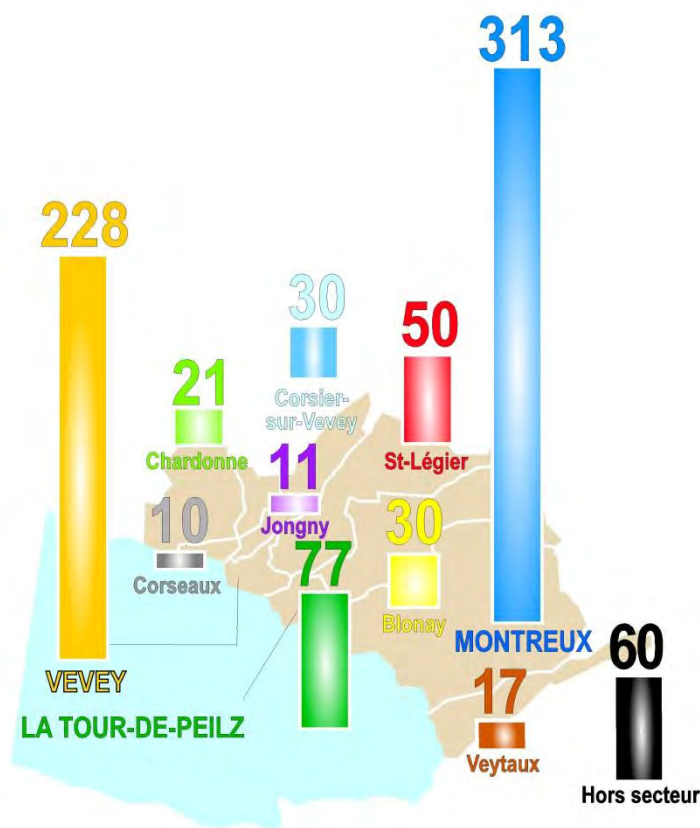
Bus de transport de personnes renouvelé en 2016

9.3.3 Bilan des interventions

En 2016, les pompiers du SDIS Riviera ont été engagés sur 847 interventions. Parmi les plus marquantes, notons un double feu de voiture sur l'autoroute A9 suite à un accident, en janvier, un feu de cabanon à Clarens ou encore un feu de toiture à St-Légier, dans une ferme inhabitée.

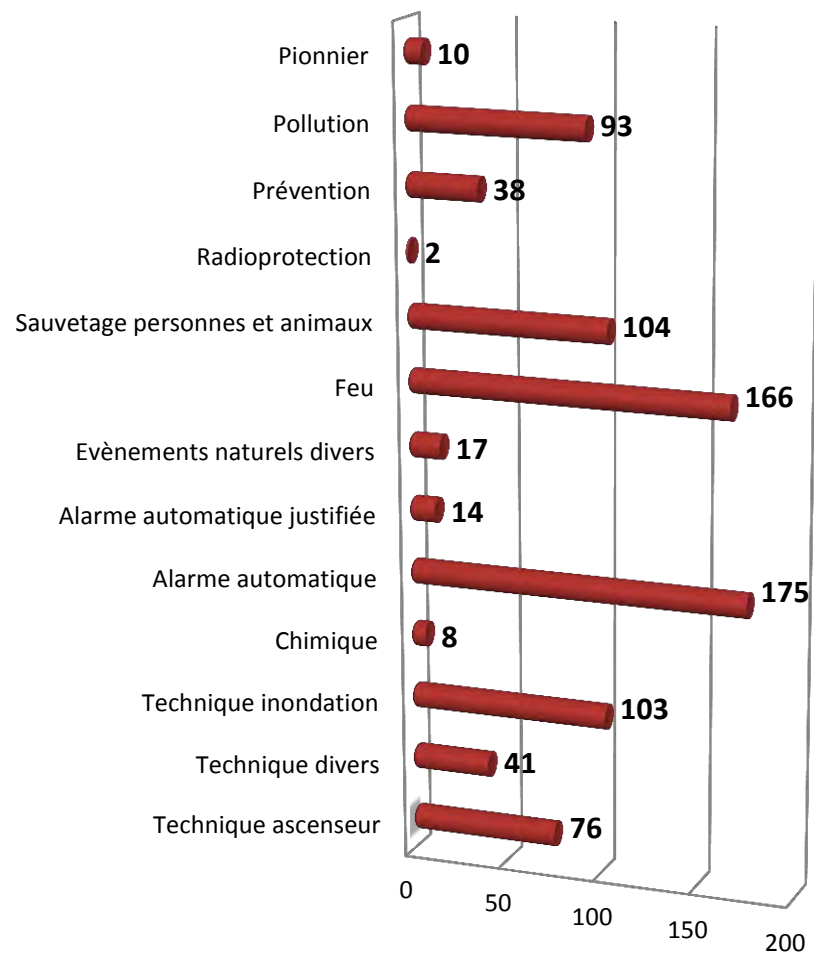
Le type d'interventions pour l'exercice 2016 est conforme à la moyenne cantonale, puisque les interventions techniques (sauvetages ascenseur, inondations, prévention et alarmes automatiques) représentent près de 50 % de l'activité.

Interventions 2016 : 847



Notons que 166 feux de tous types, allant du feu de poubelle au feu d'habitation, ont marqué l'exercice, de même que 10 interventions en matière de secours routier.

Répartition par type



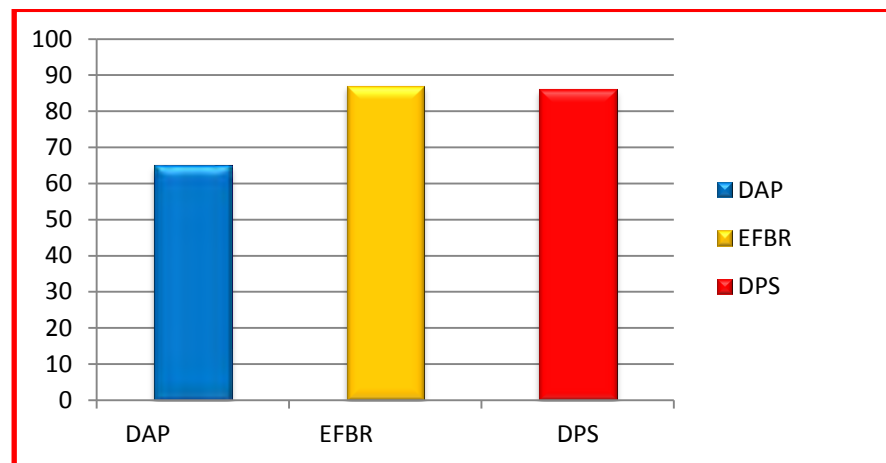


Carambolage autoroute A9, décembre

9.4 Formation

9.4.1 Formation interne

L'essentiel de la formation continue des sapeurs-pompiers volontaires est assuré par la mise sur pied d'exercices à l'interne. Ainsi, plus de 250 activités ont été organisées en 2016, afin de garantir le suivi de la connaissance selon les standards de l'ECA. Ce dernier fixe les règles en matière de formation, notamment au chapitre du nombre d'heures que doivent suivre les différents intervenants. Le graphique ci-après donne un aperçu du taux de participation, tous sites confondus, aux différents exercices par les sapeurs-pompiers volontaires, taux satisfaisant pour l'année sous revue.

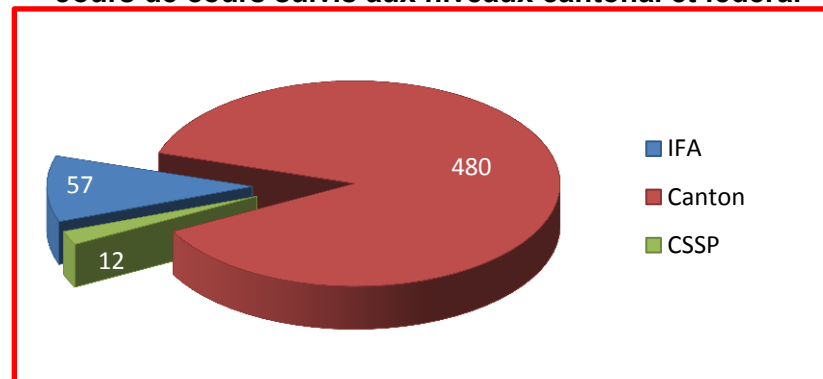


DAP, détachement d'appui / EFBR, école de recrues / DPS, détachement de premier secours

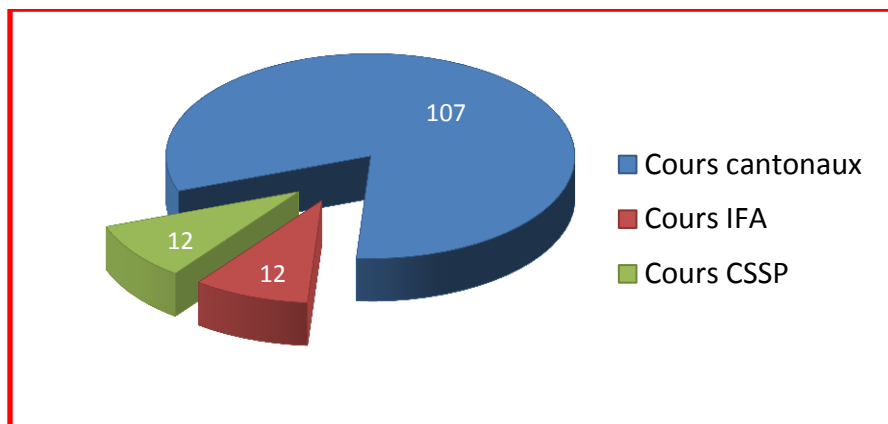
9.4.2 Formations cantonale et fédérale

En plus de la formation interne, les pompiers suivent régulièrement les cours cantonaux organisés par l'ECA pour l'acquisition de nouvelles connaissances ou de perfectionnement. Pour un certain nombre de formations spécifiques, le personnel du SDIS Riviera suit des formations organisées par la Fédération suisse des sapeurs-pompiers, la Coordination suisse des sapeurs-pompiers ou encore par l'International Fire Academy (IFA) à Balsthal, s'agissant de spécialistes intervenant dans des infrastructures souterraines.

Jours de cours suivis aux niveaux cantonal et fédéral



Jours de cours dispensés par les instructeurs fédéraux



9.4.3 Formations particulières

En 2016, les cadres professionnels de l'Etat-major ont poursuivi des formations spécifiques en matière de conduite d'intervention, cours proposés par l'EMCC dans le cadre de la collaboration inter-partenaires. Ils ont également suivi des formations particulières, que cela soit en perfectionnement en tant qu'instructeur ou dans des domaines comme les dangers naturels ou encore la lutte dans les feux d'hydrocarbure importants.

Relevons également que le SDIS accueille régulièrement des cours cantonaux (ECA) sur son secteur, mettant ainsi à disposition les infrastructures et le personnel nécessaires à leur bon déroulement.

En 2016, le service a accueilli une formation pour l'Ecole d'ambulanciers de Genève, dans le cadre d'un exercice à l'échelle 1.1 en collaboration avec Ambulance Riviera, comme aussi un stage pratique pour les futurs médecins SMUR dans le domaine du secours routier, toujours en collaboration avec les ambulanciers.



Feu de voiture autoroute A12, juillet

9.5 Prévention

La prévention pour le SDIS Riviera consiste, d'une part, en la gestion et la mise à jour des quelque 300 dossiers d'intervention pour plus de 270 bâtiments ou objets sous détection incendie et, d'autre part, en la gestion des tubes à clés permettant l'accès à ces bâtiments.

La coordination et la mise sur pied de services de garde lors de manifestations organisées sur la région font également partie du volet prévention, au même titre que les différentes actions auprès des établissements scolaires; l'organisation de cours de sensibilisation auprès des élèves ou de conseils lors de la mise en place de procédures d'évacuation dans les établissements scolaires en constitue une facette.

Durant l'exercice, le responsable de la prévention a également, en collaboration avec les divers dirigeants et notamment l'inspectorat de l'ECA, collaboré à la mise en place du dispositif particulier lié à la Fête Fédérale de Musique.

Dans le domaine des actions de sensibilisation du Passeport-Vacances, le responsable de la prévention a également œuvré à la mise sur pied de deux éditions, en partenariat avec Police et Ambulance Riviera.



Feu de toiture St-Légier, novembre

9.6 Perspectives 2017

Après avoir consacré les trois premières années à la mise en place du service, il s'agira, pour l'Etat-major du SDIS Riviera, de se consacrer à consolider l'organisation et de se préparer à l'arrivée du nouveau système de gestion introduit par l'ECA (ProSDIS). Ce

dernier impactera directement les aspects opérationnels, puisque le système d'aide à l'engagement (SAE) qui équipe le CTA se verra profondément modifié, d'ici à l'automne. Ce changement concernera directement le personnel du SDIS, puisque, par exemple, la notion de disponibilité du personnel en temps réel entrera progressivement en vigueur.

Une importante phase de formation est par ailleurs prévue pour l'introduction de ce nouvel outil, qui verra aussi toute la partie de la gestion administrative fortement transformée.

La formation en matière d'événements ABC, afin de mettre à niveau tout le personnel nouvellement affecté à ces tâches, se poursuivra, tout en maintenant le niveau de connaissances dans les autres domaines.

Enfin, la poursuite de recherches de solutions quant à la disponibilité du personnel de jour, notamment, restera une préoccupation constante. Avec près des deux tiers du personnel du premier échelon qui ne travaille pas sur la région, il s'agira, à tout le moins, de s'assurer que le tiers restant puisse continuer à intervenir et que les divers employeurs puissent toujours les autoriser à quitter leur place de travail lorsque cela est nécessaire. Le recrutement de forces nouvelles pour le service demeure également une priorité et, dans cette optique, il est envisagé de procéder à un recrutement complémentaire au printemps 2017, dans la mesure où l'ECA a planifié un cours de base à l'été, permettant ainsi de former au plus vite de nouvelles recrues.

La recherche de personnel dépendant également d'autres problématiques, notamment en matière de logement, il s'agira pour l'Etat-major, en collaboration avec le Comité de direction, de trouver des solutions adéquates permettant de garantir la prestation de qualité actuellement à disposition des citoyens de la région. Cette situation, qui n'est pas propre à notre région, devra nécessairement recueillir le soutien de l'ensemble des communes membres, afin d'imaginer des solutions pérennes.



Passeport-Vacances, août

Abréviations :

ABC : Atomique, biologique, chimique
 APR : Appareil de protection respiratoire
 CTA : Centre de traitement des alarmes
 DAP : Détachement d'appui
 DPS : Détachement premier secours
 ECA : Etablissement cantonal d'assurance
 ECADIS : Programme informatique dédié à la gestion des SDIS
 EFBR : Ecole de formation de base Riviera
 EMCC : Etat-major cantonal de conduite
 ProSDIS : Nouveau logiciel de gestion qui remplacera ECADIS
 SDIS : Service de défense incendie et secours
 SAE : Système d'aide à l'engagement